



جامعة بجاية  
Tasdawit n'Bgayet  
Université de Béjaïa

**Université Abderrahmane Mira de Bejaia**

**Faculté Des Sciences Economiques, Commerciales et Sciences de  
Gestion**

**Département Des Sciences de Gestion**

## **MEMOIRE**

*En vue de l'obtention du diplôme de*

*Master en sciences de gestion*

*Option : Entrepreneuriat*

### *Thème*

**Les dispositifs d'aide à la  
création d'emploi et la  
promotion de l'investissement**

**Cas : ANSEJ de la wilaya de  
Bejaia.**

**Réalisé par :**

*Benkerrou Wassim*

*Baloul Nasereddine*

**Encadreur :**

*Takabait djamel*

Juin 2019

## **REMERCIEMENT**

*Avant de commencer, nous tenons à remercier « Le bon Dieu » de nous avoir donné La santé, le courage et la volonté pour réaliser et de mener à terme ce travail.*

*Je tiens à exprimer ma sincère gratitude à mon directeur de mémoire, Monsieur **TAKABAÏT DJAMAL**, d'avoir accepté d'assurer la direction du présent mémoire. Je le remercie infiniment pour son encadrement et ses orientations. Je le remercie, tant pour sa Disponibilité, et pour le temps qu'il nous a consacré, malgré ses préoccupations.*

*Mes remerciements s'adressent aussi aux membres du jury qui ont accepté de juger ce Travail.*

*Nos profonds remerciements seront adressés à tous les responsables de L'ANSEJ de BEJAIA et particulièrement au chargé de communication pour son encadrement.*

*Enfin, nos remerciements vont aussi à toutes les personnes qui nous ont aidées de près ou de loin à la réalisation de ce travail.*

## DEDICACE

*Je Dédie ce modeste travail :*

*A toutes les personnes qui me sont si chères*

*Ma famille, mes chers parents que dieu les préserve, mes deux sœurs adorées Hassina et Nora et mon grand frère Kiki*

*A tous mes amis Salem, Samy, Nassim, Massi, Manissa, Takfa sans oublié les filles Salma, Samira, Katia, Soraya, Lily qui sont devenu ma seconde famille*

*A tous mes amis que j'ai connus pendant mes années a l'université Jones, Mahrez, Rahim, Nassim, Abdelah, Yacine, Nadjib, Nacer Lynda, Djida avec qui j'ai passé des moments inoubliables*

*Sans oublié le Trio Marci ,Thiziri et Lina*

*Enfin je dédié ce travail a mon collègue Didine*

*Benkerrou Wassim*

## DEDICACE

*Je Dédie ce modeste travail :*

*J'adresse ma plus profonde gratitude à mes chers parents qui m'ont soutenu  
tout au long de mon existence et c'est avec émotion que je  
leur exprime toute mon affection, mon admiration et mes  
Profonds respects, je leur témoigne une grande reconnaissance et un grand  
amour.*

*Je le dédis à mon cher frère Salim et ma chère belle-sœur Gaëlle Hermange pour  
leurs aides et leur gentillesse en leur souhaitant tout le bonheur dans leur vie.*

*Je le dédis à mon adorable sœur Lydia.*

*Je le dédis à mes chers tantes Sassa, Nacira, Fadila.*

*Je le dédis à mon grand-père Si Omar athbahloul.*

*Je le dédis à ma grand- mère maternelle Maeani en la remerciant de tous les  
efforts et les aides qu'elle ma faite et données.*

*Je tiens aussi à dédier ce mémoire à la mémoire de ma grand-mère paternelle  
Madani Melkhir partie il y a 5 ans de cela.*

*Je le dédis à Mr Termoul Rabah pour l'effort qu'il a fait pour moi.*

*Je le dédis à mon compatriote Benkerrou Ouassim.*

*Enfin je le dédis à tous mes amis et ma famille et à tous ceux que j'ai côtoyés  
durant ma vie estudiantine.*

*Baloul Nasereddine*

## Liste des abréviations

- BIT : Bureau International du Travail
- SMIC : Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance
- PIC : Pérennité Indépendante Croissance
- CAP : Croissance Autonomie Pérennité
- ANSEJ : Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes
- ANGEM : Agence Nationale de Gestion du Microcrédit
- ANDI : Agence Nationale de Développement de l'Investissement
- APSI : Agence de Promotion, de Soutien, de suivi et de L'investissement
- CNAC : La Caisse Nationale d'Allocation Chômage
- PAS : Plan d'Ajustement Structurel
- PME : Petite et Moyen Entreprise
- CNAS : Caisse Nationale des Assurances Sociales des Travailleurs
- CASNOS : Caisse Nationale de Sécurité Sociale des Non Salariés
- ANEM : Agence Nationale de l'Emplois
- FCMG : Fonds de Caution Mutuelle de Garantie risque
- IFU : Impôt Forfaitaire Unique
- IRG : Impôt sur le Revenu Globale
- IBS : Impôt sur les Bénéfices des Sociétés
- TAP : Taxe sur l'Activité Professionnelle
- TVA : Taxe sur la Valeur Ajoutée
- PNR : Prêt Non Rémunéré
- CDI : Centre Des Impôt

# Sommaire

Liste des abréviations

**Introduction Générale**

**Chapitre 1 : les déterminants a la création d'entreprise**

**Introduction au chapitre**

**Section 1 : concepts relatifs au chômage.....02**

**Section 2 : la création d'entreprise.....10**

**Section 3 : concepts ou théories relatifs à l'entrepreneuriat ..... 16**

**Conclusion du chapitre .....22**

**Chapitre 2 : le rôle des différents dispositifs sur la création de l'emploi et la promotion de l'investissement .....23**

**Introduction.....23**

**Section 1 : présentation des dispositifs d'aide à la création d'entreprise en Algérie.....23**

**Section 2 : présentation de l'organisme d'accompagnement ANSEJ de la wilaya de Bejaia.....29**

**Conclusion.....42**

**Chapitre 3 : Evaluation du dispositif ANSEJ : cas de la wilaya de Bejaia..43**

**Introduction.....43**

**Section 1 : La démarche méthodologique de l'enquête.....43**

**Section 2 : résultats de l'enquête .....44**

**Conclusion.....73**

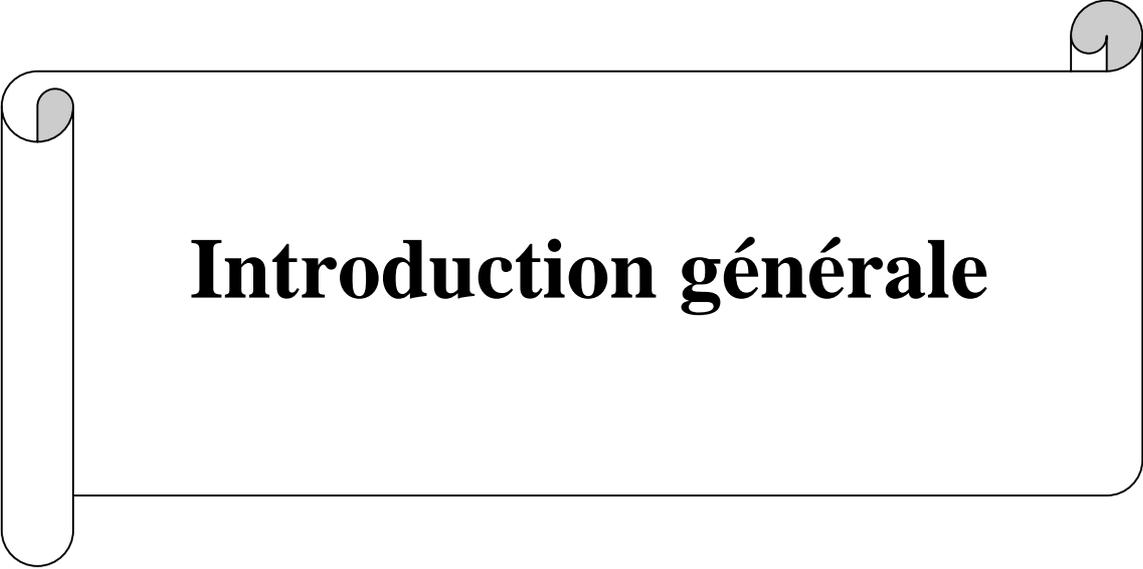
**Conclusion Générale**

**Bibliographie**

**Annexes**

**Liste des tableaux et figures**

**Table des matières**



# **Introduction générale**

## **Introduction**

En Algérie, l'entrepreneuriat jouit d'une grande attention de la part de plusieurs acteurs. Une telle attention tournée vers l'entrepreneuriat s'explique par la reconnaissance du rôle primordial de l'entrepreneuriat dans le développement économique des pays. Ainsi, les diverses actions qui ont été entreprises en faveur de l'entrepreneuriat en Algérie témoignent la volonté de ce pays d'encourager l'initiative privée.

Nous signalons que l'entrepreneuriat en Algérie est né grâce aux réformes engagées par les pouvoirs publics, il ya un peu plus de vingt ans. C'est à partir des années 1990 suite aux changements sur tous les plans internes et externes qui ont fait que l'Algérie s'oriente vers une nouvelle organisation ayant pour pierre angulaire, encourager et développer l'esprit d'entreprise. Cependant, l'activité entrepreneuriale a pris tout son essor grâce à la levée du monopole d'État sur l'activité économique et libérant l'initiative privée. L'entrepreneuriat, levier de la création des richesses et d'emplois, désormais fait parti des stratégies de reconversion conduites par les pouvoirs publics, où la création d'entreprise constitue une solution au problème d'exclusion social surtout le chômage des jeunes de plus en plus considérables dans la société algérienne.

Ainsi dans le cadre de la création d'entreprise, les autorités ont mis en place quatre organes et dispositifs nationaux qui ont pour objectifs la promotion de l'investissement et la création d'entreprise Il s'agit tout d'abord de l'Agence Nationale de Développement de l'Investissement (ANDI) pour laquelle est confiée la mission de faciliter les procédures aux investisseurs aussi bien nationaux qu'étrangers. Le deuxième dispositif est lancé par la Caisse Nationale d'Assurance Chômage (CNAC). La troisième mesure est destinée au soutien de la création d'activité et le microcrédit dont la gestion est confiée à l'Agence Nationale de Gestion du Microcrédit (ANGEM). Et la dernière est gérée par l'Agence Nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ), cette dernière sera l'objet de notre travail qui consiste à étudier et à analyser les mesures prises par ce dispositif de promotion des investissements orientés vers les jeunes pour la création des PME. Et c'est dans ce cadre que s'inscrit notre problématique, ainsi que notre question de recherche :

**Quel rôle exerce le dispositif d'appui à la Création d'entreprise ANSEJ sur l'emploi et la promotion de l'investissement ?**

Question secondaire

De cette question centrale découle des interrogations secondaires.

- 1) Est-ce-que les politiques de l'ANSEJ ont-elles réussi à attirer les jeunes vers ce dispositif pour créer leur propre entreprise ?**
- 2) Quelles sont les démarches à suivre pour bénéficier de ce dispositif d'aide à la création d'entreprise ?**

Les hypothèses :

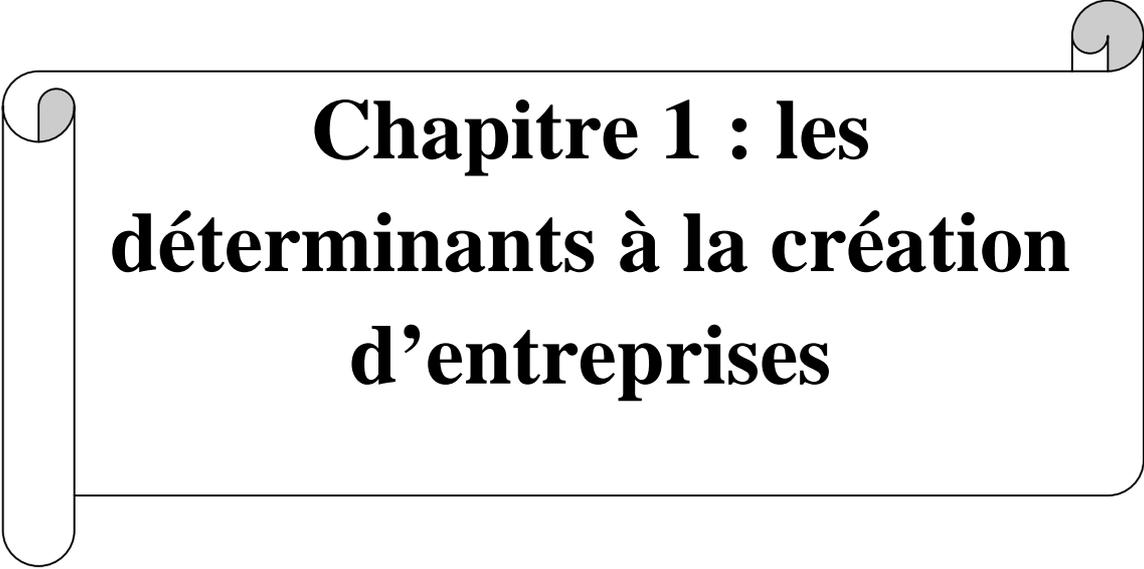
- Le dispositif ANSEJ a été mis en place pour inciter les jeunes entrepreneurs à créer leur propres emplois et cela en les aidant à investir dans leurs propres entreprises
- ces politiques ont permis d'attirer davantage des jeunes porteurs de projets et d'investissements.

Pour mener notre recherche sur le rôle de l'ANSEJ dans la création d'entreprise et d'emploi et la promotion de l'investissement dans la wilaya de Bejaia et en fonction des données disponibles notre recherche s'articule autour de trois chapitres que nous développerons de cette manière

Le premier chapitre traitera des déterminants à la création d'entreprise. La première section portera sur le chômage, la seconde section sur la création d'entreprise et la troisième section sur l'entrepreneur.

Le second chapitre portera sur le rôle des différents dispositifs d'aide à la création d'entreprise. Nous reviendrons sur les différents dispositifs d'aide à la création d'entreprise en première section. La seconde section parlera exclusivement du dispositif ANSEJ et de son rôle dans la wilaya de Bejaia.

Le troisième chapitre fera l'objet de l'évaluation du dispositif ANSEJ dans la wilaya de Bejaia en se basant sur les données recueillies et l'échantillon fournis par le Centre des impôts de Bejaia (CDI). Nous détaillerons en première section la méthodologie de l'enquête et dans la seconde section nous reprendrons l'essentiel des résultats de l'enquête.



**Chapitre 1 : les  
déterminants à la création  
d'entreprises**

## Introduction

L'entrepreneuriat connaît un réel succès aujourd'hui. A cela plusieurs raisons devenir entrepreneur peut être une issue passionnante pour une personne en recherche d'emploi et dans l'impasse professionnellement. Le succès du régime auto entrepreneur fait partie également de l'engouement que connaît l'entrepreneuriat. Enfin, il y a un nombre important de motivations personnelles à devenir entrepreneur : suivre un idéal, prouver ses compétences, répondre à un besoin de reconnaissance, le goût de l'aventure professionnelle, avoir le sens des responsabilités, ne plus dépendre d'une hiérarchie ou encore être le propre acteur de sa réussite. Quels sont les facteurs déterminants qui expliquent le succès de l'entrepreneuriat aujourd'hui et aussi L'entrepreneuriat peut être une alternative au chômage

L'Algérie compte un contingent de plus de 1,462 millions de chômeurs. Parfois, ces personnes restent inactives de longs mois et perdent courage dans la quête de trouver un emploi. Ce long moment où une personne ne travaille pas peut être mis à profit, en faisant le point sur sa situation. Ainsi, certaines personnes préfèrent réagir plutôt que de rester passives et de s'enliser encore plus dans la précarité. Ces hommes et femmes, jeunes ou moins jeunes tentent alors l'aventure de l'entrepreneuriat. Exaltant, c'est souvent un projet que ces gens avaient en tête depuis longtemps et ils décident un jour de franchir le pas car ils estiment ne plus rien avoir à perdre. L'entrepreneuriat devient alors une alternative possible au chômage. Dans ce cas, le demandeur d'emploi valorise son temps en préparant son projet de création d'entreprise. Une préparation indispensable pour créer une entreprise appelée à se pérenniser par la suite.

De ce fait ont a devisé notre chapitre en trois section, la première traite du chômage et de l'emploi, la seconde de la création d'entreprise, enfin la dernière est consacrée a l'entrepreneure.

## Section 1 : le chômage

### 1.1. Définition

« Le chômage n'a pas toujours existé. C'est au XIX<sup>e</sup> siècle que le vocable prend son sens moderne, amenant progressivement une reconnaissance du chômage comme problème économique appelant une réponse des pouvoirs publique. Depuis, l'appareil statistique et administratif permet une mesure précise, même si elle reste entourée d'un « halo » de situations intermédiaires »<sup>1</sup>.

Même si le mot est ancien, le chômage signifie jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle toute situation de non travail, sans précision quant à ses causes. Au XIX<sup>e</sup>, le chômeur prend son sens moderne de personne sans emploi en recherchant un. Ce chômage n'a de sens que dans la société salariale qui se développe au XIX<sup>e</sup> siècle dans les pays aujourd'hui développés. Dans une société où un individu doit trouver un employeur pour subvenir à ses besoins, ne pas trouver d'emploi met en péril cet individu et sa famille. Le chômage est donc dès l'origine un problème à la fois économique, social et politique.

### 1.2. Définition du bureau international du travail

Le BIT (Bureau international du travail)<sup>2</sup> a adopté une définition du chômage en 1954, puis l'a précisée en 1982. Elle a été reprise dans la plupart des pays du monde, et en particulier dans l'union européenne, Selon le BIT, est chômeur toute personne (de plus de 15 ans) qui remplit les critères suivants :

- **«être sans travail»** : c'est-à-dire ne pas avoir d'activité, même minimale, pendant la période de référence ;

- **«être disponible pour travailler»**:c'est-à-dire être en mesure d'accepter toute opportunité d'emploi qui se présente ;

---

<sup>1</sup> Denis Anne et Yannick L'horty « économie de l'emploi et du chômage »

<sup>2</sup> Le BIT (Le Bureau international du Travail) est le secrétariat permanent de l'Organisation internationale du Travail. Il sert de quartier général à l'ensemble des activités de l'Organisation qu'il met en œuvre sous le contrôle du Conseil d'administration et sous l'autorité du Directeur général.

## **Chapitre 1 : les déterminants à la création d'entreprises**

---

- «**rechercher activement un emploi**» : c'est-à-dire prendre des dispositions spécifiques au cours d'une période récente pour chercher un emploi salarié (inscription dans une agence d'emploi, candidature auprès d'employeurs...)

La première condition trace la frontière entre personnes ayant un emploi et personnes sans emploi, les deux suivantes la frontière entre chômeurs et inactifs. Elles traduisent le fait qu'il ne suffit pas d'être sans emploi et de vouloir travailler pour être considéré comme chômeur selon la définition du BIT. En effet, certaines personnes souhaitent travailler mais ne sont pas disponibles pour le faire, pour des raisons familiales ou de santé notamment. Elles sont classées comme inactives. Il en est de même des personnes sans emploi et qui, bien que disponibles, ne recherchent pas d'emploi parce qu'elles ne pensent pas, ou plus, pouvoir en trouver. C'est le cas en particulier d'anciens salariés proches de l'âge de la retraite.

### **-Des précisions indispensables**

L'approche adoptée par le BIT pour définir l'emploi, et donc le chômage, se réfère aux concepts économiques de la comptabilité nationale : toute personne ayant contribué à la production nationale est dans ce cadre considérée comme ayant un emploi, même si elle ne travaille qu'à temps très partiel (ne serait-ce qu'une heure pendant une semaine de référence). Il s'agit donc d'une définition extensive de l'emploi et, par conséquent, restrictive du chômage. En outre, elle ne prend pas en compte des dimensions plus sociales ou institutionnelles : le fait d'être indemnisé, ou plus généralement de disposer ou non de ressources suffisantes. Elle ne prend pas non plus en compte les raisons pour lesquelles une personne ayant perdu son emploi se trouve dans cette situation : licenciement, démission, problèmes de santé...

### **-Pour mesurer le nombre de chômeurs au sens du BIT :**

La définition du BIT doit être complétée, pour que les questions posées ne comportent pas d'ambiguïté. Cela a été fait par Eurostat, l'office statistique de l'Union européenne, en accord avec les États-membres, afin de parvenir à des taux de chômage aussi comparables que possible dans l'Union européenne :

- pour « rechercher activement un emploi », la personne doit avoir entrepris des démarches spécifiques en vue de trouver un emploi au cours des quatre dernières semaines (ou alors avoir trouvé un emploi qui commence dans les trois mois, ce qui la dispense implicitement de recherche) ;
- pour « être disponible pour travailler », la personne doit pouvoir commencer une activité dans un délai de deux semaines.
- en ce qui concerne les « démarches spécifiques », Eurostat, en collaboration avec les États membres, a dressé une liste précise des actes pouvant être considérés comme tels (par exemple, répondre à une petite annonce, ou contacter une agence d'intérim). Dans cette liste, figure le fait de s'inscrire comme demandeur d'emploi auprès d'un bureau public de placement, ou d'avoir un entretien avec un conseiller de ce bureau, mais pas le simple renouvellement de cette inscription.

### 1.3-Les types de chômage

Les sciences économiques distinguent plusieurs types de chômage à savoir la nature de chômage, le type de chômeur et le marché du travail<sup>3</sup>

#### 1.3.1 Selon la nature du chômage

Les économistes distinguent dans cette rubrique chômage frictionnel le chômage saisonnier, le chômage conjoncturel et le chômage structurel.

##### 1.3.1.1 Le chômage frictionnel

Correspond au temps qui sépare la cessation d'une activité et la reprise d'une autre activité professionnelle. Ce chômage est lié au temps qui sépare deux emplois successifs. Il est en réalité et au-delà de toutes les contradictions, un chômage de plein-emploi qui ne concerne que l'hypothèse d'un salarié qui quitte un poste pour occuper un autre poste qu'il sait prochainement disponible.

##### 1.3.1.2 Le chômage saisonnier

---

<sup>3</sup> DUTHIL Gérard, «Economie de l'emploi et du chômage», ellipses, France.

Il concerne quant à lui, l'ensemble des activités qui se déroulent selon un cycle qui n'est pas constant dans le temps. Ce type de chômage concerne les activités liées au tourisme ou encore certaines activités agricoles.

### 1.3.1.3 Le chômage conjoncturel

Celui-ci résulte d'un ralentissement plus ou moins durable de l'activité économique. Lorsque le cycle économique connaît un ralentissement, celui-ci peut être cause du chômage. C'est pour cela qu'on l'appelle chômage cyclique.

### 1.3.1.4 Le chômage structurel

Il requiert de désagréger le marché de travail en micromarchés élémentaires considérés comme homogènes, mais plus ou moins segmentés. Même en cas d'équilibre global ou de l'offre excédentaire sur le marché, c'est-à-dire en l'absence de tout chômage cyclique, certains marchés peuvent encore présenter des demandes excédentaires. Cela s'explique par le fait que la structure de l'offre est inadaptée à celle de la demande qui ne peut être absorbée, soit à cause de la mobilité professionnelle insuffisante, de la qualification, de certaines contraintes physiques, de l'âge et le sexe, etc. Ce chômage est exclu de l'analyse classique, par définition néoclassique de la politique conjoncturelle ou cyclique.

## 1.3.2 Selon le type de chômeur

### 1.3.2.1 Chômage de conversion

**-Progrès technique** : restructurations industrielles : licenciement des emplois stables, protégés par les conventions collectives (hausse des indemnités).

**-Formation** : c'est un chômage d'attente, de recherche ou de prospection

**-Préretraite** : La préretraite des chômeurs indemnisés s'inscrit dans le prolongement de la préretraite-ajustement, qui est une mesure de prévention du chômage, lorsqu'un salarié est menacé de licenciement suite à des restructurations ou des mutations technologiques de l'entreprise.

### **1.3.2.2 Chômage répétitif**

- Emplois précaires (faible indemnisation) touchant les jeunes et les femmes
- Succession de périodes courtes d'emploi et de chômage

### **1.3.2.3 Chômage d'exclusion (long terme)**

- les employeurs sont de plus en plus sélectifs lors de l'embauche
- couverture sociale nulle
- travailleurs âgés et jeunes sans qualification

### **1.3.3 Selon le marché du travail**

De prime abord, on peut concevoir que deux types de chômage : involontaire et volontaire. Dans ce dernier cas, deux variétés peuvent être envisagées, à savoir : le chômage rationnel et le chômage de recherche. Le chômage ne peut être qu'involontaire dans la mesure où il se traduit par une exclusion involontaire de l'individu de marché du travail.

Par contre, le chômage dit volontaire n'est concevable que lorsque les salariés refusent de travailler, en dépit du taux de salaire en vigueur. Ce refus s'explique par le fait que les individus sont souvent obligés de comparer l'utilité présente ou escompté de l'emploi (revenu, puissance ou notoriété) avec sa désutilité (perte de temps libre, autres contraintes,...). Quand le rendement du travail est considéré comme nul ou très faible, l'individu opte pour un chômage rationnel.

Stigler et Phelps ainsi que d'autres auteurs ont mis en exergue le concept chômage de recherche. Celui-ci consisterait en un investissement volontaire en temps des personnes qui cherchent à accroître leurs utilités futures.

Tant que certaines conditions caractérisant un poste disponible ne leur conviennent pas, ces personnes continuent leur recherche jusqu'à la satisfaction leur soit donnée. Ces conditions peuvent comprendre le taux de salaire, la nature ou localisation de l'emploi.

## **1.4 Causes et conséquences du chômage**

### **1.4.1 Les cause du chômage**

Le chômage est un phénomène complexe qui peut être dû au mauvais fonctionnement du marché du travail, mais aussi à des facteurs socio-économiques locaux ou internationaux.

### 1.4.1.1 La crise économique

Le chômage évolue à l'inverse de la croissance: si la croissance économique est ralenties, la demande qui s'adresse aux entreprises diminue, les entreprises ont peu de débouchés en perspective et vont ralentir leur production. Alors, elles ne vont pas emboucher voire même licencier.

En cas de crise économique (nationale ou internationale), les entreprises licencient pour réduire leurs coûts de production.

### 1.4.1.2 Causes liées au facteur travail

- **Coût excessif du travail:** les salaires sont considérés comme une des composantes du coût de production de l'entreprise, si l'offre de travail est supérieure à la demande de travail, le salaire et les charges sociales doivent baisser. Or, ce coût est réglementé par le SMIC notamment. Il ne peut pas baisser, donc le retour à l'équilibre ne peut donc s'effectuer.
- **La faible mobilité de la main d'œuvre:** la faible mobilité des salariés qui ne souhaitent changer ni d'emploi, ni de lieu de travail est source de chômage, cette insuffisance de mobilité provoque localement des situations d'excès d'offre de travail ou de chômage.
- **Inadéquation entre la formation et l'emploi :** il peut exister des décalages entre les qualifications des travailleurs. Dans ces conditions, l'offre de travail se trouve inadapté à la demande de travail ce qui entraîne un chômage structurel.
- **contraintes liées au droit du travail :** des procédures de licenciement trop longues et coûteuses, l'existence d'un salaire minimum sont autant d'éléments qui empêchent le libre fonctionnement du marché et notamment l'ajustement de l'offre à la demande de travail.

### 1.4.1.3 L'internationalisation des économies

Cela s'explique par des phénomènes tels que :

- **La délocalisation de certaines activités vers les pays en voie de développement :** les pays en développement, en exportant leurs productions à bas prix, ont mis à mal certaines industries (textile, habillement, chaussure, horlogerie,...) dans les pays développés.

## **Chapitre 1 : les déterminants à la création d'entreprises**

---

Beaucoup d'entreprise sont tentée de délocalisation et de déplacer leur production vers les pays en voie de développement ou le coût de la main d'œuvre est moins élève.

A court terme ce phénomène engendre de chômage, à long terme toute fois, les délocalisations permettent à ces pays pauvre d'élever leur niveau de vie d'accéder à la consommation de masse.

- **Les restructurations industrielles** (fusions, absorptions...)
- **La concurrence des pays pauvres ou émergents** (chine, brésil...).

### **1.4.1.4 La pression démographique**

Les pays en voie de développement ont une population jeune très importante qui nécessite la création d'importants postes de travail. Quand la croissance n'évolue pas à un rythme élevé, la majorité de la population active se trouve au chômage.

L'abaissement de l'âge de la retraite ou l'allongement de la durée des études sont des facteurs qui contribuent à faire diminuer la population active.

### **1.4.1.5 La substitution du travail par le capital (la mécanisation)**

En vue d'augmenter la productivité, le progrès technique remplace l'homme par la machine. Cette situation entraîne une baisse de la demande du travail (par les entreprises) et, du coup, aggrave le chômage.

## **1.4.2 Les conséquences du chômage**

### **1.4.2.1 Pour les chômeurs**

Nous citons quelques conséquences dans ce qui suit :

La première conséquence du chômage est la perte du pouvoir d'achat et l'endettement des ménages. Le salarié qui se retrouve au chômage perd 25 % de son revenu qui décroît régulièrement en fonction de sa durée, cette perte de revenu peut conduire au surendettement.

La deuxième conséquence est la baisse de la consommation : les chômeurs consomment moins, les autres consommateurs aussi par anticipation : ils repoussent leurs achats, en particulier d'équipement (maisons, voiture, électroménager) par peur d'être eux aussi touchés par le chômage.

## **Chapitre 1 : les déterminants à la création d'entreprises**

---

La troisième est la perte du lien social. Le statut social de chômeur influence l'image que l'individu a de lui. La honte qu'il ressent l'incite à s'isoler de sa famille et de ses amis, le chômeur perturbe l'équilibre de sa vie de famille.

La dernière conséquence concerne la santé physique et psychique du chômeur. L'identité et l'équilibre psychique d'un individu étant dépendants de la pratique quotidienne d'une activité professionnelle, le chômeur est confronté à l'angoisse et au vide existentiel. Ce climat peut provoquer des maladies plus ou moins graves et parfois conduire au suicide.

### **1.4.2.2 Pour les entreprises**

La baisse de l'offre du travail amène les employeurs à travailler avec un salaire bas qui est un élément favorable et défavorable pour l'entreprise.

Les cotisations augmentent, il faut indemniser les chômeurs car sinon baisse de la demande implique la baisse de la consommation, cette dernière provoque la baisse de la production.

### **1.4.2.3 Pour le salarié**

Il n'y a pas que les chômeurs qui sont concernés par le chômage. Il concerne également tous les salariés qui ont la chance d'avoir un emploi. Pour éviter de se retrouver au chômage, en fonction de son niveau hiérarchique, le salarié peut disposer de multiples stratégies : se soumettre aux ordres et à l'autorité.

La peur du chômage provoque un comportement de soumission qui empêche les mouvements sociaux de se mobiliser pour lutter contre la dégradation des conditions de travail (baisse des salaires, intensification des rythmes de travail, hausse de la flexibilité et augmentation de la précarité).

### **1.4.2.4 Pour l'Etat**

La hausse du chômage contribue à une baisse des recettes fiscales et à une augmentation des dépenses de l'Etat.

Afin de réparer les dégâts provoqués par la hausse et la peur du chômage, les gouvernements doivent augmenter le budget du ministère du Travail et de l'Emploi, des affaires sociales, de la santé. Une partie du budget de la sécurité sociale est consacrée à financer les dépenses de santé liées au chômage et à la peur du chômage

## Section 2 : la création d'entreprise

La création d'entreprise représente aujourd'hui un enjeu économique et social important dans le monde, considérée comme une source de création d'emploi et de lutte contre le chômage, la création d'entreprise est particulièrement appréciée et aidée par les pouvoirs publics parce que elle est à l'origine de la création de richesse dans le pays.

La création d'entreprise : « est l'acte fondateur de l'entrepreneuriat, encourager par les pouvoirs publics, pour développer la création d'emploi, elle est freinée par de nombreux obstacles tant administratifs, qu'économiques, que sociaux, que psychologiques ou que culturels »<sup>4</sup>.

En d'autres termes, créer une entreprise est la manifestation la plus claire de l'entrepreneuriat et sont très souvent vu de façon synonymique. Mais toute création d'entreprise n'est pas forcément un acte entrepreneurial « pur » comme le confirme Bruyat (1993)<sup>5</sup>.

### 2.1 Diversité des situations de créations

En se basant sur l'analyse de Bruyat en faisant référence à la création d'entreprise nouvelle, recouvrant des réalités, des logiques et donc des phénomènes très différents au regard des problématiques utilisées par les chercheurs. Il est possible de distinguer quelques situations typiques de création en soulignant les implications principales sur l'entrepreneur :

- **La création ex-nihilo**

La création ex-nihilo est sans doute la forme la plus pure d'entrepreneuriat. Un individu, seul ou avec quelques associés, crée une entreprise indépendante, ne reposant sur aucune structure préexistante. Ce type de création repose une idée innovante ou, l'entrepreneur sera chargé de convaincre les utilisateurs et les acheteurs par le nouveau produit. Les risques doivent être évalués par l'entrepreneur, il doit aussi gérer des disponibilités qu'il a dans son milieu, qui lui permettent de mieux saisir l'opportunité.

- **La création par essaimage**

---

<sup>4</sup> Hernandez E-M, « le processus entrepreneurial, vers un modèle stratégique d'entrepreneuriat », l'Harmattan, Paris, 1999, p 225.

<sup>5</sup> BRUYAT. C : « Création d'entreprise : contribution épistémologiques et modélisation » thèse pour doctorat en sciences de gestion, université Pierre Mendès France 2), France, 1993, P20.

## Chapitre 1 : les déterminants à la création d'entreprises

---

L'essaimage consiste à aider un salarié à se lancer dans une activité indépendante. Au démarrage, l'essaimé travaille souvent en sous-traitance pour son ancien employeur (l'essaimeur), puis diversifie au fur et à mesure sa clientèle et conquiert son indépendance véritable.

- **La création en franchise**

La franchise est un accord commercial et juridique par lequel une entreprise appelé le franchiseur s'engage à fournir à une seconde, dite franchisée, un savoir-faire, une formation et une assistance permanente en contrepartie d'une rémunération. Ce type de création consiste, d'une certaine façon, à imiter un fonctionnement qui existe dans un contexte géographique donné. La création en franchise en bénéficie également d'un accompagnement important, mais payant, de la part du franchiseur. Elle peut permettre à celui qui n'a pas d'idées propres ou qui n'a pas une capacité à innover de réaliser son objectif de création d'entreprise.

- **La création filiale**

L'entrepreneur agit, dans ce cas, pour le compte d'une entreprise existante qui lui confie un projet de nature entrepreneuriale. Les risques personnels sont très limités et les conditions matérielles proposées sont celles d'un cadre ou bien d'un dirigeant. Cette situation peut convenir à celui qui va entreprendre mais qui ne le fait pas par peur des risques et pour ne pas remettre en cause sa situation personnelle ou familiale.

- **La reprise d'entreprise**

C'est reprendre par un individu (entrepreneur) pour son propre compte ou pour une entreprise existante une activité dont l'organisation existe déjà. Dans ce sens, l'incertitude est généralement moindre et les niveaux de risque sont beaucoup plus faibles. L'acte de reprendre réaliser par l'entrepreneur peut concerner une entreprise ou une activité en difficulté, sinon sur une entreprise qui est en bonne santé.

### 2.2 Processus de la création d'entreprise

Selon Alain Fayolle (2004)<sup>6</sup> Le processus de création d'entreprise se caractérise par le fait qu'il est organisé autour de quatre étapes. Dans chaque étape il faut tenir compte de certains éléments clés.

---

<sup>6</sup> FAYOLLE. A, « Entrepreneuriat : apprendre à entreprendre », DUNOD, 2e édition, Paris, 2012, p153-157.

## 2.2.1 L'évaluation de l'opportunité

Transformer une idée en opportunité de création réaliste nécessite de définir l'idée initiale de manière précise : Que veut-on vendre ? A qui veut-on vendre ? Quelle valeur cela peut-il apporter ? Pour y répondre, il va falloir rechercher des informations, recueillir l'avis et le conseil d'experts et de spécialistes, tester l'idée auprès de personnes extérieures et analyser les contraintes inhérentes au projet. Pour bien évaluer une opportunité de création d'entreprise, il faut :

- Avoir un minimum de créativité pour identifier, à partir d'une idée initiale, une bonne opportunité de création ;
- Maîtriser quelques concepts et outils marketing pour réussir le passage d'une bonne idée à un produit ou un service intégré dans une offre gagnante ;
- Savoir sélectionner les opportunités qui sauront résister à l'usure du temps et à la compétition

## 2.2.2 La conception et la formulation du projet de création

Dans cette étape, le projet doit passer vers la position du réalisable. A ce stade, différentes études doivent être conduites : étude du marché, étude juridique et étude financière. Toutes ces études permettent de répondre aux nombreuses questions qui se posent et d'apporter de la matière à l'élaboration de l'offre, de la stratégie et du plan d'affaire. Ces études permettent également de positionner le projet, de le dimensionner et de formaliser une stratégie pertinente. Ces études permettent d'élaborer l'offre, la stratégie, le plan d'affaires et de positionner le Projet. Les points clés de la conception d'un projet de création d'entreprise sont :

- Rechercher la meilleure adéquation possible créateur/projet de création
- Etre réaliste et pragmatique ;
- Etre clair sur la stratégie ;
- Rechercher des avantages concurrentiels durables.

## 2.2.3 Le montage juridique et financement du projet

Le montage juridique consiste à choisir une structure juridique, à sécuriser les relations avec les tiers (salariés, investisseurs, partenaires, fournisseurs et sous-

traitants) et maîtriser les techniques de protection et de valorisation de l'innovation et des savoirs faire immatériels lorsqu'il s'agit de la création d'entreprise innovante.

Le financement est un aspect critique de la vie du projet. C'est de lui que vont dépendre le lancement et le développement de l'activité. Il faut convaincre les investisseurs de l'opportunité et de la faisabilité du projet. Le business plan permet d'engager le dialogue avec les banquiers et les investisseurs. A ce stade, le créateur doit maîtriser son projet pour pouvoir répondre à toutes les questions posées par les partenaires financiers.

### 2.2.4 Le lancement des activités

Le lancement des activités démarre avec la mise en ordre de marche de l'entreprise. Pour cela, il est indispensable que tous les engagements pris par le créateur et ses partenaires soient concrétisés. Pour réussir le lancement des activités, il faut aller droit à l'essentiel, obtenir des clients et piloter réellement sa jeune entreprise, bien utiliser ses ressources et enfin ne pas perdre du temps.

## 2.3 Les facteurs influent sur la création d'entreprise

Essentiellement, la création d'une entreprise nouvelle, émane d'une prise de la motivation d'un ou plusieurs entrepreneurs. Cette décision peut être influencée par trois niveaux à savoir.

### ✓ Le niveau de désirabilité

Il s'agit de mieux cerner les facteurs qui influencent de manière directe et immédiate la désirabilité. Les facteurs économiques, sociaux-culturels et politiques affectent instantanément la désirabilité perçue d'une action ou d'un comportement donné.

La désirabilité à créer une entreprise dépend sur un premier lieu des facteurs socioculturels qui interviennent à différents niveaux :

- La famille :
- L'influence de la famille est déterminante, de nombreuses études ont démontré comparativement à la population en général, une sur présentation des entrepreneurs ayant déjà un parent lui-même entrepreneur. Cela constitue en facteur réellement discriminant de l'entrepreneuriat dans une population donnée.

## Chapitre 1 : les déterminants à la création d'entreprises

---

- L'entreprise :

Certaines entreprises développent plus que d'autre une mentalité entrepreneuriale. Elles encouragent l'initiative individuelle et la créativité de leurs propres personnels. Des entreprises vont même plus loin en incitant ainsi leur personnel à créer leur propre entreprise (essaimage).

- Le milieu Professionnel :

Certains environnements sont plus propices à la création d'entreprise que d'autre, tel est le constat aujourd'hui dans certains milieux professionnels, qui sont plus favorables à la constitution des réseaux facilitant ainsi la création d'entreprise.

- Le milieu social au sens large :

Il peut être plus ou moins favorable à l'esprit d'entreprise. Plusieurs recherches ont été menées dans ce sens, étudiant ainsi la relation qui existe entre la culture régionale, la région, les facteurs sociologiques et la création d'entreprise. Les résultats ont démontré que certains individus sont plus aptes à créer des entreprises que d'autres.

Toutefois certains antécédents et certaines caractéristiques semblent inciter les individus à prendre une décision orientée vers l'entrepreneuriat lorsque l'occasion se présente. La décision peut aussi prendre d'autres formes.

### ✓ **Le niveau de faisabilité (variable économique)**

L'entrepreneuriat est souvent influencé par des facteurs externes et qui ne dépendent pas de l'individu, il est clair qu'entre ces facteurs, il existe une interaction qui crée des climats plus au moins favorables à la création d'entreprise.

La faisabilité est définie par Gasse<sup>7</sup> (2007) comme « une série de perceptions positives par rapport à la présence et à la l'accessibilité de moyens et de ressources pertinentes à la création d'entreprise ».

Donc pour créer son entreprise, l'entrepreneur doit percevoir et accéder aux ressources propices. Elles peuvent être financière, matérielles ou encore immatérielles, tel que l'accompagnement.

---

<sup>7</sup> GASSE Y. : « Dynamique entrepreneuriale et développement économique », Ed I' Harmattan, Paris, 2007, p51.

## Chapitre 1 : les déterminants à la création d'entreprises

---

L'Etat, par les moyens qu'il dispose, joue également un rôle important dans le processus de création d'entreprise, notamment par les programmes et dispositifs d'aide à la création des entreprises.

### ✓ Le niveau de création

Pour passer à l'action, les entrepreneurs potentiels doivent réunir les moyens et les ressources pertinents au bon moment et au bon endroit. Il recense les éléments suivants qui peuvent avoir une influence déterminante sur la création d'une entreprise

- L'organisation incubatrice :

En créant une nouvelle entreprise, un entrepreneur est généralement appelé à quitter une organisation, qui à son tour influence l'entrepreneuriat par ses caractéristiques de différentes façon (influencer la localisation par exemple).

- La nature des entreprises :

Les organisations établies influencent également le type et la nature des entreprises nouvellement créées. C'est le cas en particulier des entreprises de haute technologie ou les dernières connaissances dans le domaine technique et commercial sont essentielles à la réussite.

- Les facteurs déclencheurs :

L'organisation d'origine semble aussi influencer les motivations de l'entrepreneur. Plusieurs personnes ont créé des entreprises à la suite de difficultés internes ou de changements dans l'organisation d'origine.

- L'essaiage :

L'essaiage joue un rôle important dans la création d'entreprise c'est un choix délibéré d'un employeur d'appuyer par des mesures variables la création d'entreprise par ses employés.

- La disponibilité des financements :

Les facteurs les plus mentionnés par les entrepreneurs quant au passage concret de l'intention à la création, est la disponibilité de fonds qui ressort souvent comme un élément fondamental.

- Présence d'un réseau d'aide :

Dans l'intention de donner un nouveau souffle à leurs économies, plusieurs pays ont mis en place des structures et des dispositifs d'encouragement à l'action entrepreneurial, très souvent ces institutions constituent des politiques de développement de l'esprit d'entreprise soutenues par des fonds publics.

### Section 3 : l'entrepreneur Définition

Placés au centre du phénomène entrepreneurial et de l'économie, les entrepreneurs sont perçus comme des piliers essentiels dans le développement économique du pays, les activités de ces derniers sont créateurs de richesses et d'emplois.

#### 3.1 Définition

Nous définissons l'entrepreneur comme l'individu ou le groupe d'individus qui réussit (ou réussissent) à identifier dans son (leur) environnement une opportunité et qui arrive (ou arrivent) à réunir les ressources nécessaires pour l'exploiter en vue de créer de la valeur. La création de valeur suppose la création de toute forme de richesse (argent, indépendance ; réalisation de soi, etc.) non seulement pour les parties prenantes dans l'organisation (actionnaires employé, clients, etc.) mais également, et principalement, pour l'entrepreneur lui même. La notion de valeur est donc fonction de la perception de l'entrepreneur et des aspirations personnelles qui le poussent à entreprendre. Ainsi. En fonction de ses attentes, l'entrepreneur créera une firme dans le secteur marchand, s'investira dans une association ou, tout simplement, dans un projet au travers duquel il cherchera à se réaliser et à s'épanouir<sup>8</sup>.

#### 3.2 Caractéristiques de l'entrepreneur<sup>9</sup>

Etre entreprenant peut vous apporter des bénéfices sur le plan personnel, ainsi que vous aider à devenir une personne importante dans votre famille, votre communauté, votre lieu de travail ou dans la société en général. En faisant preuve d'esprit d'entreprise, vous saurez ce qu'il faut faire dans n'importe quelle situation. Ce type d'approche vous permettra d'apprécier les défis de la vie parce que vous serez à même de traduire en résultats positifs.

Pour devenir entreprenant il faut posséder des caractéristiques spécifiques :

#### **E Energique :**

---

<sup>8</sup> [www.gemeconsortium.org](http://www.gemeconsortium.org)

<sup>9</sup> Formation du programme comprendre l'entreprise(CLE).

## Chapitre 1 : les déterminants à la création d'entreprises

---

La clé, dans l'entrepreneuriat, consiste à travailler dur, mais aussi de manière intelligente. Il faut beaucoup d'énergie mentale et physique pour être capable de faire face à tous les défis, pour trouver des solutions à tous les problèmes qui se posent et pour mener vos projets à bien. Pour maintenir cette énergie, il faut stimuler votre cerveau et tous vos sens – la vue, l'ouïe, le toucher, l'odorat et le goût de manière à ce qu'ils restent en alerte pour identifier ce qui doit être fait dans différentes situations. Il faut également être en bonne santé et en bonne forme physique, grâce à une alimentation saine et de l'exercice.

### **N Négociateur :**

En tant que responsable d'une entreprise, vous serez en permanence amené à négocier : avec les fournisseurs, les clients, le personnel. Cela demande des qualités humaines qui vous permettront tantôt de vous montrer souple dans certaines situations, tantôt d'être ferme quand cela s'avère nécessaire.

### **T Tenace :**

Pour obtenir une récompense satisfaisante, les tâches doivent être bien exécutées et terminées dans les délais. Efficacité, efficacité et gestion du temps sont des aspects importants qui permettent une bonne réalisation des tâches. Si il est capable de se concentrer sur les résultats, cela l'aidera à aller au bout de tout ce que il entreprendra.

### **R Rassembleur**

Être capable de rassembler les ressources et les énergies, de les organiser et les gérer pour mener à bien son entreprise. Savoir identifier, mobiliser et utiliser efficacement les ressources, physiques et autres, nécessaires à l'entreprise.

### **E Empathie**

Être mentalement capable de se mettre à la place de la ou des personnes à convaincre. De ressentir ce qu'elles ressentent. Être capable de se mettre à leur place. En tant que chef d'entreprise, Être capable d'imaginer ce qu'un client potentiel peut ressentir.

### **P Planificateur**

Pour être capable d'avoir une vue d'ensemble de l'entreprise, il est nécessaire d'établir un plan écrit. Ceci aidera à clarifier la situation afin de prendre la décision de créer ou non

## **Chapitre 1 : les déterminants à la création d'entreprises**

---

l'entreprise .c'est grâce a la planification qu'on aura une indication des bénéfices ou pertes éventuels.

### **R Risques**

La décision d'aller de l'avant et de démarrer une entreprise ou d'entreprendre une activité doit être prise. Tout entrepreneur ne prend cette décision qu'après avoir fait un certain nombre de recherches, de manière à s'assurer qu'il sera en mesure d'atteindre les résultats, d'être performant et d'en recevoir les récompenses. Toujours passer par cette première étape, car elle marque la différence entre quelqu'un qui est capable d'entreprendre et quelqu'un qui ne l'est pas. Le succès commence avec la décision de prendre la direction que l'on souhaite.

### **E Endurant**

Il y a beaucoup de défis à relever quand on démarre une entreprise. Les femmes font face a des défis spécifiques, dont certains peuvent être décourageants. Pour pouvoir concrétiser le démarrage de l'entreprise qui apportera la récompense souhaitée, il est important de disposer de capacités d'endurance pour rester sur la voie fixée. La patience, la persévérance et la confiance sont des qualités donc faire preuve pour endurer les défis physique et mentaux auxquels on sera confrontés .

### **N Novateur**

Une autre caractéristique d'un entrepreneur est sa capacité a mettre en pratique des idées nouvelle qui vont lui permettre d'entreprendre des activités inédites. Grace a son initiative individuelle, son imagination, son intuition et a son perspicacité, sera en mesure de trouver de nouvelles façons de s'adapter a toutes les situation nouvelles dans lesquelles il risque de trouver. Pour être innovant, il est essentiel de disposer d'un maximum d'informations. C'est pourquoi les entrepreneurs accordent beaucoup d'importance a l'information et sont en permanence en alerte et a la recherche de nouveautés.

### **A Autonome**

Etre autonome signifie que l'on est libre de toute dépendance des autres. Les personnes entreprenantes sont capables de prendre leurs propres décisions et sont indépendantes. Elles fonctionnent d'après leur propre volonté et ne subissent aucun contrôle d'autrui.

### **N Niveau de compétences**

Les hommes et les femmes entrepreneurs ont les compétences ou le savoir-faire qui leur permet d'entreprendre des activités et de les mener à bien. La plupart des personnes disposent d'une certaine quantité de connaissances, d'aptitudes ou de compétences pratique qui peuvent être utiles pour diriger une entreprise. C'est pourquoi il doit évaluer son talent, le niveau de ses compétences et la façon dont ceux-ci pourraient être exploités pour réaliser son projet d'entreprise. Il faut constamment utiliser ses talents et ses compétences acquises pour éviter de les oublier ou de les gâcher.

### **T Travailleur**

Pour être performant et accomplir toutes les activités dans lesquelles il est engagé, il faut de la motivation. Si il adopte une attitude positive et faire preuve de ténacité, il obtiendra de bons résultats dans tout ce que il va entreprendre. C'est une approche qui lui donnera l'énergie de travailler plus que la normale.

### **3.3. Les différentes approches typologiques de l'entrepreneur<sup>10</sup>**

L'approche typologique renvoie à des critères et à des dimensions qui constituent, d'une certaine façon, des facteurs essentiels de compréhension des entrepreneurs, nous essayerons de développer les quelques approches qui nous semblent résumer tous les autres.

#### **✓ L'entrepreneur artisan versus l'entrepreneur opportuniste**

Norman Smith (1967) identifié deux types d'entrepreneurs selon les conditions de création d'entreprise, l'entrepreneur opportuniste et l'entrepreneur artisan :

- **L'entrepreneur artisan:**

Et défini par rapport aux conditions limitées, une formation et une expérience faible et essentiellement technique, méfiant des emprunts, à une attitude paternaliste avec ses personnels, mais avant tous il est désireux de travailler à son propre compte.

- **L'entrepreneur opportuniste :**

Ses caractéristiques sont un peu différentes de celles de l'artisan. Il possède, en effet, un niveau d'instruction, une bonne intégration sociale et environnementale, il plus âgé et plus

---

<sup>10</sup> 10Fayolle. A, « Entreprenariat : Apprendre à entreprendre », 2e édition, Dunod, Paris, 2012, p76, p77, p78, p79

## Chapitre 1 : les déterminants à la création d'entreprises

---

expérimenté, particulièrement en matière de gestion, chercher toujours à développer l'affaire qu'il a créée.

### ✓ **La typologie de Laufer**

Jacqueline Laufer (1975), a mis en évidence quatre types d'entrepreneurs selon la motivation dominante à la création d'entreprise et les buts principaux de l'entrepreneur à savoir :

- **L'entrepreneur manager ou innovateur** : formé dans une grande école, il a déroulé une carrière brillante dans des grandes entreprises. Ce type d'entrepreneur est motivé par les besoins de création, de réalisation et de pouvoir. Ses buts s'articulent prioritairement autour de la croissance et de l'innovation.
- **L'entrepreneur propriétaire orienté vers la croissance** : l'objectif de croissance est également présent pour cet entrepreneur, mais l'autonomie financière représente également un objectif important et la recherche d'équilibre entre croissance et autonomie constitue une préoccupation permanente
- **L'entrepreneur refusant la croissance mais recherchant l'efficacité** : Cet entrepreneur choisit clairement un objectif d'indépendance et refuse la croissance qui pourrait l'amener à ne pas atteindre ce but prioritaire. Ses motivations sont beaucoup plus centrées sur les besoins de pouvoir et d'autorité.
- **L'entrepreneur artisan** : On trouve dans cette approche une figure d'entrepreneur déjà évoquée. La motivation centrale et le besoin d'indépendance et l'objectif essentiel est la survie de l'entreprise. A cet égard, l'indépendance est plus importante que la réussite économique

### ✓ **Les P.I.C et les C.A.P :**

Julien et Marchesnay (1988) distinguent deux grands types d'entrepreneurs basés sur la pérennité de l'unité créée, l'indépendance et enfin la croissance.

- **L'entrepreneur PIC (pérennité-Indépendance-croissance)**: Avant tout, celui-ci cherche la pérennité de son affaire pour la transmettre à ses enfants (affaire familiale) et désire conserver son indépendance financière (autofinancement). La croissance ne constitue pas pour lui un objectif prioritaire. Le PIC est appliqué beaucoup plus par les entreprises familiales.
- **L'entrepreneur CAP (croissance-autonomie-pérennité)**: vise premièrement la croissance et le développement de son affaire. Il cherche aussi l'autonomie sur tous les

## Chapitre 1 : les déterminants à la création d'entreprises

---

côtés de prise de décision, mais ne fait pas de la pérennisation de son affaire un objectif primordial.

### ✓ **Les indépendants versus les créateurs d'organisation**

L'analyse des motivations entrepreneuriales, telles que le besoin de création, le pouvoir et l'autonomie amène Etzinger (1979) à proposer une vue simplifiée de la typologie de Jacqueline Laufer (1975). IL identifie deux catégories principales subsistent:

- **Les entrepreneurs indépendants:** équivalents des entrepreneurs artisans, pour lesquels le besoin d'autonomie est dominant.
- **Les entrepreneurs créateurs d'organisation :** qui regroupent tous les autres types de la grille de Laufer, pour lesquels le besoin de pouvoir est dominant.

### ✓ **L'approche de Schumpeter**

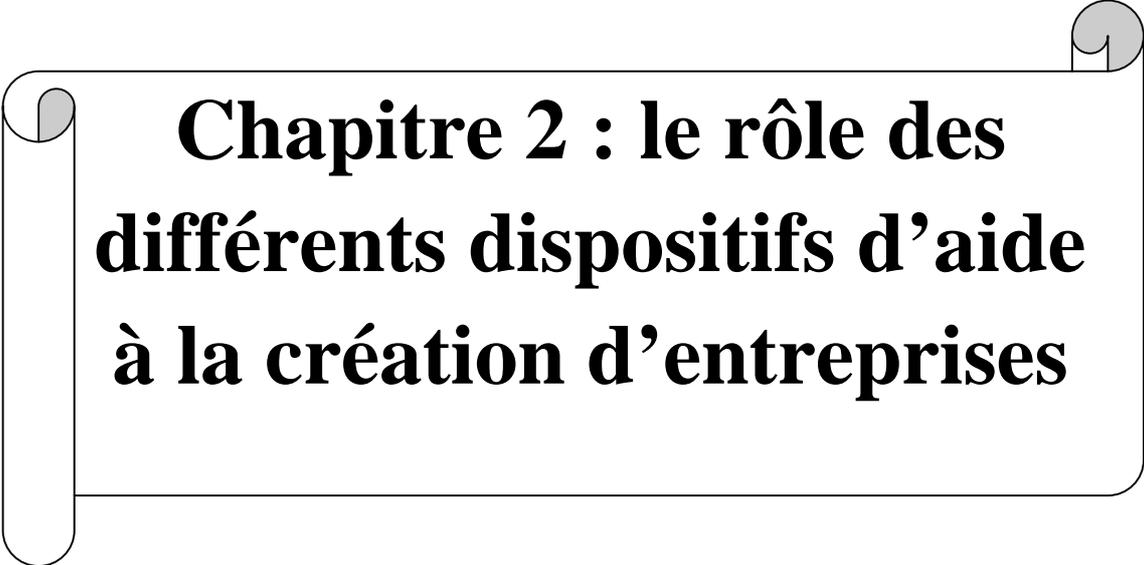
D'autres typologies apparaissent complémentaires de celles que nous venons de voir. Nous allons présenter l'approche de Schumpeter (1935) qui repère quatre types historiques d'entrepreneurs :

- **Le fabricant commerçant :** présent un projet capitaliste le plus souvent. Les fonctions exercées par ce type d'entrepreneurs sont multiples et ce dernier sa position essentiellement de façon héréditaire.
- **Le capitaine d'industrie :** agit, soit par influence personnelle, soit dans le but d'acquérir la propriété ou le contrôle de la majorité des actions.
- **Le directeur salarié :** possédant un statut particulier, et que peut être intéressé ou non aux résultats de l'entreprise. Dans tous les cas, son comportement n'est pas celui d'un capitaliste.
- **Le fondateur :** s'implique très fortement au tout début de la vie de l'entreprise. IL lance l'affaire, puis se retire assez rapidement.

### **Conclusion :**

Durant ce chapitre, nous avons essayé de relier les trois concepts à savoir le chômage à la création d'entreprises puis à l'entrepreneur. Ce dernier est perçu comme l'acteur principale de ce cheminement c'est-à-dire en créant son entreprise il joue un rôle primordial dans l'absorption du chômage à travers la création de richesse et d'emploi.

Aujourd'hui la création d'entreprises se représente comme la manifestation la plus nette du phénomène entrepreneurial. Cet aspect présuppose l'existence d'une idée non encore exploitée par les entrepreneurs susceptibles d'être appliquée dans une organisation afin de susciter et/ou de satisfaire un besoin sur le marché. En principe, cette création se fait généralement sur une petite échelle avec la naissance d'une petite entreprise indépendante.



## **Chapitre 2 : le rôle des différents dispositifs d'aide à la création d'entreprises**

## Chapitre 2 : le rôle des différents dispositifs d'aide à la création d'entreprises

---

### **Introduction :**

Notre pays se trouve, depuis des années, confronté à une crise économique qui se traduit par : l'incapacité de créer de l'emploi. Ainsi le chômage est devenu un défi majeur auquel nous devons faire face, en particulier celui de la tranche des jeunes qui représente 70% de la population totale.

Face à cette situation, les pouvoirs publics ont été obligés de mettre en place un certain nombre de dispositifs d'emploi pour répondre à la demande d'emploi de plus en plus accrue chez les jeunes. Il s'agit d'un ensemble cohérent de dispositifs visant à soutenir la création d'emplois et la promotion de l'investissement.

De ce fait, ce présent chapitre est divisé en deux sections dans la première nous présenterons les dispositifs et les structures d'aide et d'accompagnement à la création d'entreprise en Algérie sauf le dispositif ANSEJ qui fera l'objet d'une présentation un peu plus détaillée dans la seconde section puisque notre études se portera sur ce dispositif en lui-même.

Le choix de retenir l'ANSEJ pour déterminer le rôle des dispositifs d'accompagnement à la création d'entreprise revient au fait que c'est l'organisme le plus actif ayant aidé à financés près de 18702 entreprises depuis son lancement jusqu'à le 31/12/2018 et qu'il vise la tranche d'âge la plus touchée par le chômage en Algérie, c'est-à-dire de 19 ans à 40 ans.

### **Section 1 : présentation des dispositifs d'aide à la création d'entreprise en Algérie**

Dans le cadre de la lutte contre du chômage l'Etat a mis en place plusieurs dispositifs afin de faciliter la création d'entreprises et d'aider les jeunes prometteurs ont leur apportant un appui grâce à des structures qui les accompagnent dans la formalisation de leur activité.

#### **1.1. Les dispositifs d'aides à la création d'entreprises**

En raison de manque de capitaux et d'expérience chez les jeunes porteurs de projets l'Etat a mis en place différents dispositif de soutien et d'accompagnement pour stimuler l'entrepreneuriat.

## Chapitre 2 : le rôle des différents dispositifs d'aide à la création d'entreprises

---

### 1.1.1. L'Agence Nationale de Gestion du Microcrédit (ANGEM)

C'est une agence qui a été créée par la décision du conseil du gouvernement du 16 décembre 2003 qui a adopté le décret exécutif n°04-14 du 22 janvier 2004. L'ANGEM vise à favoriser l'auto emploi, le travail à domicile et les activités artisanales dans les zones urbaines et rurales, encourager l'émergence d'activité économique et culturelles de production de biens et services génératrices de revenu dans les zones rurales, et à développer l'esprit entrepreneurial dans un souci d'intégration économique et social<sup>1</sup>.

#### Objectifs globaux<sup>2</sup>

- ✓ La lutte contre le chômage et la précarité dans les zones urbaines et rurales en favorisant l'auto-emploi, le travail à domicile et les activités artisanales et de métiers, en particulier chez la population féminine ;
- ✓ La stabilisation des populations rurales dans ses zones d'origine par l'émergence d'activités économiques, culturelles, de production de biens et services, génératrices de revenus ;
- ✓ Le développement de l'esprit d'entrepreneuriat qui remplacerait celui d'assistanat, et aiderait ainsi à l'intégration sociale et à l'épanouissement individuel des personnes ;

L'ANGEM représente un instrument de réalisation de la politique du gouvernement pour la lutte contre le chômage et la précarité. Ses principales missions sont celles de :

- **Gérer** le dispositif du micro-crédit conformément à la législation et la réglementation en vigueur ;
- **Soutenir, conseiller et accompagner** les bénéficiaires du micro-crédit dans la mise en œuvre de leurs activités ;
- **Notifier** aux bénéficiaires dont les projets sont éligibles au dispositif, les différentes aides qui leur sont accordées ;
- **Assurer le suivi des activités réalisées** par les bénéficiaires en veillant au respect des clauses des cahiers des charges qui les lient à l'Agence.

---

<sup>1</sup>ANGEM, « Le micro crédit mécanisme d'aide à la création de micros entreprises », agences de Bejaia.

<sup>2</sup> <http://www.angem.dz/consulé> le 01.05.2019.

## Chapitre 2 : le rôle des différents dispositifs d'aide à la création d'entreprises

- **Assister les bénéficiaires** du micro-crédit, en cas de besoin, auprès des institutions et organismes concernés par la mise en œuvre de leurs projets.

**Tableau n°01** : répartition du nombre d'entreprise créée et d'emploi crée depuis 2013 à 2017

**Source** : établi par nos soins d'après les données de l'ANGEM.

année	Nombre d'entreprise créés	%	Nombre d'emplois créés	%
<b>2013</b>	<b>517</b>	<b>27.44</b>	<b>1034</b>	<b>27.4</b>
<b>2014</b>	<b>518</b>	<b>27.49</b>	<b>1036</b>	<b>27.49</b>
<b>2015</b>	<b>335</b>	<b>17.75</b>	<b>670</b>	<b>17.78</b>
<b>2016</b>	<b>281</b>	<b>14.91</b>	<b>562</b>	<b>14.91</b>
<b>2017</b>	<b>233</b>	<b>12.36</b>	<b>466</b>	<b>12.36</b>
<b>Total</b>	<b>1884</b>	<b>100</b>	<b>3768</b>	<b>100</b>

**Source** : établi par nos soins d'après les données de l'ANGEM.

A partir du tableau nous remarquons que le nombre d'entreprises créées entre les deux premières années (2013-2014) est quasiment le même avec un taux respectivement 27.44% et 27.49%, suivi par une baisse remarquable dans les trois dernières années (2015-2016-2017).

Nous remarquons aussi une régularité de nombre d'emploi crée en 2013 et 2014 avec un taux de 27.44% à 27.49%. Ensuite une baisse du taux d'emploi créé les trois dernières années (2015-2016-2017) avec des taux respectifs de 17.78%, 14.91% et 12.36%.

Le nombre d'entreprises créés pendant ses 5 années est de 1884 pour 3768 emplois créés.

### 1.1.2. Agence Nationale de Développement de l'Investissement (ANDI)<sup>3</sup>

Pour apporter les correctifs nécessaires et donner un nouveau souffle à la promotion de l'investissement, les pouvoirs publics ont promulgué en 2011 l'ordonnance n°01-03

<sup>3</sup> <http://www.andi.dz/>, consulté le 05.05.2019.

## Chapitre 2 : le rôle des différents dispositifs d'aide à la création d'entreprises

du 20/08/2001 relative au développement de l'investissement. Elle prévoit notamment, la création d'un guichet unique placé sous l'autorité du chef du gouvernement sous la forme d'une « agence nationale de développement de l'investissement (ANDI) » en remplacement de l'APSI. Cette institution gouvernementale s'est vue confier la mission de facilitation, de promotion et d'accompagnement de l'investissement. C'est un établissement public à caractère administratif pour fournir des services aux investisseurs nationaux et étrangers. Elle apporte une décentralisation du guichet unique au niveau local, la prise en charge des demandes de terrains industriels et la gestion du fonds d'appui à l'investissement

### L'ANDI a pour missions :

- l'enregistrement des investissements ;
- la promotion des investissements en Algérie et à l'étranger ;
- la promotion des opportunités et potentialités territoriales ;
- la facilitation de la pratique des affaires, du suivi de la constitution des sociétés et de la réalisation des projets ;
- l'assistance, l'aide et l'accompagnement des investisseurs ;
- l'information et la sensibilisation des milieux d'affaires ;
- la qualification des projets, leur évaluation et l'établissement de la convention d'investissement à soumettre à l'approbation du conseil national de l'investissement.

**Tableau n°01** : Evolution des projets d'investissement financés par l'ANDI depuis 2013 à 2017.

année	Nombre d'entreprise créée	%	Nombre d'emplois créés	%
<b>2013</b>	<b>548</b>	<b>23.96</b>	<b>3993</b>	<b>19.21</b>
<b>2014</b>	<b>634</b>	<b>27.72</b>	<b>4196</b>	<b>20.19</b>
<b>2015</b>	<b>521</b>	<b>22.78</b>	<b>4655</b>	<b>22.4</b>
<b>2016</b>	<b>404</b>	<b>17.66</b>	<b>4180</b>	<b>20.11</b>
<b>2017</b>	<b>180</b>	<b>7.87</b>	<b>3757</b>	<b>18.07</b>
<b>Total</b>	<b>2287</b>	<b>100</b>	<b>20781</b>	<b>100</b>

**Source** : établi par nos soins d'après les données de l'ANDI.

## Chapitre 2 : le rôle des différents dispositifs d'aide à la création d'entreprises

---

D'après ce tableau, nous constatons que le nombre d'entreprises a augmenté de 2013 à 2014 avec un taux de 27.72%, mais le nombre commence à diminuer à partir de 2015 pour atteindre 180 projets déclarés au 1er semestre 2017.

D'après ce tableau, nous remarquons une augmentation de 2013 à 2015 où le nombre d'emploi avait atteint le sommet avec 4655 emplois créés qui représente 22.40 % de l'ensemble d'emploi. Nous constatons aussi que malgré la baisse du nombre d'entreprises financées, le nombre d'emploi crée augmente. Nous pouvons expliquer cela par la taille des projets financés durant 2015.

Le nombre des projets déclarés par l'ANDI de 2013 à 2017 est de 2287 projets qui ont permis de créer 20781 emplois.

### 1.1.3. La Caisse Nationale d'Allocation Chômage (CNAC)

La caisse nationale d'assurance chômage a été créé le 06/07/1994 correspond au décret exécutif N°94 -188 portant statut de la CNAC.

La caisse vise les chômeurs de la tranche d'âge entre 30 et 50 ans, qui investissent dans des activités industrielles, artisanales, agriculture, hydraulique et des services, sauf la revente en l'état, pour des montants d'investissement pouvant atteindre 10 millions de Dinars. Il inclut un système de prêts, un fond de caution mutuelle couvrant 70% du crédit consenti par la banque, et un accompagnement.<sup>4</sup>

Depuis sa création en 1994, en tant qu'institution publique de sécurité sociale, (sous tutelle du Ministère du Travail de l'Emploi et de la Sécurité Sociale) ayant reçu pour vocation d'atténuer ou « amortir » les effets sociaux consécutifs aux licenciements massifs de travailleurs salariés du secteur économique décidés en application du plan d'ajustement structurel (PAS), la CNAC a connu différentes étapes dans son parcours, toutes caractérisées à chaque fois par la prise en charge de nouvelles missions qui lui sont confiées par les pouvoirs publics<sup>5</sup>

---

<sup>4</sup> Journal officiel n°34,1994.

<sup>5</sup> <https://www.cnac.dz/>

## Chapitre 2 : le rôle des différents dispositifs d'aide à la création d'entreprises

### La CNAC a pour mission de :

- L'indemnisation du chômage
- Dispositif portant mesures d'encouragement et d'appui à la promotion de l'emploi
- Le dispositif de Soutien à la création et à l'extension d'activités pour les chômeurs promoteurs âgés de 30 à 50 ans
- L'aide à la création d'activités pour les chômeurs promoteurs âgés de 35 à 50 ans

**Tableau n° 02** : Evolution de nombre d'entreprises financés par la CNAC depuis 2013 à 2017

année	Nombre d'entreprise financés	%	Nombre d'emplois créés	%
<b>2013</b>	<b>537</b>	<b>30.1</b>	<b>1031</b>	<b>28.64</b>
<b>2014</b>	<b>459</b>	<b>25.73</b>	<b>950</b>	<b>26.39</b>
<b>2015</b>	<b>387</b>	<b>21.69</b>	<b>802</b>	<b>22.28</b>
<b>2016</b>	<b>301</b>	<b>16.87</b>	<b>612</b>	<b>17</b>
<b>2017</b>	<b>101</b>	<b>5.66</b>	<b>205</b>	<b>5.69</b>
<b>Total</b>	<b>1784</b>	<b>100</b>	<b>3600</b>	<b>100</b>

Le **Source** : Etabli par nos soins d'après les données de la CNAC.

Le tableau ci-dessus montre l'évolution du nombre d'entreprises financées par la Caisse Nationale d'Allocation de Chômage au niveau de la wilaya de Bejaia depuis son entrée en application en 2013 à 2017.

Ainsi, nous remarquons que le nombre d'entreprises financées en 2013 est supérieur à toutes les années avec un taux de 30.1%, ensuite le nombre d'entreprises financées a commencé à baisser jusqu'en 2017 pour atteindre un taux de 5.6%, mais cela n'a pas duré vu qu'une année plus tard le nombre de projets financés a enregistré une baisse.

Pour le nombre d'emploi généré, nous remarquons qu'il y a une diminution depuis 2013. Ceci renvoi au recul du nombre d'entreprises financés. De 2013 à 2017, la CNAC a permis le lancement de près de 1784 entreprises générant 3600 emplois, soit une moyenne d'un peu

## Chapitre 2 : le rôle des différents dispositifs d'aide à la création d'entreprises

---

plus de 2 employés par entreprise ce qui reflète la taille des projets majoritairement financés par la CNAC.

### Conclusion

Les dispositifs d'aides a la création d'entreprise (ANSEJ, CNAC et ANGEM) ont joué un rôle très important dans la création de nouvelle PME, par conséquents, ses dispositifs ont apportés une aide importante dans la lutte contre le chômage en Algérie en créant d'avantage d'emplois et en encourageant l'investissement chez les jeunes entrepreneurs et en les accompagnants dans leurs démarches de création d'entreprises.

### Section 2 : présentation de l'organisme d'accompagnement ANSEJ de la wilaya de Bejaia<sup>6</sup>

Dans cette section nous allons présenter d'une façon détaillée le dispositif d'aidée a la création d'emploi ANSEJ ainsi que son rôle.

#### 2.1. Présentation du dispositif ANSEJ

L'Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes, par abréviation ANSEJ, créée en 1996, est un organisme public à caractère spécifique, doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière, placé sous la tutelle du Ministre chargé de l'emploi.

L'ANSEJ accompagne les porteurs de projets pour la création et l'extension des micro-entreprises de production de biens et de services.

L'ANSEJ dispose d'un réseau de 51 antennes, implantées dans toutes les wilayas du pays, ainsi que des annexes situées dans les grandes localités.

##### 2.1.1. Les Missions et les objectifs du dispositif l'ANSEJ

#### Les missions

- Soutenir, conseiller et accompagner les jeunes promoteurs à la création d'activités.
- Mettre à la disposition des jeunes promoteurs toute information économique, technique, législative et réglementaire relative à leurs activités.

---

<sup>6</sup> <http://www.ansej.org.dz/>

## Chapitre 2 : le rôle des différents dispositifs d'aide à la création d'entreprises

---

- Développer des relations avec les différents partenaires du dispositif (banques, impôts, CNAS et CASNOS, etc.). Développer un partenariat intersectoriel pour l'identification des opportunités d'investissement – divers secteurs.
- Assurer une formation sur la technique de gestion de la micro-entreprise au profit des jeunes promoteurs.
- Encourager toute autre forme d'actions et de mesures pour la promotion de la création et l'extension d'activité.

### Les objectifs principaux

- Favoriser la création d'activités de biens et services par les jeunes promoteurs.
- Encourager toutes formes d'actions et de mesures tendant à promouvoir l'entrepreneuriat.

### Conditions d'éligibilité

-Être âgé (s) de 19 à 35 ans. Dans des cas exceptionnels, lorsque l'investissement génère au moins trois (3) emplois permanents (y compris les jeunes promoteurs associés dans l'entreprise) l'âge limite du gérant de l'entreprise créée pourra être à quarante (40) ans.

-Être titulaire d'un diplôme, d'une qualification professionnelle et/ou posséder un savoir-faire reconnu ;

-mobiliser un apport personnel sous forme de fonds propres qui varie selon le type de financement et le niveau de l'investissement.

-Ne pas occuper un emploi rémunéré au moment de l'introduction du formulaire d'inscription pour bénéficier de l'aide.

-Être inscrit auprès des services de l'agence nationale de l'emploi comme chômeur demandeur d'emploi.

-Ne pas être inscrit au niveau d'un centre de formation, institut ou université au moment de l'introduction de demande d'aide, sauf s'il s'agit d'un perfectionnement dans son activité.

-Ne pas avoir bénéficié d'une mesure d'aide au titre de la création d'activité.

### Montant maximum de l'investissement :

## Chapitre 2 : le rôle des différents dispositifs d'aide à la création d'entreprises

---

Le montant maximum de l'investissement est de dix millions (10.000.000) de dinars, pour chacune des phases :

- Créations ou extension.
- Les prêts non rémunérés supplémentaires sont octroyés en sus du montant de l'investissement.

### **Inscription :**

L'inscription des promoteurs au niveau de l'Agence Nationale de soutien à l'Emploi des jeunes ANSEJ, se fait exclusivement sur la base d'un imprimé appelé « formulaire d'inscription » à télécharger du site « [www.promoteur.ansej.dz](http://www.promoteur.ansej.dz) », ou avec « [www.ansej.org.dz](http://www.ansej.org.dz) ».

Pour remplir le formulaire, il faut avoir un E-mail valide et établir :

- Des factures pro forma +les devis d'assurances
- La carte ANEM

Le jour du rendez-vous à l'ANSEJ, il faut se munir de la carte d'Identité et d'une photo claire.

### **2.2. Les modes de financements<sup>7</sup>**

Le dispositif ANSEJ prévoit trois modes de financement

- Le financement triangulaire ;
- Le financement mixte ;
- L'autofinancement.

#### **2.2.1. Création de micro entreprise dans le cadre du financement TRIANGULAIRE**

##### **- le montage financier :**

Le financement triangulaire est constitué comme suit

1. apport personnel du jeune promoteur

---

<sup>7</sup> Document fourni par l'ANSEJ BEJAIA.

## Chapitre 2 : le rôle des différents dispositifs d'aide à la création d'entreprises

2. prêt non rémunéré de l'ANSEJ
3. crédit bancaire bonifié à 100% pour tous les secteurs d'activités, et garanti par le Fonds de Caution Mutuelle de Garantie Risque /Crédits jeunes promoteurs (

### - La structure du financement triangulaire :

#### Niveau1

**Tableau n°04** : le montant d'investissement jusqu'à 5.000.000DA

Montant de l'investissement	Prêt non rémunéré (ANSEJ)	Apport personnel	Crédit bancaire
Jusqu'à 5.000.000 DA	29%	01%	70%

Source : Etabli par nos soins à partir de document du dispositif ANSEJ.

#### Niveau2

**Tableau n°05** : le montant d'investissement de 5.000.001 à 10.000.000DA

Montant de l'investissement	Prêt non rémunéré (ANSEJ)	Apport personnel	Crédit bancaire
De 5.000.001 DA à 10.000.000 DA	28%	02%	70%

Source : Etabli par nos soins à partir de document du dispositif ANSEJ.

### 2.2.2. Création de micro entreprise dans le cadre du financement MIXTE

#### - le montage financier :

Le financement mixte est constitué comme suit

- 1) apport personnel du jeune promoteur
- 2) prêt non rémunéré de l'ANSEJ

#### - La structure du financement mixte :

#### Niveau1

**Tableau n°06** : le montant d'investissement de 5.000.001 à 10.000.000 DA

## Chapitre 2 : le rôle des différents dispositifs d'aide à la création d'entreprises

Montant de l'investissement	Prêt non rémunéré (ANSEJ)	Apport personnel
De 5.000.001 DA a 10.000.000 DA	29%	71%

Source : Etabli par nos soins à partir de document du dispositif ANSEJ.

### Niveau2

Tableau n°07 : le montant d'investissement de 5.000.001 à 10.000.000 DA

Montant de l'investissement	Prêt non rémunéré (ANSEJ)	Apport personnel
De 5.000.001 DA a 10.000.000 DA	28%	72%

Source : Etabli par nos soins à partir de document du dispositif ANSEJ.

### 2.2.3. Création de micro entreprise en type de l'AUTOFINANCEMENT

Tableau n°08 : le montant d'investissement de 10.000.000 DA

Montant de l'investissement	Apport personnel
Jusqu'à 10.000.000 DA	100%

Source : Etabli par nos soins à partir de document du dispositif ANSEJ.

## 2.3. Aides financières et avantages fiscaux accordés par le dispositif ANSEJ

Le jeune promoteur bénéficie d'avantages fiscaux et aides financières au moment de la réalisation, et d'exonération lors de l'exploitation de son projet. Ces avantages sont accordés tant en phase de création que lors de l'extension des capacités de production.

Les avantages fiscaux accordés à la micro-entreprise, en phase d'extension, concernent uniquement les nouveaux apports. Le prorata est déterminé par rapport au total des apports.

### ✓ Aides financières

-Un prêt non rémunéré

-Un prêt non rémunéré supplémentaire si nécessaire ;(cas financement triangulaire)

## Chapitre 2 : le rôle des différents dispositifs d'aide à la création d'entreprises

---

-Une bonification du taux d'intérêt bancaire a 100%. (Cas financement triangulaire)

### ✓ **Avantage fiscaux**

La micro-entreprise bénéficie des avantages fiscaux suivants :

#### **a. Phase réalisation :**

- Exemption du droit de mutation a titre onéreux pour les acquisitions immobilières effectuées dans le cadre de la création d'une activité industrielle ;

-Exonération des droits en matière d'enregistrement pour les actes constitutifs de sociétés.

-Application du taux réduit de 5 % en matière de droits de douane pour les équipements entrant directement dans la réalisation de l'investissement

#### **b. Phase exploitation :**

-Exonération de la taxe foncière sur les constructions et additions de constructions pour une période de << 03 ans, 06 ans ou 10 ans << selon le lieu de l'implantation du projet, a compter de la date de sa réalisation

-Exonération totale pour une période de << 03 ans, 06 ans ou 10 ans << selon l'implantation du projet, a compter de la date de sa mise en exploitation de l'impôt Forfaitaire Unique (IFU) ou de l'impôt d'après le régime du bénéfice réel.

- A l'expiration de la période d'exonération citée dans le tiret n°2, cette dernière peut être prorogés de deux (2) années, lorsque le promoteur d'investissement s'engage à recruter au moins trois(3) employés a durés indéterminés.

Le non-respect des engagements liés au nombre d'emplois créés entraine le retrait des avantages et le rappel des droits et taxes qui auraient dus être acquittés.

Toutefois, les investisseurs-les personnes physiques au titre de l'impôt forfaitaire unique-demeurent assujettis au paiement d'un minimum d'imposition correspondant a 50% du montant (10 000 DA), prévu dans le code des impôts soit, pour chaque exercice, et quel que soit le chiffre d'affaires réalisé.

## Chapitre 2 : le rôle des différents dispositifs d'aide à la création d'entreprises

---

-Un abattement d'impôt sur le revenu global(IRG) ou l'impôt sur les bénéfices des sociétés (IBS ), selon le cas, ainsi que sur la taxe sur l'activité professionnelle (TAP ) a l'issue de la période d'exonération, pendant les trois premières années d'imposition comme suit :

70% durant la première année d'imposition

50% durant la deuxième année d'imposition

25% durant la troisième année d'imposition

### **c. Phase d'extension**

Il concerne les investissements réalisés par une micro entreprise en situation d'expansion. L'investissement d'extension concerne les micros entreprises réalisées dans le cadre du dispositif ANSEJ dont l'objectif est d'augmenter les capacités de production dans la même activité ou une activité connexe.

-Franchise de la TVA pour les acquisitions des biens d'équipement et services directement dans la réalisation de l'investissement.

-Application du taux réduit de 5% en matière de droits de douanes pour les biens d'équipement importés entrant directement dans la réalisation de l'investissement.

-Un prêt non rémunéré (PNR) octroyé par l'ANSEJ et modulé selon le type et le niveau de financement.

-Bonification des taux d'intérêt bancaires à 50% en zones normales et 75% en zones spécifiques. Ces taux à 75% en zones normales et 90% en zones spécifique quand l'activité est du secteur de l'agriculture, de l'hydraulique ou la pêche

### **Les prêts non rémunérés supplémentaires**

En plus du prêt non rémunère (PNR) classique, les jeunes porteurs de projets peuvent bénéficier d'une aide sous forme d'un prêt non rémunère supplémentaire, selon les trois formules suivantes :

#### **Prêt location :**

## Chapitre 2 : le rôle des différents dispositifs d'aide à la création d'entreprises

---

Le prêt Non rémunère <<location>> (PNR-LO) est une aide supplémentaire accordés aux promoteurs, d'un montant a hauteur de 500 000 DA remboursable pour la prise en charge du loyer du local ou du poste a quai au niveau des ports, destiné a abriter l'activité projetée .il est accordé exclusivement :

Aux promoteurs sollicitant un financement triangulaire et en phase de création d'activité, a l'exception des activités non sédentaires et des activités dédiées aux cabinets groupés .Ne peuvent bénéficier de ce prêt :

- Les jeunes porteurs de projets d'activités non sédentaires
- Les jeunes porteurs de projets d'activités à créer dans le cadre des cabinets groupés
- Lorsque le propriétaire du local est un ascendant ou conjoint du promoteur.

### **Cabinets groupés**

Prêts Non rémunère <<Cabinet groupé>> (PNR-CG ) est une aide supplémentaire accordée aux diplômés de l'enseignement supérieur, d'un montant qui ne saurait dépasser Le 1 million de dinars remboursable ,pour la prise en charge du loyer des locaux destinés a la création de cabinets groupés , et il est accordés exclusivement :

- Lorsque le propriétaire du local est un ascendant ou conjoint du promoteur, il ne peut bénéficier de ce prêt.

On entend par cabinet groupé l'association de (2) projet minimum, occupant le même local, présentés par des jeunes promoteurs, exerçant dans le même domaine d'activité, relevant des domaines : Médical, auxiliaires de justice, Expertise comptable, Commissariat aux comptes, comptables agréés, bureaux d'études et de suivi relevant des secteurs du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique.

### **Véhicules ateliers**

Le prêt non rémunéré <<véhicules atelier>> (PNR-VA) est une aide d'un montant de 500.000 DA remboursable, destiné a l'acquisition d'un véhicule atelier. Il est accordé exclusivement aux jeunes promoteurs diplômés du système de la formation professionnelle, sollicitant un financement triangulaire en phase de création, pour l'exercice des activités non sédentaires

## Chapitre 2 : le rôle des différents dispositifs d'aide à la création d'entreprises

---

de : plomberie, électricité bâtiment, chauffage, climatisation, vitrerie, peinture-bâtiment, mécanique automobile.

### **2.4. Les caractéristiques de l'Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes (ANSEJ) :**

« Le dispositif de création des micros entreprises présente trois caractéristiques qui sont : la simplicité, la transparence et la souplesse. »<sup>8</sup>

- La simplicité : les dossiers d'investissement présentés à l'ANSEJ par les jeunes promoteurs ne sont pas soumis à des instances spécialisées telles que les comités techniques et autres commissions de sélection.

L'attestation d'éligibilité du projet et après un entretien d'orientation avec la chargé d'études de l'Agence qui vérifie également les critères réglementaires d'éligibilité de jeunes promoteurs.

- La transparence : les critères d'éligibilité du dispositif sont clairement énoncés dans les textes réglementaires :
  - L'âge du promoteur : le promoteur doit être âgé entre 19 ans et 35ans. L'âge du gérant peut aller jusqu'à 40 ans à condition que le projet génère au moins trois emplois permanents ;
  - La situation de chômage : les promoteurs doivent être en situation de chômage au moment de dépôt de leurs dossiers ;
  - La qualification : les promoteurs doivent disposer de qualifications en rapport avec l'activité projetée.
- La souplesse : la création d'entreprise est loin d'être une science exacte, le chargé d'études de l'Agence a pour mission d'aider les jeunes promoteurs à configurer leurs projets. De plus, le dispositif de l'ANSEJ offre aux jeunes créateurs de micro entreprises, des avantages fiscaux et parafiscaux qui sont essentiellement :
  - La franchise de TVA pour l'acquisition des biens d'équipement en phase de création du projet ;

---

<sup>8</sup> <http://www.ansej.org.dz/>.

## Chapitre 2 : le rôle des différents dispositifs d'aide à la création d'entreprises

---

- L'exonération totale d'impôts pendant les trois premières années de mise en exploitation du projet, cette période est portée à six ans lorsque le projet est implanté en zone à promouvoir.

### **2.5. Parcours de création de la micro-entreprise Sensibilisation et information<sup>9</sup>**

#### **✓ Sensibilisation et information**

La participation du jeune aux diverses manifestations organisées périodiquement par l'agence soit par l'accès au site internet ou bien par son rapprochement au niveau des antennes et annexes de l'agence qui couvrent tout le territoire national, lui permet d'être informé sur les opportunités d'investissement et les avantages accordés par le dispositif.

#### **✓ Formulation de l'idée du projet**

L'idée du projet doit être le résultat d'une étude et d'une recherche efficace sur les opportunités d'investissement et en cohérence avec les qualifications du jeune futur promoteur (diplômant /qualifiante) et ses capacités pour sa réalisation.

#### **✓ Inscription via le portail**

Une fois le choix du projet est fait et les équipements acquis, le jeune peut accéder au site internet de l'agence pour initier le processus d'inscription électronique, en insérant toutes les données relatives à sa personne, ses associés le cas échéant, sa micro-entreprise.

#### **✓ Etude du projet et plan d'affaires**

Après l'achèvement de la phase d'enregistrement, l'étude du projet et l'élaboration du plan d'affaire débiteront en profondeur, avec l'appui du cadre chargé d'accompagnement, en recueillant toutes les informations nécessaires concernant :

- Les équipements à acquérir
- L'implantation du projet, notamment l'environnement de la future micro-entreprise.
- L'étude de marché

---

<sup>9</sup> Document fourni par l'ANSEJ BEJAIA.

## Chapitre 2 : le rôle des différents dispositifs d'aide à la création d'entreprises

---

- Les choix techniques.
- La ressource humaine
- L'étude financière
- ✓ **Présentation du projet au Comité de Sélection, de Validation et de Financement des projets(CSVF)**

A cette étape le jeune promoteur doit présenter son projet au niveau du CSVF pour étude et prise de décision par une validation, ajournement ou un rejet.

**Cas de validation** : dépôt du dossier administratif et financier.

**Cas d'ajournement** : levée des réserves émises par le comité et représenter le projet au comité

**Cas de rejet** : possibilité de présenter un recours dans un délai de 15 jours après notification de la décision de rejet du comité.

- ✓ **Accord bancaire et création juridique de la micro entreprise**

Le dossier est déposé au niveau de la banque (financement triangulaire) par le représentant de l'ANSEJ pour l'obtention de l'accord bancaire :

Des notification de l'accord bancaire, le promoteur est tenu de procéder a la création juridique de sa micro entreprise.

- ✓ **Formation du promoteur**

Avant le financement du projet, le promoteur doit obligatoirement suivre une formation sur les techniques de gestion de sa micro entreprise ; cette formation est assurée, en interne , par les formateurs de l'ANSEJ

- ✓ **Financement du projet**

Après la création juridique de la micro entreprise, et la finalisation des procédures, l'ANSEJ procède au financement du projet.

- ✓ **La réalisation du projet et l'entrée en exploitation**

## Chapitre 2 : le rôle des différents dispositifs d'aide à la création d'entreprises

---

Après le financement du projet et la finalisation des procédures concernant cette étape, il y a lieu d'acquérir et d'installer les équipements pour le démarrage de l'activité

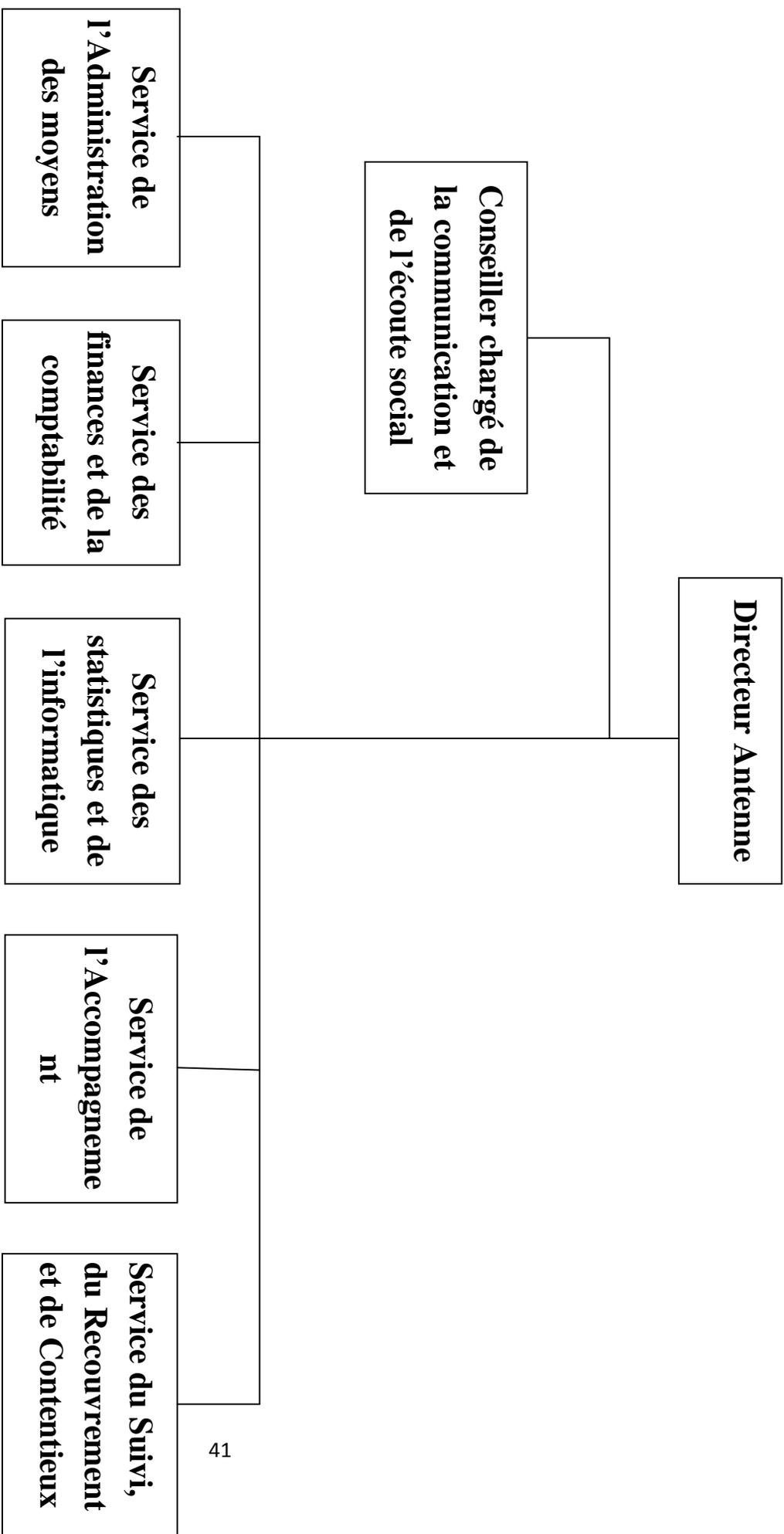
### **2.6. L'organigramme du dispositif ANSEJ au niveau national et régional**

**Schéma n°1** : l'organigramme du dispositif ANSEJ au niveau régional (wilaya de Bejaia)

**Source** : ANSEJ-Bejaia,

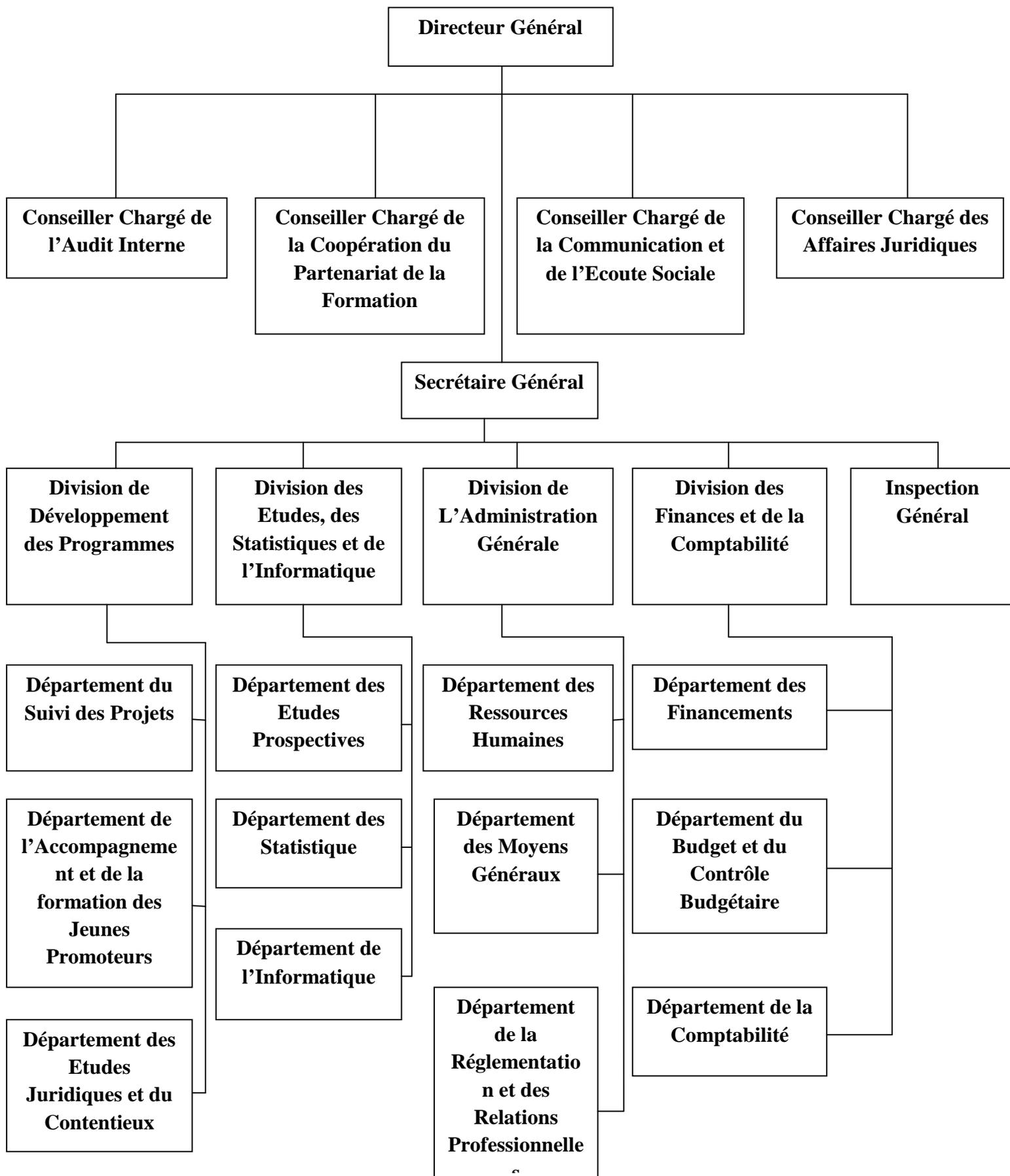
**Schéma n°2** : l'organigramme du dispositif ANSEJ au niveau national

**Source** : ANSEJ-Bejaia,



## Chapitre 2 : le rôle des différents dispositifs d'aide à la création d'entreprises

---

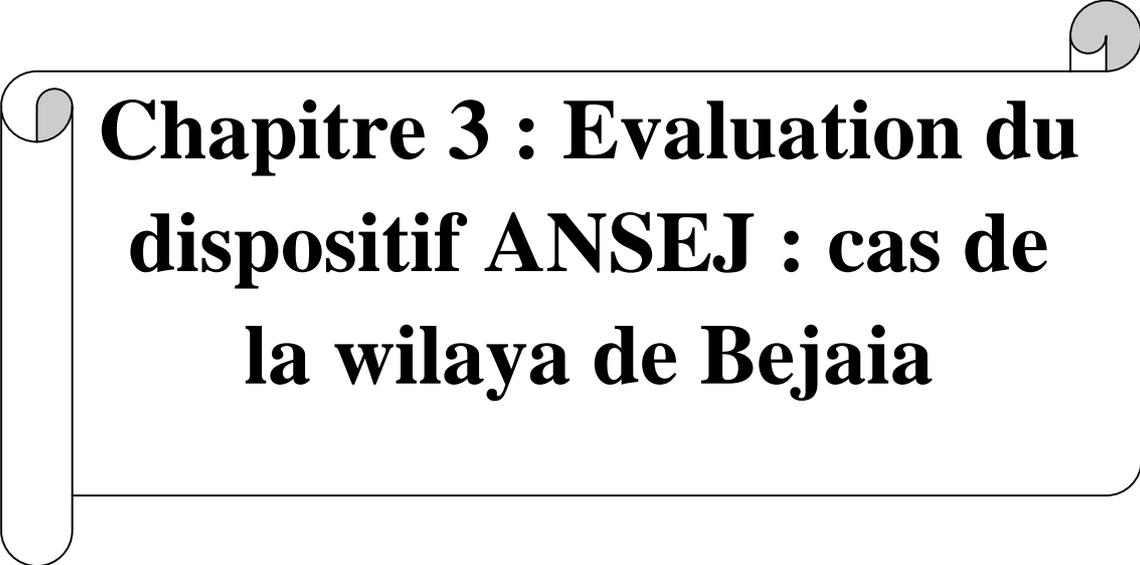


## Chapitre 2 : le rôle des différents dispositifs d'aide à la création d'entreprises

---

### **Conclusion**

Nous pouvons dire que les dispositifs d'aide à la création d'emploi à savoir (l'ANSEJ, L'ANDI, CNAC, L'ANGEM) ont joué un rôle primordial dans la création des micro-entreprises ainsi la création de l'emploi et la lutte contre le chômage. L'ANSEJ se distingue par des avantages plus conséquents et des aides plus importantes aux profits des jeunes désirants créer leur propre entreprise car c'est l'organisme qui octroie le plus grand financement et qui finance le plus grand nombre de projets.



**Chapitre 3 : Evaluation du  
dispositif ANSEJ : cas de  
la wilaya de Bejaia**

### **Introduction**

Dans ce troisième chapitre, nous allons essayer de répondre à notre problématique et de définir le rôle que joue le dispositif ANSEJ dans la création des PME et sa contribution à la création d'emploi et la promotion de l'investissement et cela en prenant comme terrain d'étude la wilaya de Bejaïa. Par conséquent, ce chapitre s'étalera à présenter l'aspect pratique de notre travail en mettant en évidence en premier lieu l'enquête du terrain et en second lieu ses résultats. Ainsi, la première section commencera par une présentation de la méthodologie utilisée dans le cadre de ce travail. La seconde section sera un essai de synthèse des résultats de l'enquête où nous présenterons et analyserons les résultats obtenus.

### **Section 1 : La démarche méthodologique de l'enquête**

#### **1.1. Objectif de l'enquête**

L'objectif principal de notre enquête est étudier et évaluer la contribution du dispositif ANSEJ à la création d'activités et d'emploi et la promotion de l'investissement au niveau de la willaya de Bejaia.

#### **1.2. Présentation de la méthode de recherche**

Pour pouvoir reprendre a notre problématique nous avons utilise le recueille des données statistique fournis par le dispositif ANSEJ de la willaya de Bejaia en plus d'un échantillon d'entreprise créées par l'ANSEJ fournis par le Centre des Impôts de Bejaia que nous avons choisi d'analyser pour pouvoir réponde a notre question de recherche.

#### **1.3. Présentation de l'échantillon**

L'échantillonnage représente une opération qui consiste à sélectionner une fraction d'une population plus vaste. Et pour des raisons de coûts et de délais, il est pratiquement impossible d'étudier tous les individus d'une population c'est-à-dire d'effectuer un recensement.

Notre échantillon se compose de 40 entreprise créés par le biais de l'ANSEJ que nous allons étudiés de dans la section 2 de ce chapitre.

## **Chapitre3 : Evaluation du dispositif ANSEJ : cas de la wilaya de Bejaia**

### **Section 02 : résultats de l'enquête auprès du dispositif ANSEJ**

Cette section a pour objectif d'analyser les données recueillies au sein du dispositif ANSEJ et de l'échantillon fourni par le Centre des Impôt de Bejaia

#### **2.1. Evolution des projets financés par le dispositif ANSEJ depuis 1997 jusqu'à 2018**

**Tableau n°09** : Le bilan des entreprises financées

<b>Période</b>	<b>Projets financés</b>	<b>%</b>
<b>Depuis la création au 31/12/10</b>	<b>7 607</b>	<b>40.7</b>
<b>2011</b>	<b>1 796</b>	<b>9.6</b>
<b>2012</b>	<b>4 096</b>	<b>21.9</b>
<b>2013</b>	<b>1 638</b>	<b>8.8</b>
<b>2014</b>	<b>1 522</b>	<b>8.1</b>
<b>2015</b>	<b>1 105</b>	<b>5.9</b>
<b>2016</b>	<b>561</b>	<b>2.8</b>
<b>2017</b>	<b>172</b>	<b>0.9</b>
<b>2018</b>	<b>205</b>	<b>1.1</b>
<b>Depuis la création au 31/12/2018</b>	<b>18 702</b>	<b>100</b>

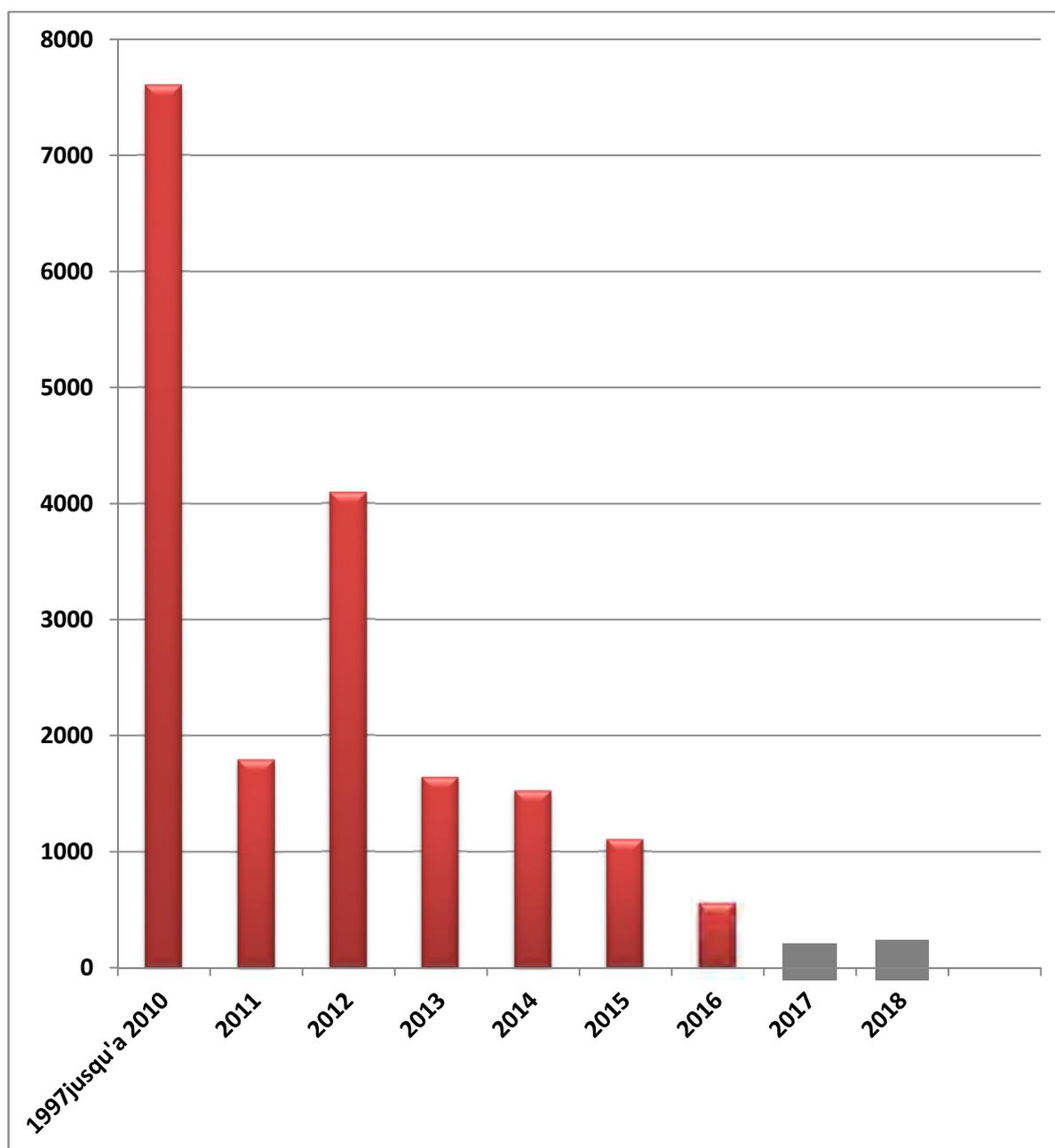
**Source** : Etabli par nos soins à partir des données de l'ANSEJ.

\*58 % des projets ont été financés durant la période allant de 2011 à 2018

\*un pic a été enregistré en 2012 s'expliquant par la mise en œuvre des nouvelles mesures prises lors du conseil interministériel du 22 février 2011 et en application du décret exécutif N°11-103 du 06 Mars 2011 modifiant et complétant le décret exécutif N°03-290 du 06 Septembre 2003 fixant les conditions et le niveau d'aide apportée aux jeunes promoteurs.

## Chapitre3 : Evaluation du dispositif ANSEJ : cas de la wilaya de Bejaia

Figure n°01 : évolution des entreprises créées

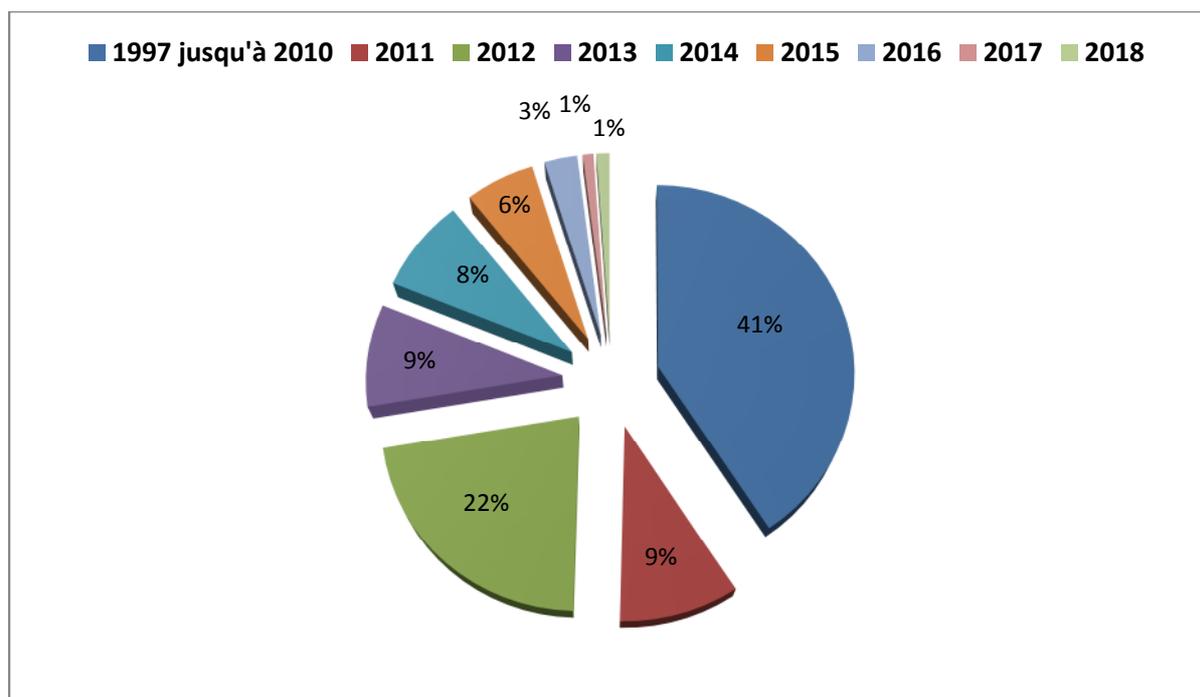


Source : Etabli par nos soins à partir tableau n°8

De ce fait a partir de 2013 on a connu une baisse de projets financés qui s'étalera jusque a l'année 2017 après y a petite augmentation durant l'année 2018 avec 205 projet financés.

## Chapitre3 : Evaluation du dispositif ANSEJ : cas de la wilaya de Bejaia

Figure n°02 : le pourcentage d'entreprises créées par année



Source : Etabli par nos soins à partir du tableau n°8

D'après cette figure, on constate que l'ANSEJ a financé plus de 40% d'une période allant de 1997 jusque 2010 après elle a financé plus de 58% de projet d'une période allant de 2011 jusque a 2018, avec un taux de financement de (22%) durant l'année 2012 et on peut dire que c'est l'année phare. Puis il y a une régression durant l'année 2013 pour un pourcentage de (9%), 2014 (8%), puis 2015 (6%), 2016 (5%), 2017 c'est (1%) pour en finir en 2018 pour un pourcentage de (1%).

### 2.2. L'impact de l'ANSEJ sur l'emploi

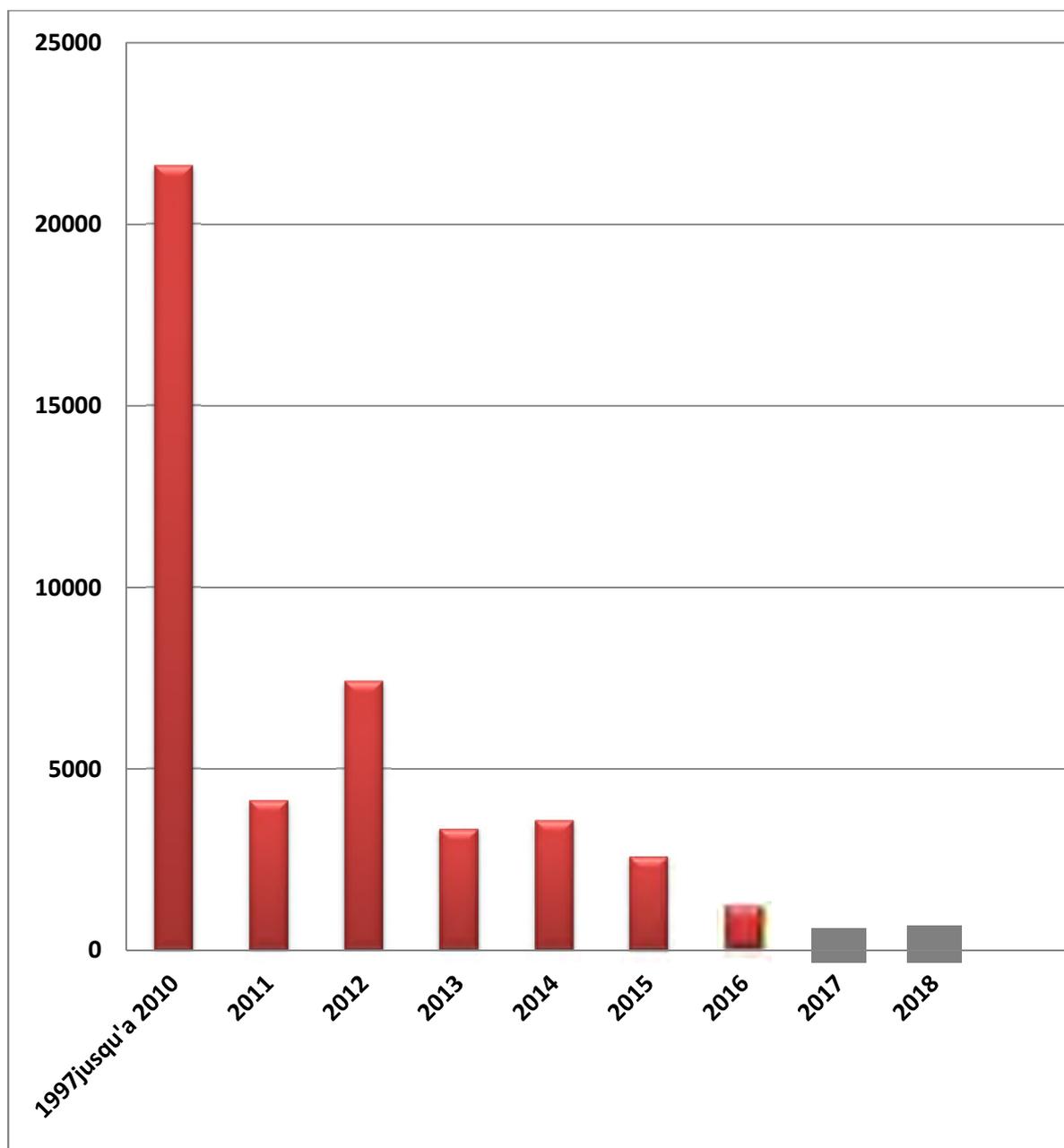
Tableau n°10 : le bilan des emplois créés

Période	Impact emplois	%
<b>Depuis la création au 31/12/10</b>	<b>21611</b>	<b>48.10</b>
<b>2011</b>	<b>4120</b>	<b>9.17</b>
<b>2012</b>	<b>7418</b>	<b>16.51</b>
<b>2013</b>	<b>3326</b>	<b>7.40</b>
<b>2014</b>	<b>3572</b>	<b>7.95</b>
<b>2015</b>	<b>2584</b>	<b>5.75</b>
<b>2016</b>	<b>1233</b>	<b>2.74</b>
<b>2017</b>	<b>490</b>	<b>1.09</b>
<b>2018</b>	<b>572</b>	<b>1.27</b>
<b>Depuis la création au 31/12/2018</b>	<b>44926</b>	<b>100</b>

Source : Etabli par nos soins à partir des données de l'ANSEJ.

## Chapitre3 : Evaluation du dispositif ANSEJ : cas de la wilaya de Bejaia

Figure n°03 : évolution des emplois créés

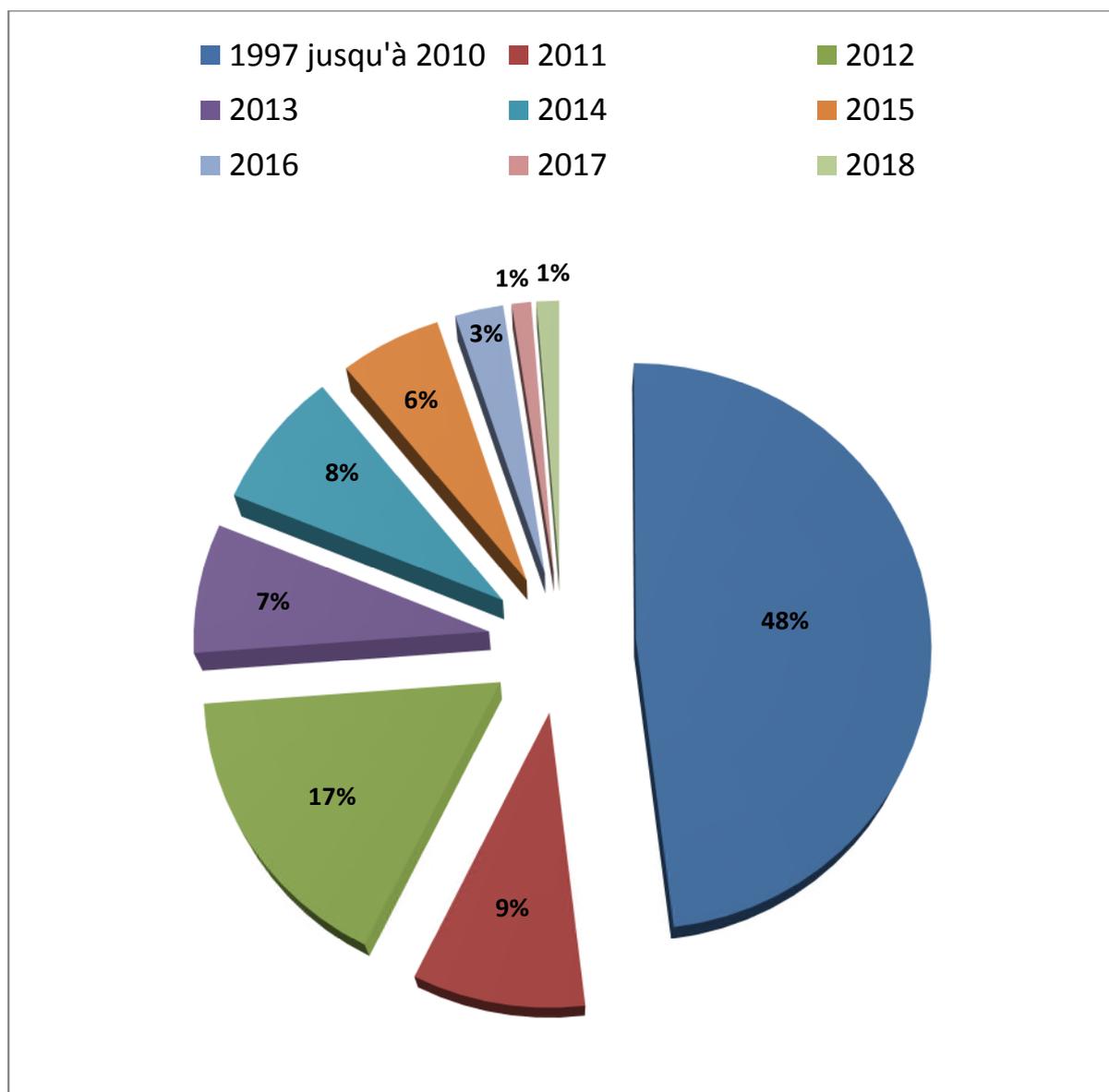


**Source :** Etabli par nos soins à partir tableau n°9

D'après cette figure et le tableau précédent, on constate que 21 611 emplois ont été créés depuis la création jusqu'à l'année 2010 et 23 315 emplois ont été créés de 2011 jusqu'à 2018 avec un nombre de créations de 4 120 emplois durant l'année 2011. Après on aperçoit une forte croissance durant l'année 2012 avec 74 120 emplois créés. Mais à partir de l'année 2013 on constate qu'il y a une baisse avec 3 326 emplois. En 2014 (3 572), en 2015 (2 584), en 2016 (1 233), en 2017 (490). L'année 2018 a enregistré une croissance minimale avec 572 emplois créés.

### Chapitre3 : Evaluation du dispositif ANSEJ : cas de la wilaya de Bejaia

Figure n°04 : le pourcentage d'emplois créés par année



Source : Etabli par nos soins à partir tableau n°9

D'après cette figure on constate que l'ANSEJ a contribué pour créer plus de 48% d'emplois depuis sa création jusque a l'année 2010 et 51,9 % de 2011 jusque a 2018. En 2011 nous avons enregistré 9% des emplois créés. Après on a constaté une croissance durant l'année 2012 avec 17% d'emplois créés puis à partir de l'année 2013 le nombre d'emploi créés en chute avec 7%. En 2014 nous avons enregistré une croissance minimale de 1% c'est-à-dire 8% d'emploi créés, 2015 (6%), 2016(3%), 2017(1%), 2018(1%).

## Chapitre3 : Evaluation du dispositif ANSEJ : cas de la wilaya de Bejaia

### 2.3. Les projets financés par l'ANSEJ selon le secteur d'activité

Tableau n°11 : projets financés par secteur d'activité

	Depuis la création au 31/12/2011	%	2011	%	2012	%	2013	%	2014	%	2015
Agriculture et pêche	832	11%	65	4%	100	2%	109	7%	100	7%	77
Artisanat	1081	14%	149	8%	323	8%	254	16%	209	14%	118
BTPH	786	10%	243	14%	524	13%	448	27%	416	27%	397
Industrie	568	7%	83	5%	187	5%	156	10%	369	24%	285
Profession Libérale	171	2%	21	1%	56	1%	79	5%	95	6%	45
Service	4169	55%	1235	69%	2906	71%	592	36%	333	22%	183
<b>TOTAL</b>	<b>7607</b>	<b>100%</b>	<b>1796</b>	<b>100%</b>	<b>4096</b>	<b>100%</b>	<b>1638</b>	<b>100%</b>	<b>1522</b>	<b>100%</b>	<b>1105</b>

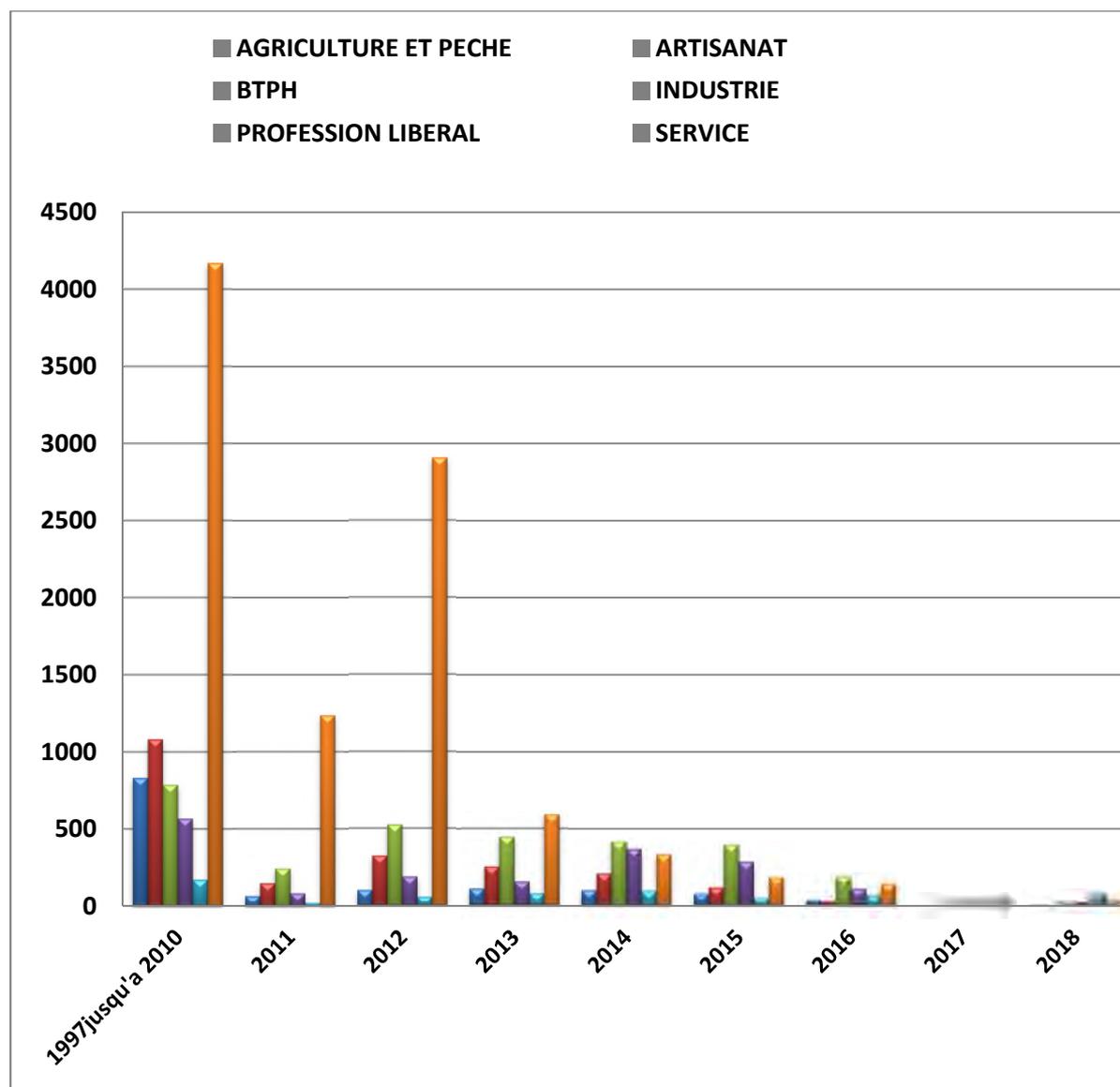
### Chapitre3 : Evaluation du dispositif ANSEJ : cas de la wilaya de Bejaia

<b>%</b>	<b>2016</b>	<b>%</b>	<b>2017</b>	<b>%</b>	<b>2018</b>	<b>%</b>	<b>Depuis la création au 31/12/201</b>	<b>%</b>
<b>7%</b>	<b>34</b>	<b>6%</b>	<b>11</b>	<b>6%</b>	<b>8</b>	<b>4%</b>	<b>1336</b>	<b>7%</b>
<b>11%</b>	<b>27</b>	<b>5%</b>	<b>4</b>	<b>2%</b>	<b>2</b>	<b>1%</b>	<b>2167</b>	<b>12%</b>
<b>36%</b>	<b>188</b>	<b>34%</b>	<b>44</b>	<b>26%</b>	<b>33</b>	<b>16%</b>	<b>3079</b>	<b>16%</b>
<b>26%</b>	<b>107</b>	<b>19%</b>	<b>25</b>	<b>15%</b>	<b>25</b>	<b>12%</b>	<b>1805</b>	<b>10%</b>
<b>4%</b>	<b>64</b>	<b>11%</b>	<b>26</b>	<b>15%</b>	<b>90</b>	<b>44%</b>	<b>647</b>	<b>3%</b>
<b>17%</b>	<b>141</b>	<b>25%</b>	<b>62</b>	<b>36%</b>	<b>47</b>	<b>23%</b>	<b>9668</b>	<b>52%</b>
<b>100%</b>	<b>561</b>	<b>100%</b>	<b>172</b>	<b>100%</b>	<b>205</b>	<b>100%</b>	<b>18702</b>	<b>100%</b>

Source : Etabli par nos soins à partir des données de l'ANSEJ.

## Chapitre3 : Evaluation du dispositif ANSEJ : cas de la wilaya de Bejaia

Figure n°05 : évolution des projets financés par l'ANSEJ selon les secteurs d'activité



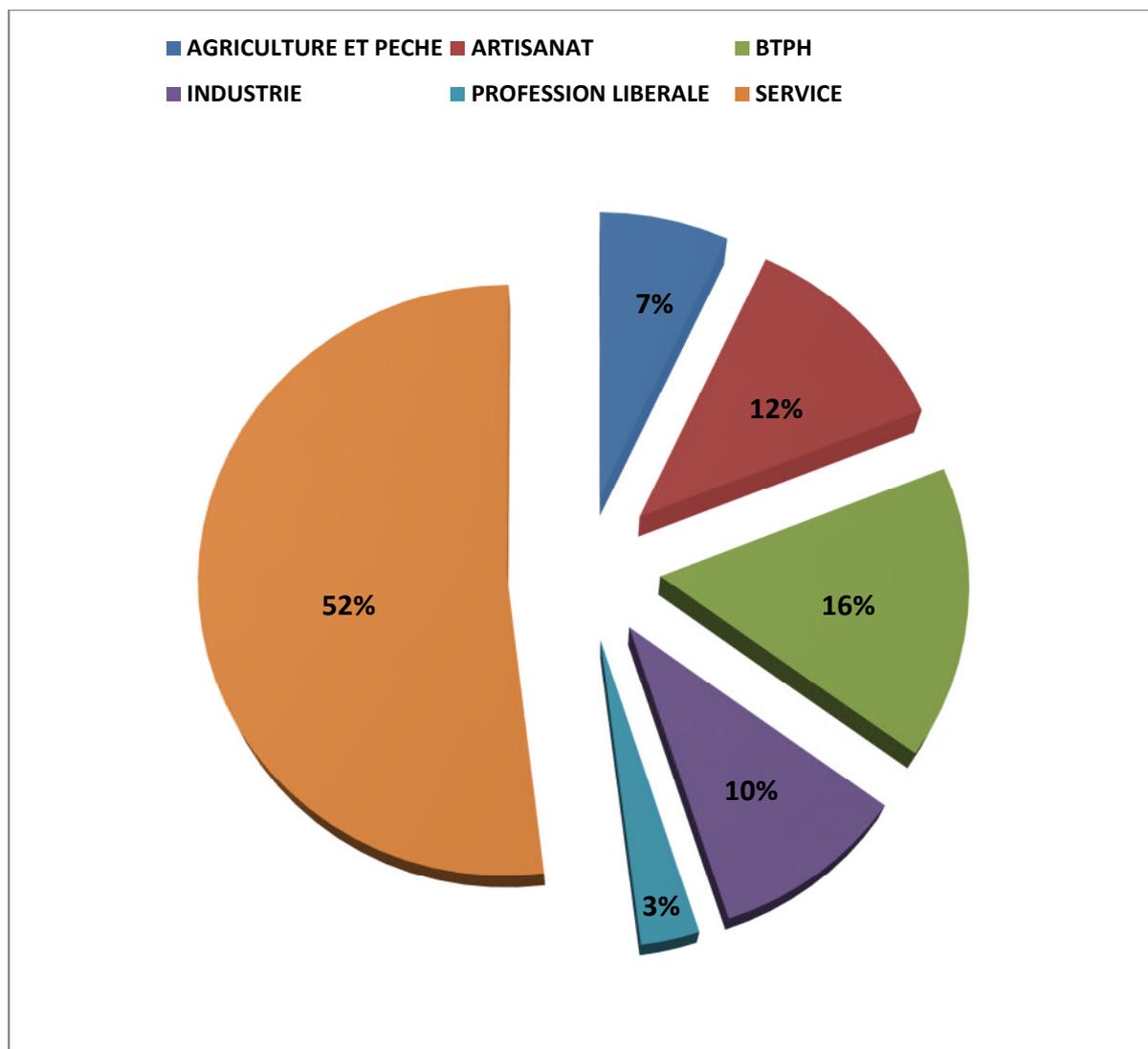
Source : Etabli par nos soins à partir des données du tableau n°10

D'après cette figure et le tableau précédent nous avons constaté que depuis la création jusque à l'année 2010 l'ANSEJ a financés plus de projet dans le secteur des services avec pas moins de 4169 projets puis en deuxième lieu le secteur de l'artisanat puis l'agriculture et la pêche et cela jusque a l'année 2014 ou on voit que c'est le secteur de BTPH avec 416 projet qui passe en première position suivi par l'industrie pour en arriver au secteur des services avec 333 projet .

En 2017, le secteur des services est arrivé en première position avec 62 projets. En 2018, c'est le secteur des professions libérales qui passe en premier avec 90 projets suivi par le secteur des services avec 47 projets.

### Chapitre3 : Evaluation du dispositif ANSEJ : cas de la wilaya de Bejaia

**Figure n°06** : le pourcentage des projets financés par l'ANSEJ selon les secteurs d'activité depuis la création au 31/12/2018



**Source :** Etabli par nos soins à partir des données du tableau n°10

D'après cette figure, nous avons constaté que depuis la création jusque à l'année 2018 l'ANSEJ a financé plus de projets dans le secteur des services avec 52% de projet suivi par le secteur BTPH avec 16% puis l'Artisanat avec 12%, après l'Industrie (10%), Agriculture (7%), et secteur des professions libérales avec 3%.

### 2.4. Les projets financés par l'ANSEJ selon le niveau d'instruction

Tableau n°12 : projets financés par niveau d'instruction

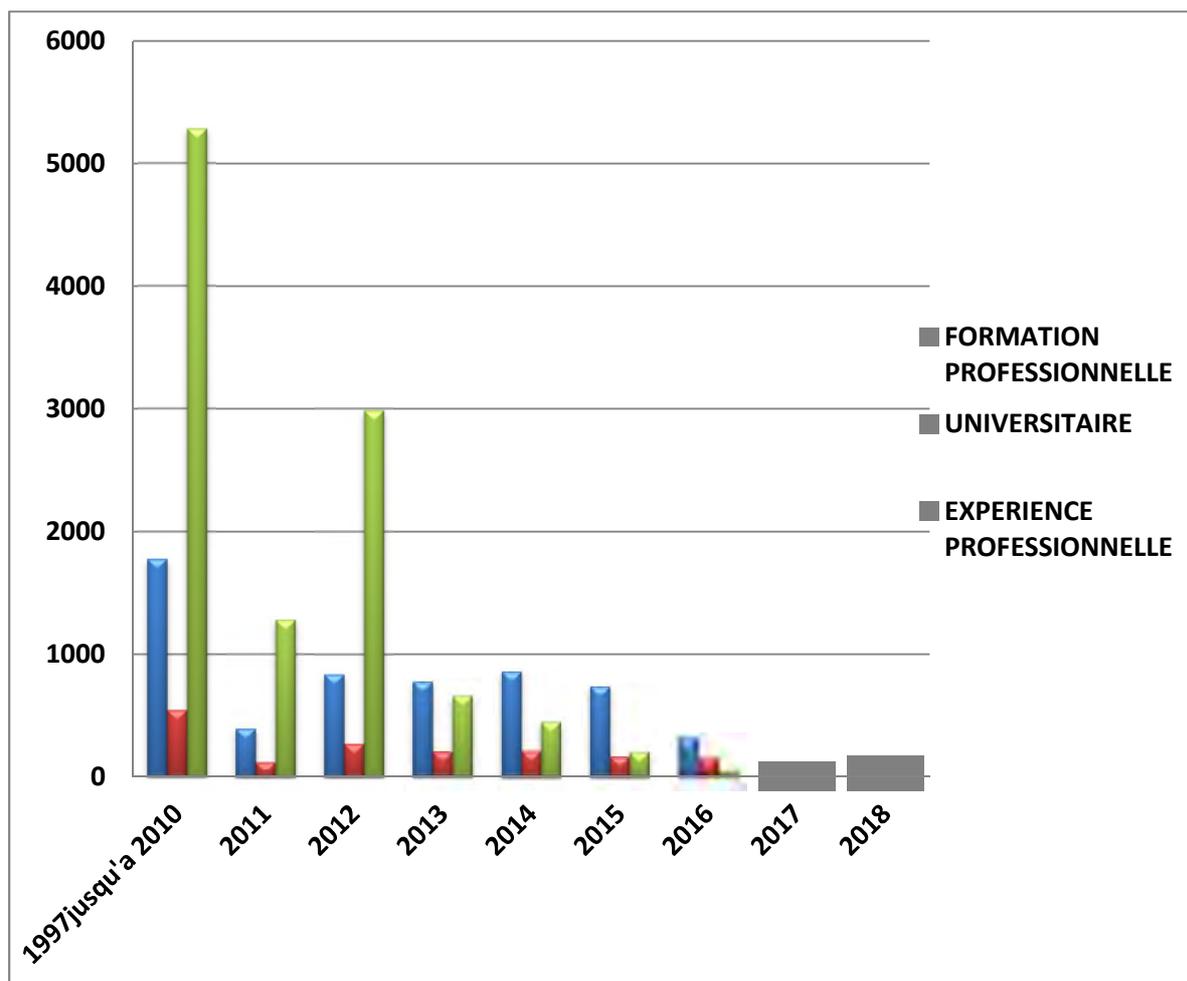
Niveau d'instruction	Depuis la création au 31/12/2011	%	2011	%	2012	%	2013	%	2014	%	2015	%	2016	%
Formation professionnelle	1777	23%	395	22 %	837	20%	770	47 %	856	56 %	730	66 %	324	58%
Universitaire	547	7%	121	7%	272	7%	209	13 %	215	14 %	170	15 %	167	30%
Expérience professionnelle	5283	69%	1280	71 %	2987	73%	659	40 %	451	30 %	205	19 %	70	12%
<b>TOTAL projets financés</b>	<b>7607</b>	<b>100%</b>	<b>1796</b>	<b>100 %</b>	<b>4096</b>	<b>100 %</b>	<b>1638</b>	<b>100 %</b>	<b>1522</b>	<b>100 %</b>	<b>1105</b>	<b>100 %</b>	<b>561</b>	<b>100 %</b>

## Chapitre3 : Evaluation du dispositif ANSEJ : cas de la wilaya de Bejaia

2017	75	89	172	2017	8
%	44%	52%	100%	%	5%
2018	58	143	205	2018	4
%	28%	67%	100%	%	2%
Depuis la création au 31/12/201	5822	1933	18702	Depuis la création au 31/12/201	10947
%	31%	10%	100%	%	59%

Source : Etabli par nos soins à partir des données de l'ANSEJ.

Figure n°07 : évolution des projets financés par niveau d'instruction

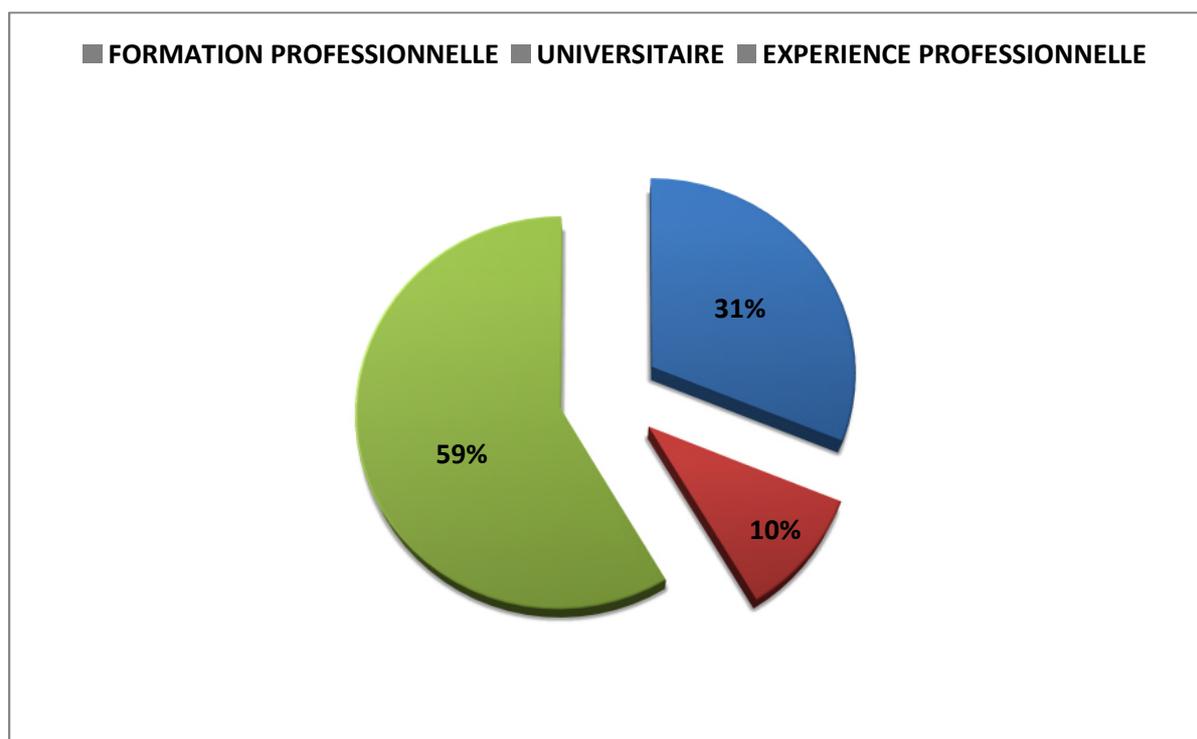


Source : Etabli par nos soins à partir des données du tableau n°11

### Chapitre3 : Evaluation du dispositif ANSEJ : cas de la wilaya de Bejaia

D'après cette figure et le tableau précédent, nous avons constaté que depuis sa création jusque à l'année 2010 le plus grand nombre de personnes qui ont pris attache avec le dispositif ANSEJ ont une expérience professionnelle avec pas moins 5283 projet financé par ce dernier. Suivi par ceux issus de la formation professionnelle avec 1777 projet puis les universitaire avec 547 et cela jusque a l'année 2013 ou on voit que ceux de la formation professionnelle sont en première position avec 770 projet suivi par ceux avec une expérience professionnelle puis par les universitaire. Ces derniers il faut attendre jusqu'a l'année 2017 pour les voir prendre le monopole avec 89 projets, suivi par ceux de la formation professionnelle avec 75 projets. En 2018, ces projet vont diminuer contrairement aux universitaires qui vont augmenter avec pas moins de 54 projets par rapport a l'année précédente c'est -a- dire 143 projet financés.

**Figure n°08** : le pourcentage des projets financés par l'ANSEJ selon le niveau d'instruction depuis la création jusque au 31/12/2018



**Source** : Etabli par nos soins à partir des données du tableau n°11

D'après cette figure nous avons constaté que depuis sa création jusque à l'année 2018 les personnes qui ont une expérience professionnelle sont ceux qui se sont orientés le plus vers le dispositif ANSEJ avec 59% projets financés par ce dernier suivi par ceux issus de la formation professionnelle avec 31% projet financés pour en finir avec les universitaire avec 10% de projet financés.

## Chapitre3 : Evaluation du dispositif ANSEJ : cas de la wilaya de Bejaia

### 2.5. Les projets financés par l'ANSEJ selon le sexe

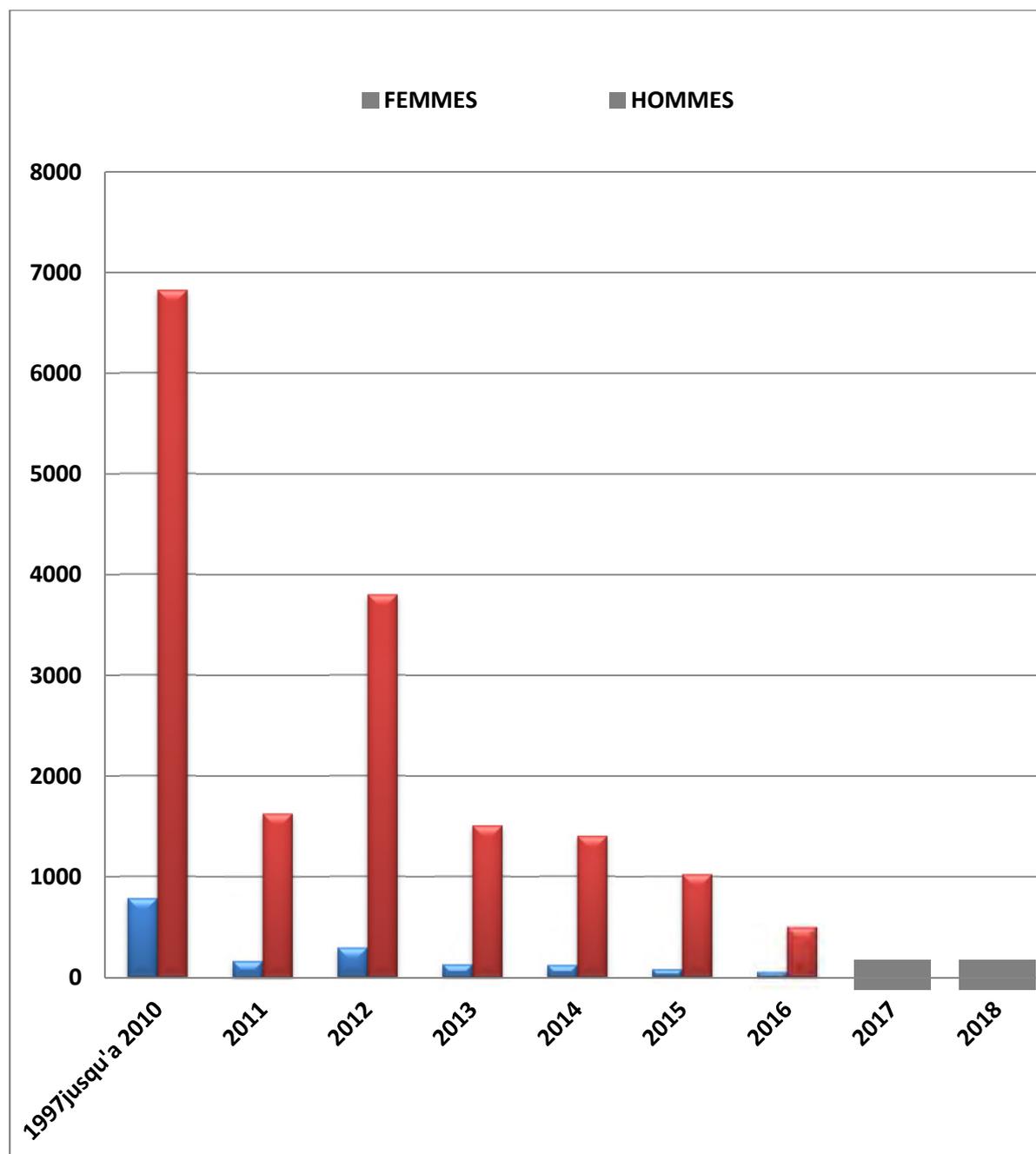
Tableau n°13 : projets financés selon le sexe

Période	Depuis la création au 31/12/2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	Depuis la création au 31/12/2018
TOTAL projets financés	7607	1796	4096	1638	1522	1105	561	172	205	18702
Projets financés femmes	784	167	294	132	121	80	58	38	66	1740
Taux e femmes	10.31%	9.3%	7.18 %	8.06 %	7.95 %	7.24 %	10.34 %	22.09 %	32.2 %	9.3%
Projets financés hommes	6823	1629	3802	1506	1401	1025	503	134	139	16962
Taux hommes	89.69	90.7%	92.82 %	91.94 %	92.04 %	92.76 %	89.66 %	77.90 %	67.8	90.69%

Source : Etabli par nos soins à partir des données de l'ANSEJ.

## Chapitre3 : Evaluation du dispositif ANSEJ : cas de la wilaya de Bejaia

Figure n°09 : évolution des projets financés selon le sexe

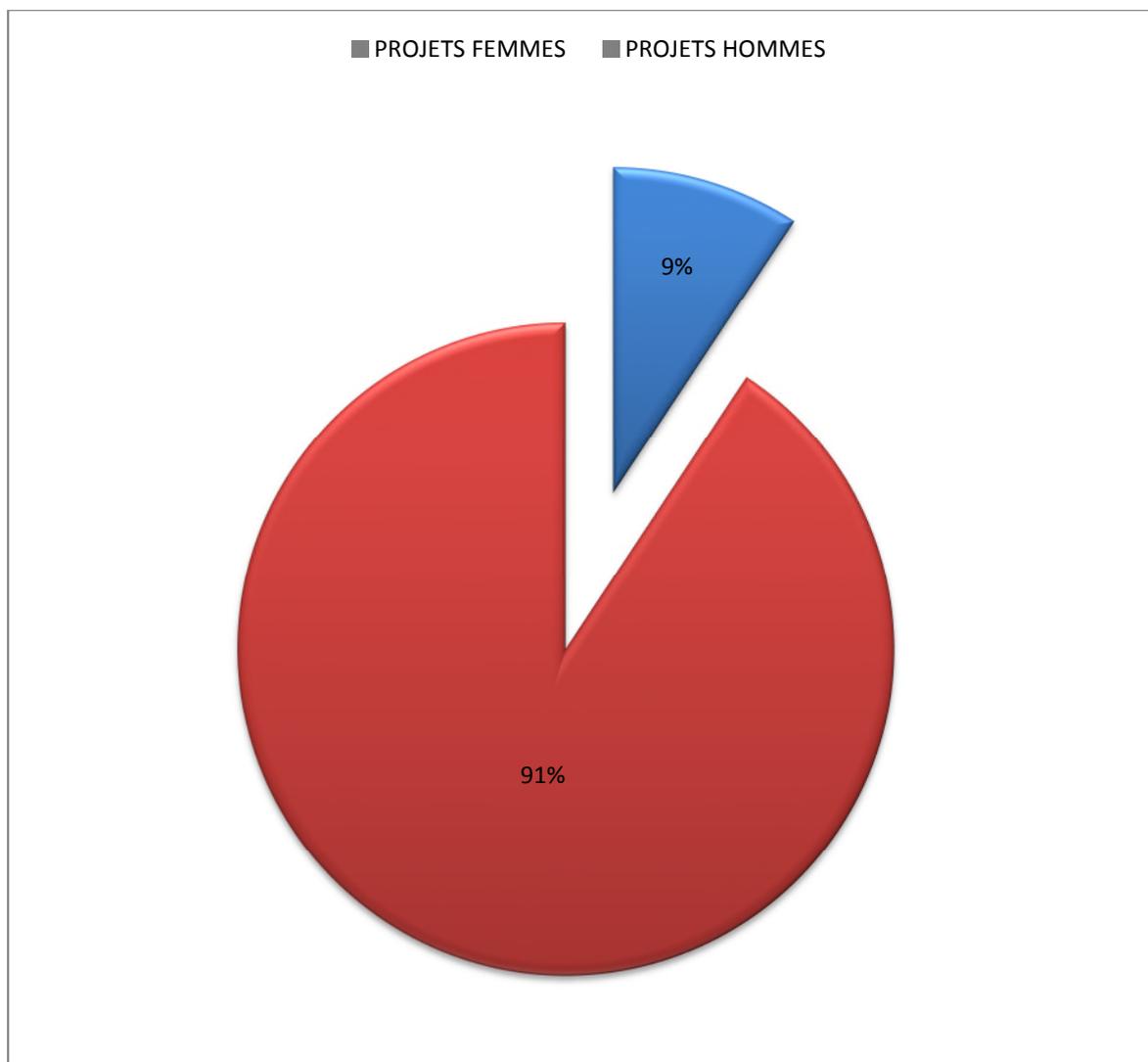


**Source:** Etabli par nos soins à partir des données du tableau n°12

D'après cette figure et le tableau précédent, nous avons constaté que depuis sa création jusque au a l'année 2018, le dispositif ANSEJ a financés pas moins de 6832 projets d'hommes et 784 projets de femmes et a financés pas moins de 10139 projets d'hommes et 956 projets de femmes d'une période allant de 2011 a 2018 et au cours de tous ces années on voit les hommes sont ceux qui se sont orientés le plus vers le dispositif ANSEJ par rapport a la gente féminines .

### Chapitre3 : Evaluation du dispositif ANSEJ : cas de la wilaya de Bejaia

**Figure n°10** : le pourcentage des projets financés selon le sexe depuis la création jusque au 31/12/2018



**Source:** Etabli par nos soins à partir des données du tableau n°12

D'après cette figure on constate que depuis sa création jusque à l'année 2018 le dispositif ANSEJ a financé 91% de projets d'hommes et 9 % de projets de femmes.

## **Chapitre3 : Evaluation du dispositif ANSEJ : cas de la wilaya de Bejaia**

### **2.6. Analyse de l'échantillon :**

**Tableau n°14 :** répartition des entreprises créées par l'ANSEJ et leur montant d'investissement respective

<b>Activité</b>	<b>Montant de l'investissement</b>	<b>Activité</b>	<b>Montant de l'investissement</b>
<b>Location de véhicules (A)</b>	<b>7 800 000</b>	<b>Transport de marchandises (E.)</b>	<b>1 700 000</b>
<b>Transport de marchandises (A)</b>	<b>3541 000</b>	<b>Coiffeuse</b>	<b>310 000</b>
<b>Transport de marchandises (B)</b>	<b>2 840 000</b>	<b>Travaux bâtiments (B)</b>	<b>9 600 000</b>
<b>Location de véhicules (B)</b>	<b>3 900 000</b>	<b>Travaux bâtiments (C).</b>	<b>3 100 000</b>
<b>Location d'engins</b>	<b>4 000 000</b>	<b>Menuiserie (B)</b>	<b>6 900 000</b>
<b>Travaux bâtiments (A)</b>	<b>5 840 000</b>	<b>Travaux bâtiments(D)</b>	<b>3 690 000</b>
<b>Architecte (A)</b>	<b>2 100 000</b>	<b>Architecte (B)</b>	<b>1 450 000</b>
<b>Coiffure</b>	<b>870 000</b>	<b>Location de véhicules (D)</b>	<b>1 860 000</b>
<b>Fabrication d'emballages</b>	<b>7 400 000</b>	<b>Travaux bâtiments (E.)</b>	<b>4 500 000</b>
<b>Transport de marchandises (C.)</b>	<b>2 874 000</b>	<b>Imprimerie</b>	<b>4 348 000</b>
<b>Transport de voyageurs (A)</b>	<b>2 900 000</b>	<b>Travaux bâtiments(F)</b>	<b>4 100 000</b>
<b>Avocat (A)</b>	<b>1 987 000</b>	<b>Avocat (C.)</b>	<b>1 540 000</b>
<b>Fabrication de papier</b>	<b>8 700 000</b>	<b>Location de véhicules (E.)</b>	<b>1 402 000</b>

### Chapitre3 : Evaluation du dispositif ANSEJ : cas de la wilaya de Bejaia

Transport de marchandises (D)	2 900 000	Travaux bâtiments(J)	4 210 000
Fabrication de chaussette	7 500 000	Transport de marchandises (F)	2 100 000
Menuiserie (A)	4 100 000	Transport de voyageurs (B)	2 220 000
Location de véhicules (C).	3 600 000	Architecte (C.)	1 245 000
Avocat (B)	420 000	Transport de marchandises (H)	1 880 000
Location de véhicules (D)	1 800 000	Transport de marchandises (I)	1 978 000
Transport de marchandises (E.)	1 900 000	Transport de voyageurs (C.)	2 100 000

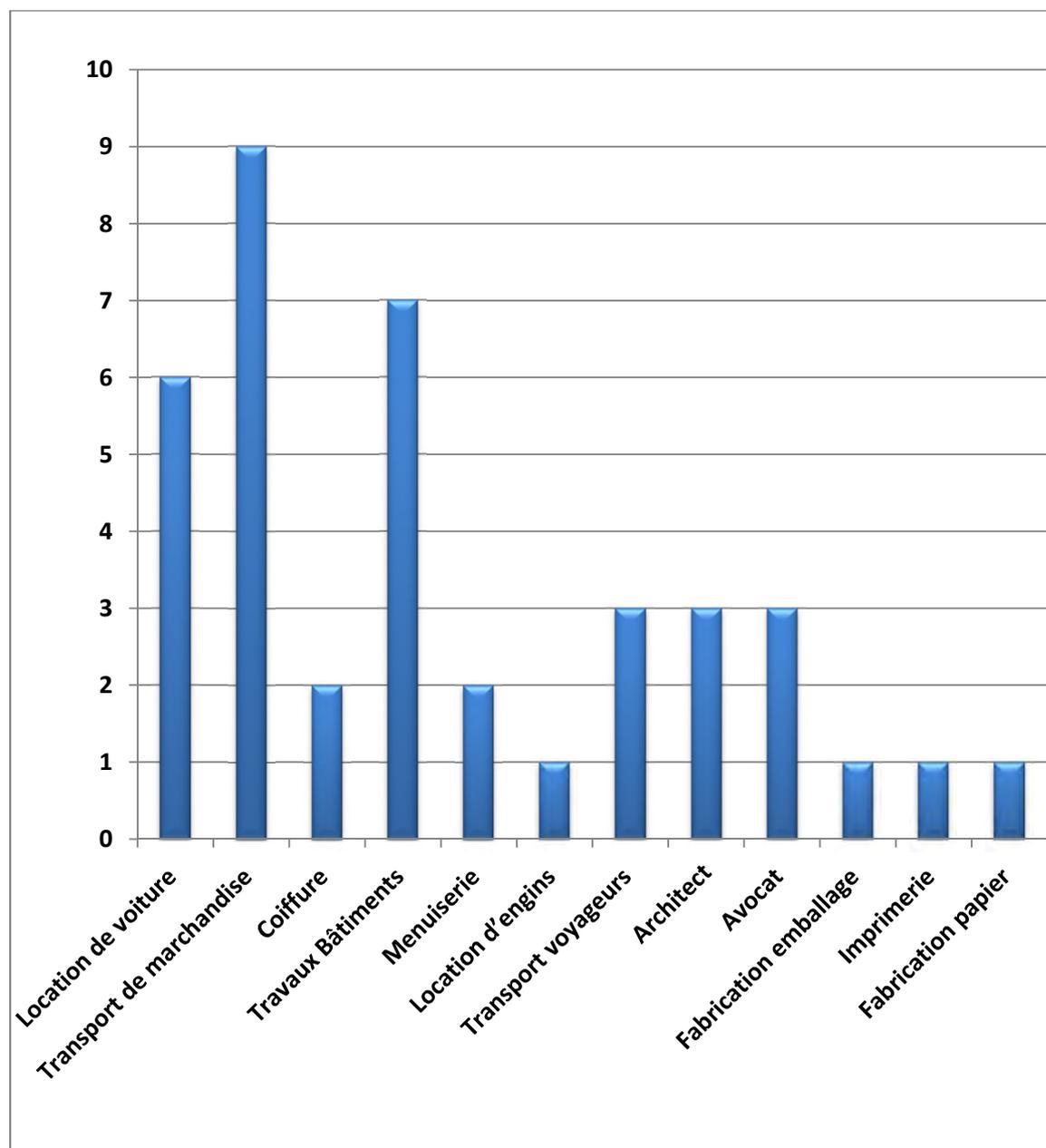
Source : Etablie par nos soins a partir des données fournis par le centre des impôts

Tableau n°15 : répartition de l'échantillon selon la spécialisation

Spécialisation	Nombre d'entreprise
Location de voiture	6
Transport de marchandise	9
Coiffure	2
Travaux Bâtiments	7
Menuiserie	2
Location d'engins	1
Transport voyageurs	3
Architect	3
Avocat	3
Fabrication emballage	1
Imprimerie	1
Fabrication papier	1
Fabrication de chaussette	1
<b>Total</b>	<b>40</b>

Source: Etabli par nos soins à partir des données du tableau n°14

Figure n°12 : Evolution des Entreprises créées selon leurs spécialisations



**Source:** Etabli par nos soins à partir des données du tableau n°15

D'après cette figure et le tableau précédent, on remarque que dans notre échantillon le plus grand nombre d'entreprise créée par le dispositif ANSEJ se spécialise dans le transport de marchandises avec 9 entreprises, suivi par les travaux Bâtiments avec 7 entreprises, et puis par la location de voiture avec 6 entreprises. Pour arriver aux spécialités de transport voyageurs, architecture, et Avocats avec 3 entreprises chacune, puis la coiffure et la menuiserie avec 2 entreprises chacune, pour finir avec la fabrication d'emballage, Imprimerie, fabrication papier, location d'engins avec une seule entreprise chacune.

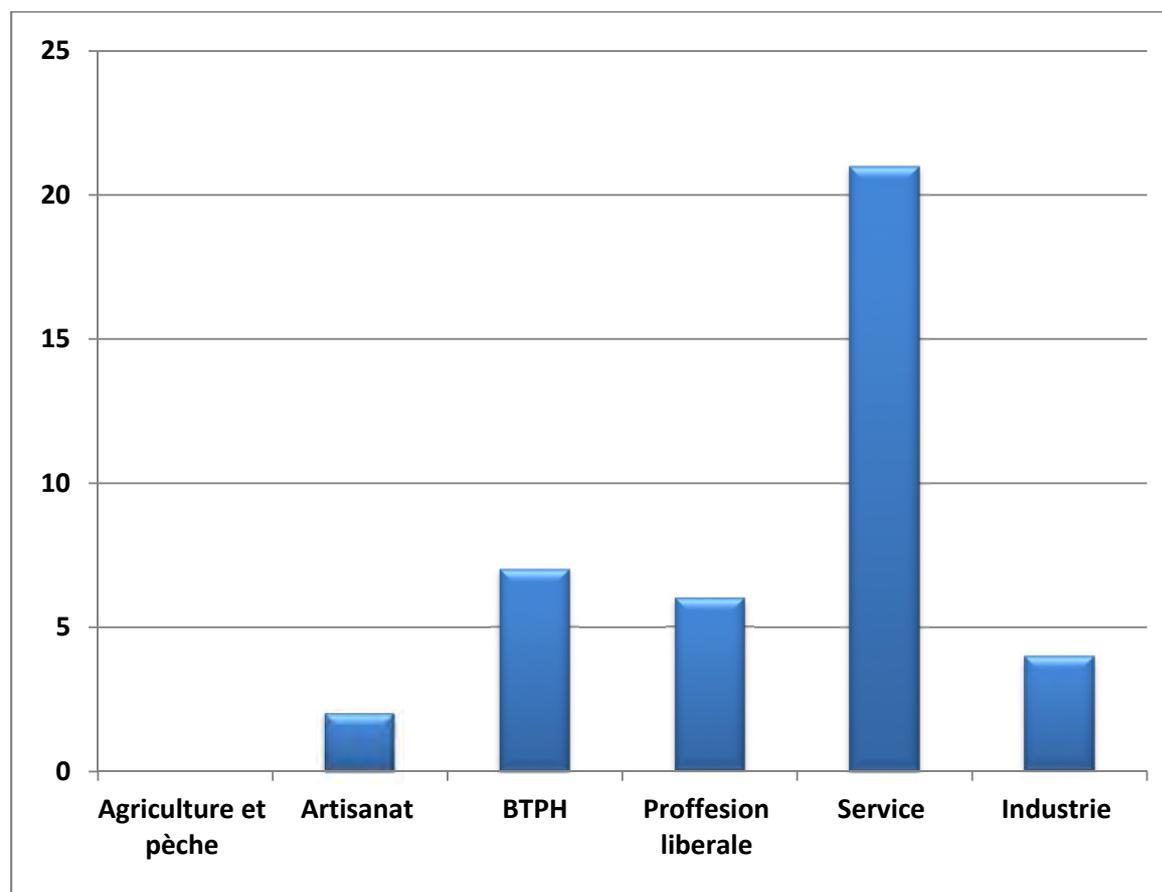
## Chapitre3 : Evaluation du dispositif ANSEJ : cas de la wilaya de Bejaia

**Tableau n°16** : répartition de l'échantillon selon le secteur d'activité

Secteur d'activité	Nombre d'entreprise
Agriculture et pêche	0
Artisanat	2
Industrie	4
Profession libérale	6
Service	21
BTPH	7
Total	40

Source: Etabli par nos soins à partir des données de tableau N°15

**Figure n°11** : Evolution des Entreprises créées par secteur d'activité



**Source:** Etabli par nos soins à partir des données du tableau n°15

D'après cette figure et le tableau précédent on remarque que dans notre échantillon le plus grand nombre d'entreprises créées par le dispositif ANSEJ sont dans le secteur des services avec pas moins de 21 entreprises suivies par le secteur de BTPH avec 7 entreprises puis par le secteur de la profession libérale avec 6 entreprises puis l'industrie (4), l'artisanat (2) et aucune entreprise créée dans le secteur de l'Agriculture et de la pêche.

## **Chapitre3 : Evaluation du dispositif ANSEJ : cas de la wilaya de Bejaia**

**Tableau n°17:** Evolution de chiffre d'affaire des entreprises créées par l'ANSEJ

<b>Activité</b>	<b>CA 1<sup>ère</sup> année</b>	<b>CA 2<sup>ème</sup> année</b>	<b>CA 3<sup>ème</sup> année</b>	<b>CA 4<sup>ème</sup> année</b>
<b>Location de véhicules (A)</b>	<b>820 000</b>	<b>984 000</b>	<b>1 107 000</b>	<b>1 139 800</b>
<b>Transport de marchandise (A)</b>	<b>530 000</b>	<b>636 000</b>	<b>715 500</b>	<b>736 700</b>
<b>Transport de marchandise (B)</b>	<b>560 000</b>	<b>672 000</b>	<b>756 000</b>	<b>778 400</b>
<b>Location de véhicule (B)</b>	<b>390 000</b>	<b>468 000</b>	<b>526 500</b>	<b>542 100</b>
<b>Location d'engins</b>	<b>501 000</b>	<b>601 200</b>	<b>676 350</b>	<b>696 390</b>
<b>Travaux bâtiments (A)</b>	<b>1 500 000</b>	<b>1 800 000</b>	<b>2 025 000</b>	<b>2 085 000</b>
<b>Architect (A)</b>	<b>930 000</b>	<b>1 116 000</b>	<b>1 255 500</b>	<b>1 292 700</b>
<b>Coiffure</b>	<b>230 000</b>	<b>276 000</b>	<b>310 500</b>	<b>319 700</b>
<b>Fabrication d'emballage</b>	<b>890 000</b>	<b>1 068 000</b>	<b>1 201 500</b>	<b>1 237 100</b>
<b>Transport de marchandise (C)</b>	<b>630 000</b>	<b>756 000</b>	<b>850 500</b>	<b>875 700</b>
<b>Transport de voyageurs (A)</b>	<b>690 000</b>	<b>828 000</b>	<b>931 500</b>	<b>959 100</b>
<b>Avocats (A)</b>	<b>490 000</b>	<b>588 000</b>	<b>661 500</b>	<b>681 100</b>
<b>Fabrication de papier</b>	<b>1 260 000</b>	<b>1 512 000</b>	<b>1 701 000</b>	<b>1 751 400</b>
<b>Transport de marchandise (D)</b>	<b>830 000</b>	<b>996 000</b>	<b>1 120 500</b>	<b>1 751 400</b>
<b>Fabrication de chaussette</b>	<b>800 000</b>	<b>960 000</b>	<b>1 080 000</b>	<b>1 112 000</b>
<b>Menuiserie (A)</b>	<b>700 000</b>	<b>840 000</b>	<b>945 000</b>	<b>973 000</b>
<b>Location de véhicules (C)</b>	<b>400 000</b>	<b>480 000</b>	<b>540 000</b>	<b>556 000</b>
<b>Avocats (B)</b>	<b>300 000</b>	<b>360 000</b>	<b>405 000</b>	<b>417 000</b>
<b>Location de véhicules (D)</b>	<b>400 000</b>	<b>480 000</b>	<b>540 000</b>	<b>556 000</b>
<b>Transport de marchandises(E)</b>	<b>420 000</b>	<b>504 000</b>	<b>567 000</b>	<b>583 800</b>
<b>Transport de marchandises(F)</b>	<b>360 000</b>	<b>432 000</b>	<b>486 000</b>	<b>500 400</b>
<b>Coiffeuse</b>	<b>200 000</b>	<b>240 000</b>	<b>270 000</b>	<b>278 000</b>
<b>Travaux bâtiments (B)</b>	<b>900 000</b>	<b>1 080 000</b>	<b>1 215 000</b>	<b>1 112 000</b>
<b>Travaux bâtiments (C)</b>	<b>400 000</b>	<b>480 000</b>	<b>540 000</b>	<b>556 000</b>
<b>Menuiserie (B)</b>	<b>800 000</b>	<b>960 000</b>	<b>1 080 000</b>	<b>1 112 000</b>
<b>Travaux Bâtiments (D)</b>	<b>600 000</b>	<b>720 000</b>	<b>810 000</b>	<b>834 000</b>
<b>Architect (B)</b>	<b>530 000</b>	<b>636 000</b>	<b>715 500</b>	<b>736 700</b>

### Chapitre3 : Evaluation du dispositif ANSEJ : cas de la wilaya de Bejaia

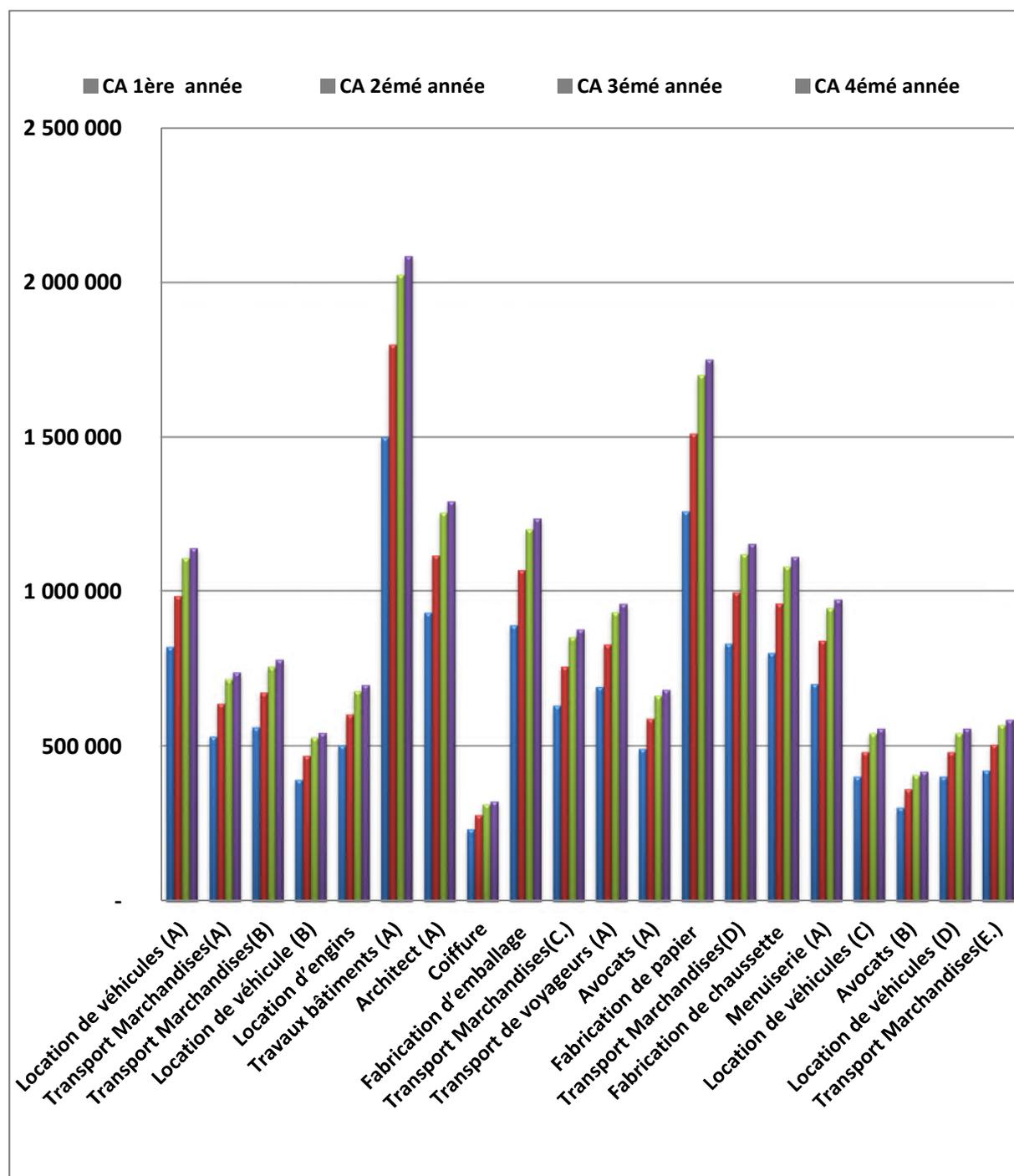
Location de véhicules (E)	420 000	504 000	567 000	583 800
Travaux bâtiments (E.)	766 000	919 200	1 034 100	1 064 740
Imprimerie	963 000	1 155 600	1 300 290	1 063 906
Travaux bâtiments (F)	765 400	918 480	1 033 290	1 063 906
Avocats (C)	412 000	494 400	556 200	572 680
Location de véhicules (F)	474 000	568 800	623 635	642 319
Travaux Bâtiments (J)	801 000	961 200	1 081 350	1 113 390
Transports marchandises (J)	462 100	554 520	623 835	642 319
Transport voyageurs (B)	570 000	684 000	769 500	792 300
Architect	468 000	561 600	631 800	650 520
Transport marchandises (H)	410 000	492 000	553 500	569 900
Transport marchandises (I)	490 000	588 000	661 500	681 100
Transport voyageurs (C)	536 000	643 200	723 600	745 040

**Source :** Etablie par nos soins a partir des données fournis par le centre des impôts

Pour mener notre analyse et bien étudier l'évolution des chiffre d'affaire et les bénéfices de ces entreprises on a décidé de séparer notre échantillon en deux partie c'est –a –dire a 20 entreprise chacune.

## Chapitre3 : Evaluation du dispositif ANSEJ : cas de la wilaya de Bejaia

**Figure n°12:** Evolution du chiffre d'affaires créées durant les 4 premières années pour 20 entreprises

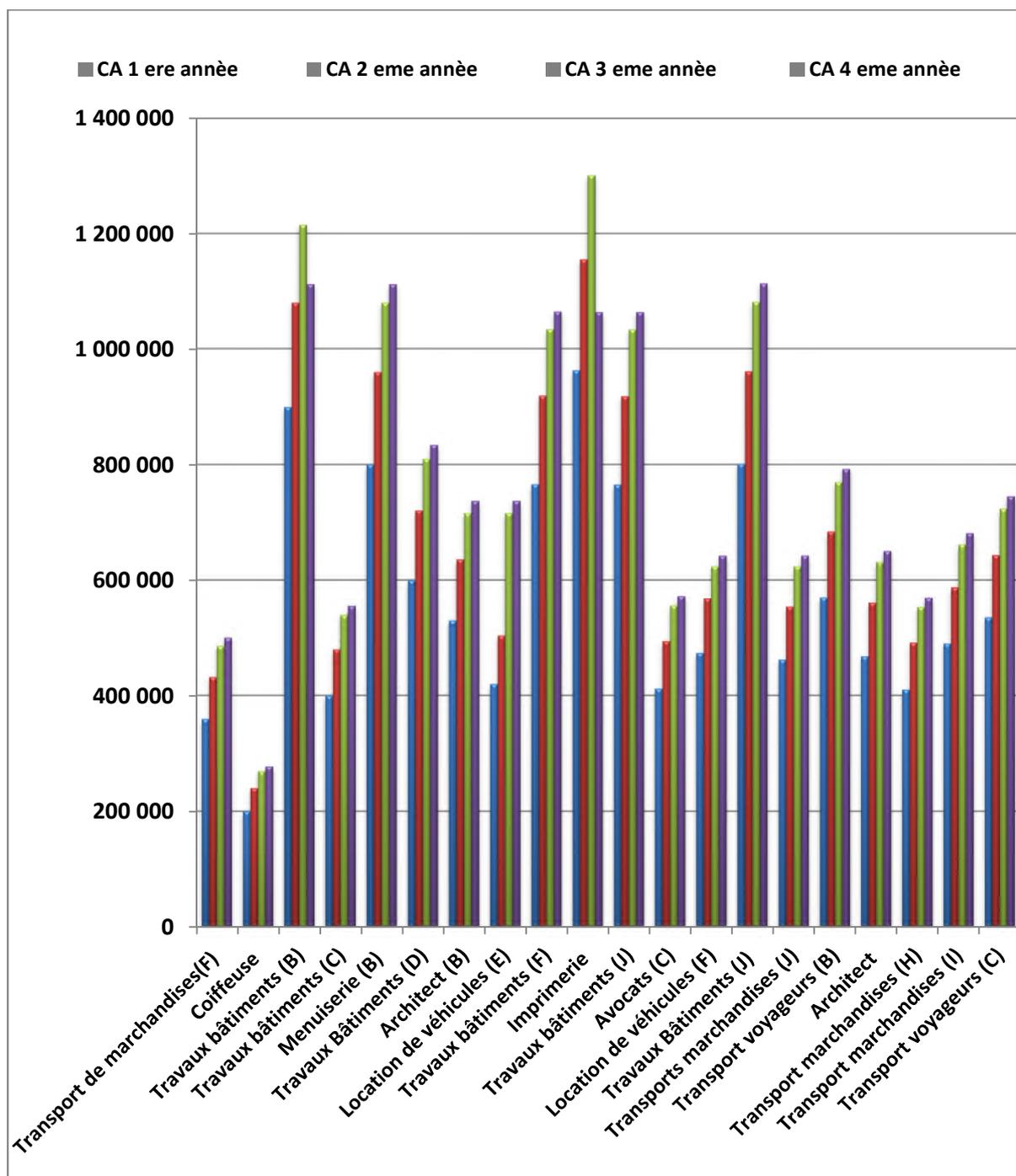


**Source:** Etabli par nos soins à partir des données du tableau n°17

D'après cette figure et le tableau précédent, on remarque que le chiffre d'affaire augmente progressivement au cours de la 4<sup>ème</sup> année pour toutes ces entreprises et cela peut s'expliquer que les jeunes créateurs commencent à maîtriser et à connaître le marché et après un certain temps pour acquérir tous le savoir faire nécessaire.

## Chapitre3 : Evaluation du dispositif ANSEJ : cas de la wilaya de Bejaia

**Figure n°13 :** Evolution du chiffre d'affaire durant les 4 premières années pour les 20 autres entreprises



**Source:** Etabli par nos soins à partir des données du tableau n°17

D'après cette figure et le tableau précédent on remarque que le chiffre d'affaire augmente progressivement au cours de la 4<sup>ème</sup> année pour la majorité des entreprises. Sauf pour quelques entreprises qui ont connue une décroissances pour des raison de cahiers de charge insuffisant.

## **Chapitre3 : Evaluation du dispositif ANSEJ : cas de la wilaya de Bejaia**

**Tableau n°18:** Evolution du bénéfice des entreprises créées par l'ANSEJ

<b>Activité</b>	<b>Bénéfice 1ère année</b>	<b>Bénéfice 2eme année</b>	<b>Bénéfice 3eme année</b>	<b>Bénéfice 4eme année</b>
<b>Location de véhicules (A)</b>	<b>803 600</b>	<b>643 889</b>	<b>201 046</b>	<b>118 982</b>
<b>Transport de marchandise (A)</b>	<b>519 400</b>	<b>416 172</b>	<b>129 945</b>	<b>76 903</b>
<b>Transport de marchandise (B)</b>	<b>548 800</b>	<b>439 729</b>	<b>137 300</b>	<b>81256</b>
<b>Location de véhicule (B)</b>	<b>382 200</b>	<b>306 240</b>	<b>95620</b>	<b>56589</b>
<b>Location d'engins</b>	<b>490 980</b>	<b>393 400</b>	<b>122 834</b>	<b>72695</b>
<b>Travaux bâtiments (A)</b>	<b>1 470 000</b>	<b>117 7845</b>	<b>367 768</b>	<b>217 650</b>
<b>Architect (A)</b>	<b>911 400</b>	<b>730 264</b>	<b>228 016</b>	<b>134 943</b>
<b>Coiffure</b>	<b>225400</b>	<b>180603</b>	<b>56391</b>	<b>33373</b>
<b>Fabrication d'emballage</b>	<b>872 200</b>	<b>698 855</b>	<b>218 209</b>	<b>129 139</b>
<b>Transport de marchandise (C)</b>	<b>617 400</b>	<b>494 695</b>	<b>154 462</b>	<b>91413</b>
<b>Transport de voyageurs (A)</b>	<b>676 200</b>	<b>541 809</b>	<b>169 173</b>	<b>100 119</b>
<b>Avocats (A)</b>	<b>480 200</b>	<b>384 763</b>	<b>120 137</b>	<b>71099</b>
<b>Fabrication de papier</b>	<b>123 4800</b>	<b>989 390</b>	<b>3089 25</b>	<b>182 826</b>
<b>Transport de marchandise (D)</b>	<b>813 400</b>	<b>651 741</b>	<b>203 498</b>	<b>120 433</b>
<b>Fabrication de chaussette</b>	<b>784 000</b>	<b>628 184</b>	<b>196 143</b>	<b>116 080</b>
<b>Menuiserie (A)</b>	<b>686 000</b>	<b>549 661</b>	<b>171 625</b>	<b>101 570</b>
<b>Location de véhicules (C)</b>	<b>392 000</b>	<b>314 092</b>	<b>98071</b>	<b>58040</b>
<b>Avocats (B)</b>	<b>294 000</b>	<b>235 569</b>	<b>73554</b>	<b>43530</b>
<b>Location de véhicules (D)</b>	<b>392 000</b>	<b>314 092</b>	<b>98071</b>	<b>58040</b>
<b>Transport de marchandises (E)</b>	<b>411 600</b>	<b>329 797</b>	<b>102 975</b>	<b>60942</b>
<b>Transport de marchandises (F)</b>	<b>352 800</b>	<b>282 683</b>	<b>88264</b>	<b>52236</b>

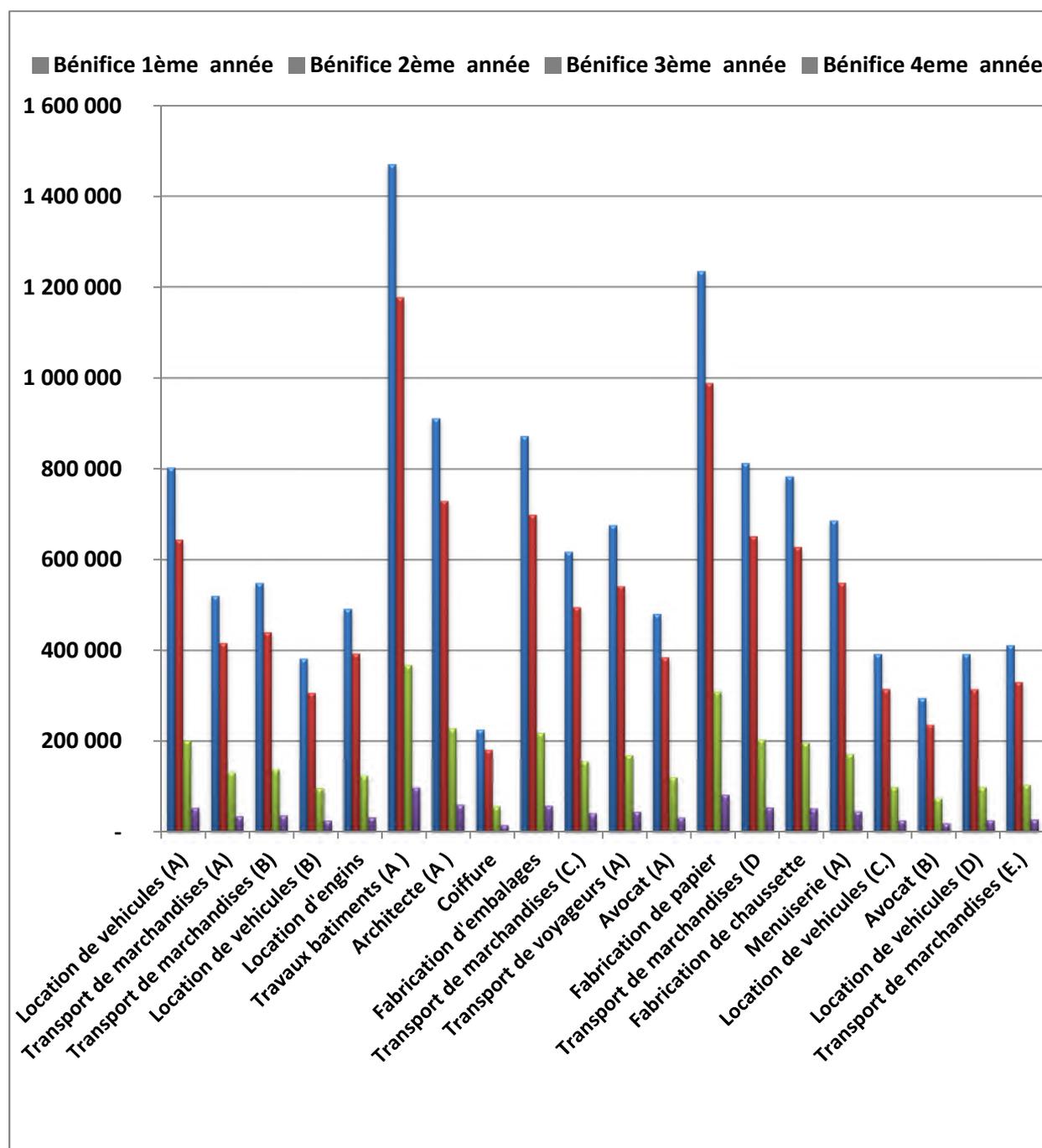
### Chapitre3 : Evaluation du dispositif ANSEJ : cas de la wilaya de Bejaia

<b>Coiffeuse</b>	<b>196 000</b>	<b>157 046</b>	<b>49036</b>	<b>29020</b>
<b>Travaux bâtiments (B)</b>	<b>882 000</b>	<b>706 707</b>	<b>220 661</b>	<b>130 590</b>
<b>Travaux bâtiments (C)</b>	<b>392 000</b>	<b>314 092</b>	<b>98071</b>	<b>58040</b>
<b>Menuiserie (B)</b>	<b>784 000</b>	<b>628 184</b>	<b>196 143</b>	<b>116 080</b>
<b>Travaux Bâtiments (D)</b>	<b>588 000</b>	<b>471 138</b>	<b>147 107</b>	<b>87060</b>
<b>Architect (B)</b>	<b>519 400</b>	<b>416 172</b>	<b>129 945</b>	<b>76 903</b>
<b>Location de véhicules (E)</b>	<b>411 600</b>	<b>329 797</b>	<b>102 975</b>	<b>60 942</b>
<b>Travaux bâtiments (E)</b>	<b>750 680</b>	<b>601 486</b>	<b>187 807</b>	<b>111 147</b>
<b>Imprimerie</b>	<b>943 740</b>	<b>756 176</b>	<b>236 107</b>	<b>139 731</b>
<b>Travaux bâtiments (F)</b>	<b>750 092</b>	<b>601 015</b>	<b>187 660</b>	<b>111 060</b>
<b>Avocats (C)</b>	<b>403 760</b>	<b>323 515</b>	<b>101 014</b>	<b>59 781</b>
<b>Location de véhicules (F)</b>	<b>464 520</b>	<b>372 199</b>	<b>116 215</b>	<b>68 777</b>
<b>Travaux Bâtiments (J)</b>	<b>784 980</b>	<b>628 969</b>	<b>196 388</b>	<b>116 225</b>
<b>Transports marchandises (J)</b>	<b>676 235</b>	<b>541 837</b>	<b>169 182</b>	<b>100 124</b>
<b>Transport voyageurs (B)</b>	<b>686 821</b>	<b>550 319</b>	<b>171 830</b>	<b>101 692</b>
<b>Architect (C)</b>	<b>697 408</b>	<b>558 801</b>	<b>174 479</b>	<b>103 259</b>
<b>Transport marchandises(H)</b>	<b>707 994</b>	<b>567 284</b>	<b>177 127</b>	<b>104 826</b>
<b>Transport marchandises (I)</b>	<b>718 580</b>	<b>575 766</b>	<b>179 776</b>	<b>106 394</b>
<b>Transport voyageurs (C.)</b>	<b>729 753</b>	<b>584 259</b>	<b>182 424</b>	<b>109 529</b>

Source : Etablie par nos soins a partir des données fournis par le centre des impôts

## Chapitre3 : Evaluation du dispositif ANSEJ : cas de la wilaya de Bejaia

Figure n°14 : Evolution du bénéfice durant les 4 premières années pour 20 entreprises



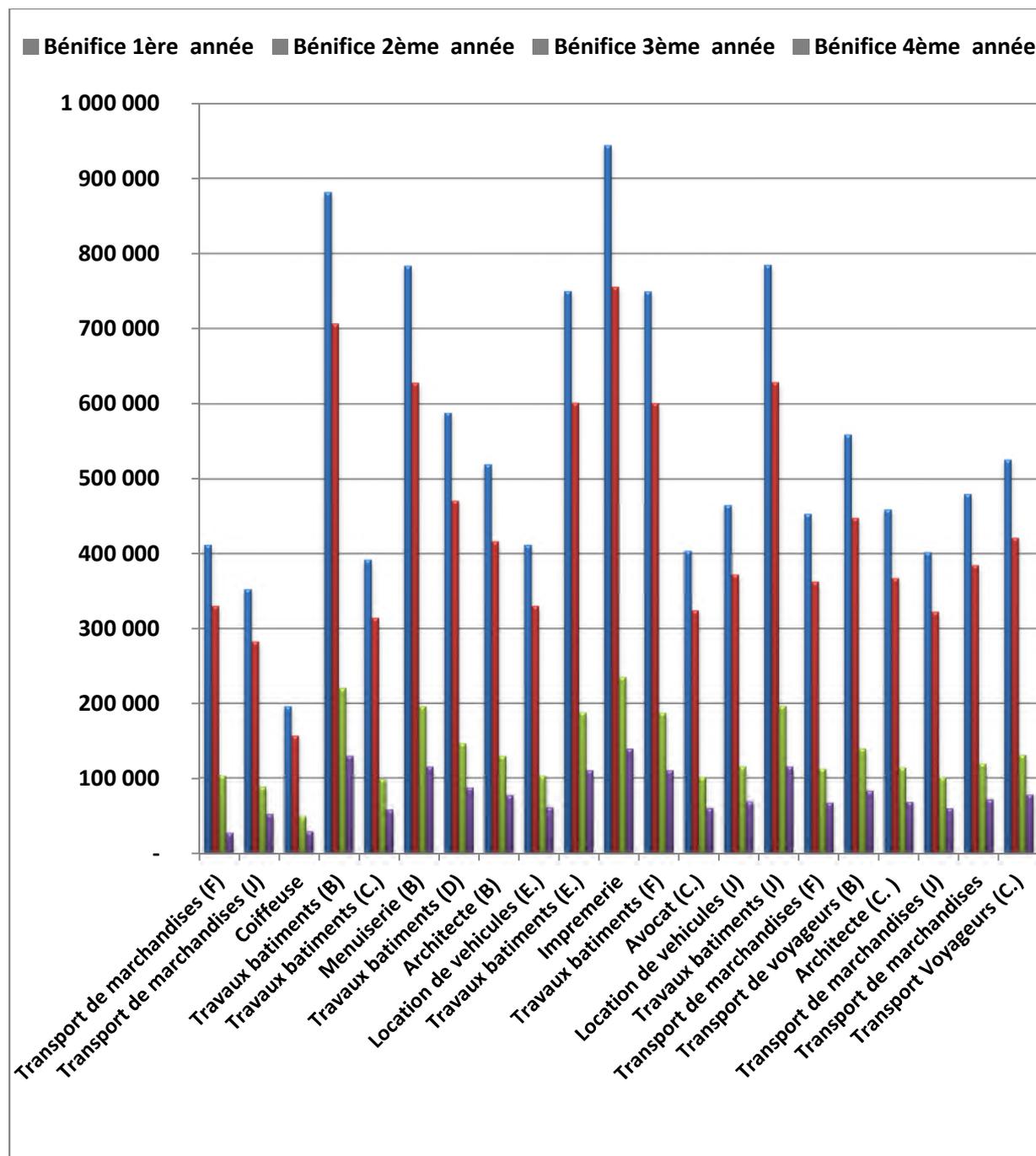
Source: Etabli par nos soins à partir des données du tableau n°17

D'après cette figure et le tableau précédent, on remarque que les bénéfices de ces 20 entreprises sont déficitaires et cela s'explique par l'amortissement pratiqués sur les immobilisations acquis.

Ces entreprises commencent a réalisé des bénéfices a partir de la quatrième année.

## Chapitre3 : Evaluation du dispositif ANSEJ : cas de la wilaya de Bejaia

**Figure n°15** : Evolution du bénéfice durant les 4 premières années pour les 20 autres entreprises.



**Source:** Etabli par nos soins à partir des données du tableau n°17.

D'après cette figure et le tableau précédent, on remarque que les bénéfices de 20 autres entreprises sont déficitaires aussi et cela s'explique par l'amortissement pratiqués sur les immobilisations acquis.

Ces entreprises commencent aussi a réalisé des bénéfices a partir de la quatrième année.

## **Chapitre3 : Evaluation du dispositif ANSEJ : cas de la wilaya de Bejaia**

**Tableau n°19:** les entreprise actives et celle qui ont cessés leur activités.

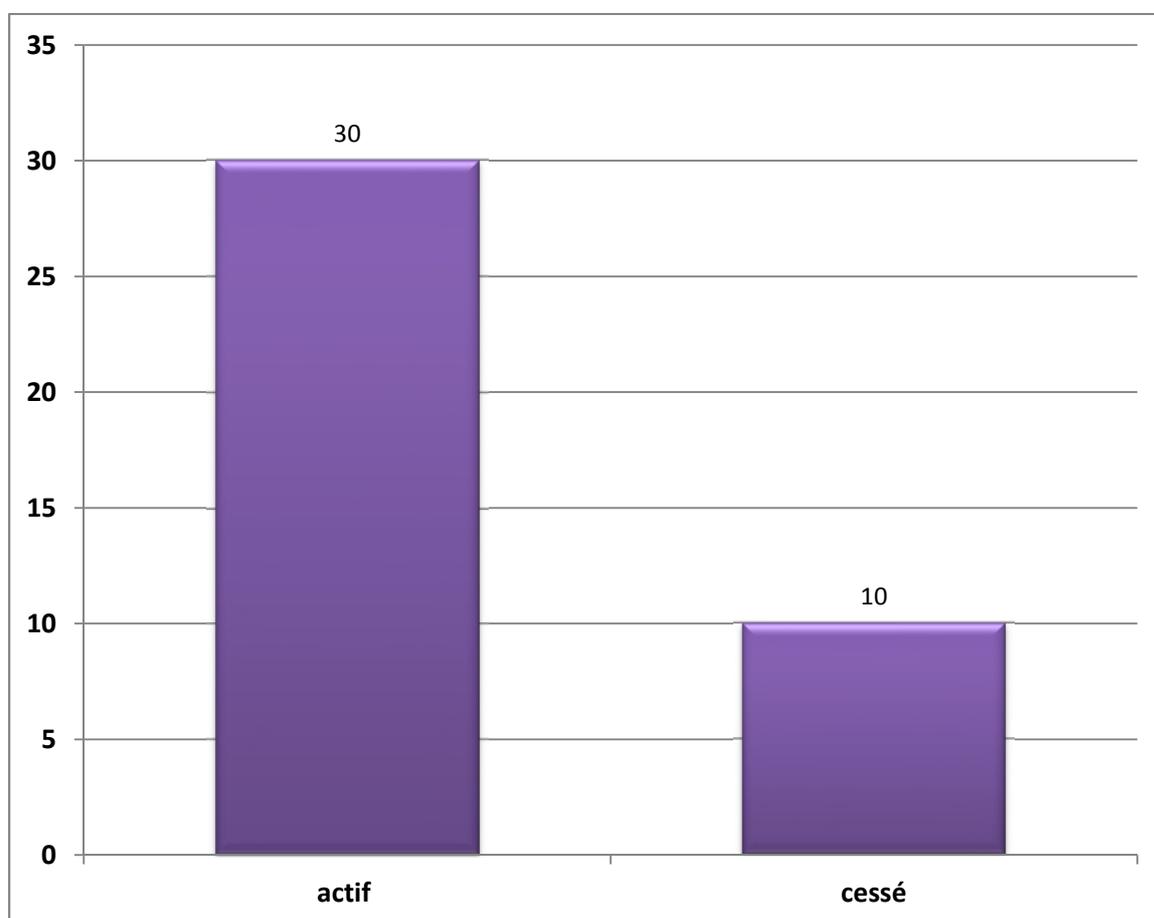
<b>Type d'entreprise</b>	<b>Date de création</b>	<b>Etat actuelle</b>	<b>Type d'entreprise</b>	<b>Date de création</b>	<b>Etat actuelle</b>
<b>Location de véhicules(A)</b>	<b>10/05/2007</b>	<b>Actif</b>	<b>Transport de marchandises(F)</b>	<b>09/12/2011</b>	<b>Actif</b>
<b>Transport de marchandises(A)</b>	<b>21/06/2005</b>	<b>Cessé le 21/04/2012</b>	<b>Coiffeuse</b>	<b>08/11/2008</b>	<b>Cessé le 10/12/2017</b>
<b>Transport de marchandises(B)</b>	<b>20/02/2010</b>	<b>Cessé le 06/12/2010</b>	<b>Travaux bâtiments(B)</b>	<b>27/12/2014</b>	<b>Actif</b>
<b>Location de véhicules(B)</b>	<b>20/09/2001</b>	<b>Cessé le 29/04/2006</b>	<b>Travaux bâtiments(C)</b>	<b>21/11/2003</b>	<b>Cessé le 09/07/2018</b>
<b>Location d'engins</b>	<b>23/09/2002</b>	<b>Cessé le 18/03/2015</b>	<b>Menuiserie(B)</b>	<b>02/01/2014</b>	<b>Actif</b>
<b>Travaux bâtiments(A)</b>	<b>26/02/2009</b>	<b>Actif</b>	<b>Travaux bâtiments(D)</b>	<b>01/02/2013</b>	<b>Actif</b>
<b>Architecte(A)</b>	<b>01/05/2006</b>	<b>Actif</b>	<b>Architecte(B)</b>	<b>03/04/2013</b>	<b>Actif</b>
<b>Coiffure</b>	<b>09/09/2004</b>	<b>Actif</b>	<b>Location de véhicules(E)</b>	<b>03/09/2010</b>	<b>Cessé le 17/08/2014</b>
<b>Fabrication d'emballages</b>	<b>01/07/2003</b>	<b>Actif</b>	<b>Travaux bâtiments(F)</b>	<b>05/06/2015</b>	<b>Actif</b>
<b>Transport de marchandises(C)</b>	<b>02/07/2007</b>	<b>Actif</b>	<b>Imprimerie</b>	<b>05/05/2016</b>	<b>Actif</b>
<b>Transport de voyageurs(A)</b>	<b>08/07/2011</b>	<b>Actif</b>	<b>Travaux bâtiments(E.)</b>	<b>15/12/2017</b>	<b>Actif</b>
<b>Avocat(A)</b>	<b>04/02/2005</b>	<b>Actif</b>	<b>Avocat(C)</b>	<b>21/05/2016</b>	<b>Actif</b>
<b>Fabrication de papier</b>	<b>05/12/2010</b>	<b>Actif</b>	<b>Location de véhicules(F)</b>	<b>11/11/2014</b>	<b>Actif</b>
<b>Transport de marchandises(D)</b>	<b>18/01/2009</b>	<b>Cessé le 27/12/2017</b>	<b>Travaux bâtiments(J)</b>	<b>08/02/2017</b>	<b>Actif</b>
<b>Fabrication de chaussette</b>	<b>29/03/2008</b>	<b>Cessé le 06/06/2015</b>	<b>Transport de marchandises(J)</b>	<b>07/11/2014</b>	<b>Actif</b>
<b>Menuiserie(A)</b>	<b>30/08/2006</b>	<b>Actif</b>	<b>Transport de voyageurs(B)</b>	<b>20/01/2003</b>	<b>Cessé le 28/09/2015</b>

### Chapitre3 : Evaluation du dispositif ANSEJ : cas de la wilaya de Bejaia

Location de véhicules(C)	28/02/2012	Actif	Architecte	02/11/2014	Actif
Avocat(B)	02/02/2013	Actif	Transport de marchandises(H)	12/09/2013	Actif
Location de véhicules(D)	01/08/2015	Actif	Transport de marchandises(I)	22/04/2013	Actif
Transport de marchandises(E)	03/08/2012	Actif	Transport de voyageurs(C)	30/09/2010	Actif

Source : Etablie par nos soins a partir des données fournis par le centre des impôts

Figure n°16 : répartitions selon la mortalité des entreprises



Source : Etablie par nos soins a partir des données du tableau n°18.

D'après cette figure et le tableau précédent, on constate que parmi les 40 entreprise de l'échantillon 10 entreprise on cessés leurs activités. Les autres sont toujours en activités.

## **Chapitre3 : Evaluation du dispositif ANSEJ : cas de la wilaya de Bejaia**

---

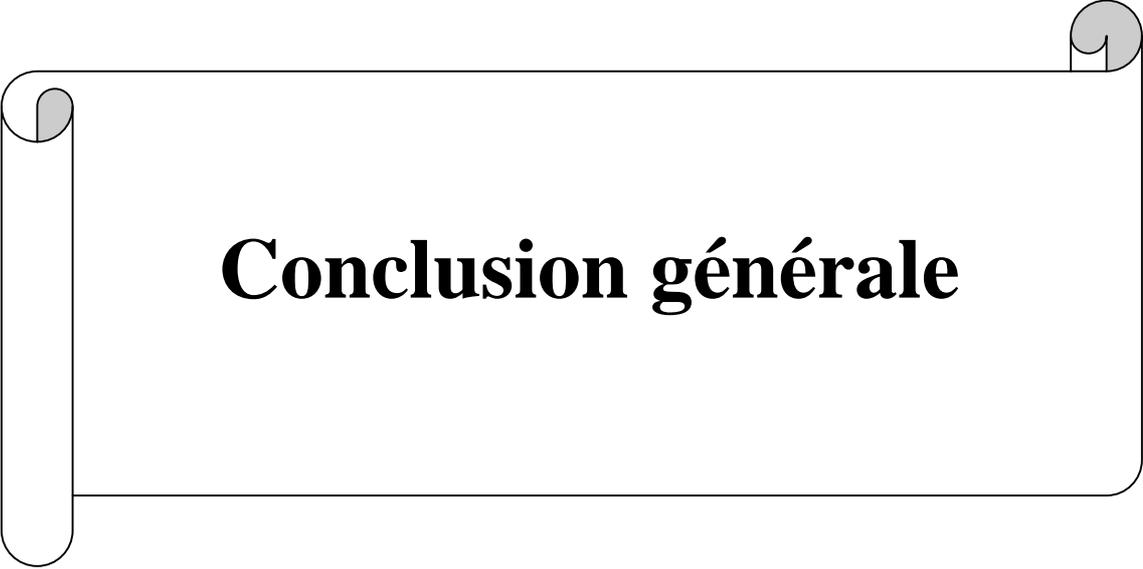
### **Conclusion**

Au terme de cette enquête, nous avons jugé utile de procéder à un récapitulatif exhaustif. L'objectif de notre enquête était d'apprécier le rôle du dispositif ANSEJ comme élément de soutien à la création de PME et sur sa contribution au développement local dans la wilaya de Bejaïa.

Grace au recueil des données ramené des services ANSEJ et de CDI de la wilaya de Bejaia nous avons mis à l'évidence l'évolution des projets financés par ce dispositif et aussi les emplois créés depuis sa création jusque à l'année 2018 et ajouté a cela l'ensemble des projets par secteur d'activité et par niveau d'instruction et selon le sexe.

Pour mieux enrichir notre partie pratique, nous avons exploité un échantillon de 40 entreprise créer avec l'aide de dispositif ANSEJ et nous avons étudié leurs évolutions selon leurs spécialisations et selon leurs secteurs d'activité et l'évolution de leurs chiffres d'affaires et leurs bénéfices au cours des 4 premières années.

D'après les résultats de l'enquête. Nous pouvons dire que l'ANSEJ joue un rôle très important dans la création de PME et dans le développement de l'investissement local avec le nombre important d'entreprises qui ont vue le jour grâce à ce dispositif.



# **Conclusion générale**

## **Conclusion générale**

L'ANSEJ figure parmi dispositifs qui ont contribué le plus à la promotion de la création d'entreprise. A travers les différentes politiques menées par ce dispositif, la création d'entreprises a retrouvé une certaine dynamique, et qui ont permis de présenter plus d'opportunité aux jeunes entrepreneurs qui souhaitent s'investir dans les différentes branches de l'économie.

Nous avons établi au départ un cadre conceptuel du chômage, la création d'entreprise, l'entrepreneur et les déterminants de création d'entreprises. Nous avons passé au cas pratique qui s'est matérialisée par la collecte d'informations relatives à notre enquête, c'est la partie exploratoire de ce travail qui s'est basé sur une collecte de données auprès du dispositif ANSEJ et CDI la wilaya de Bejaia, afin de déterminer la contribution du dispositif ANSEJ en termes de création d'entreprise et d'investissement.

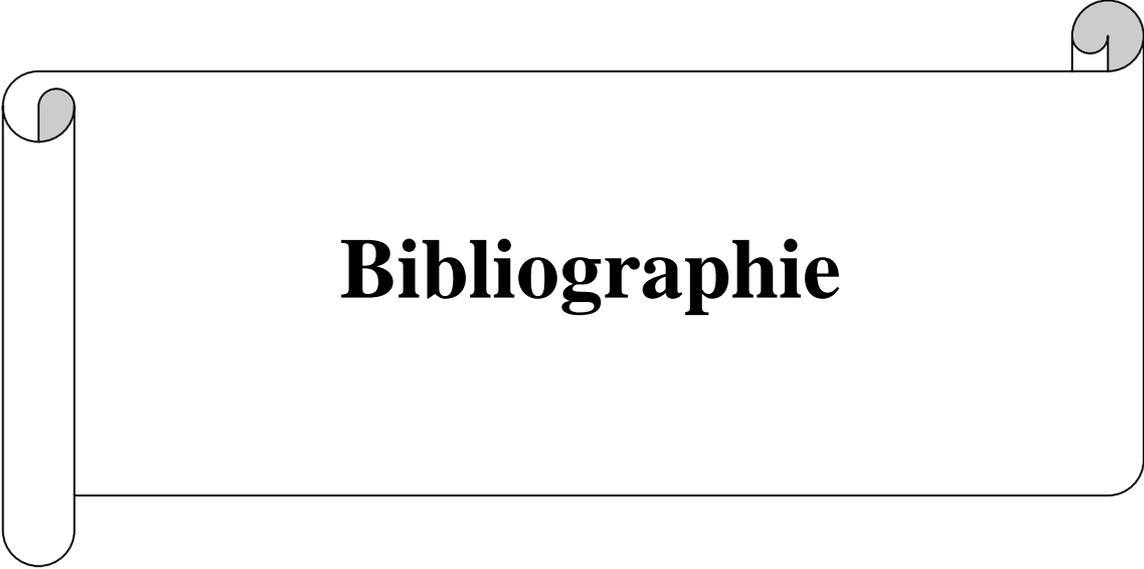
Après l'analyse des données recueillies et après traitement, nous avons conclu que le dispositif ANSEJ, vise en premier lieu à lutter contre le chômage et ceci en sensibilisant les jeunes à la création d'entreprise, les incitant ainsi à la création d'activité et par la même occasion d'emploi, pour ce faire cet organisme propose un nombre important de facteurs facilitant l'accès aux ressources permettant la concrétisation des projets des différents promoteurs, ces derniers font la force de ce dispositif et nourrissent sa notoriété.

Il faut souligner, que les différents avantages octroyés par l'ANSEJ et dont bénéficient les éventuels entrepreneurs, attire un nombre important de jeunes dont les motivations sont propres à chacun d'eux. Toujours est-il que, la majorité trouvent dans ce dispositif un outil de réinsertion professionnelle et sociale, un facteur d'épanouissement personnel, chose que le dispositif tend à offrir. Grâce aux différentes statistiques collectées auprès de l'ANSEJ concernant les chiffres croissants du nombre de projets financés, ceci nous amène à confirmer notre première hypothèse selon laquelle le dispositif ANSEJ a été mis en place pour inciter les jeunes entrepreneurs à créer leurs propres emplois et cela en les aidant à investir dans leurs propres entreprises.

En second lieu, l'étude de l'enquête nous a permis d'évaluer la création d'entreprise avec la participation de l'ANSEJ avec 18702 PME financées et avec 44 926 emplois créés. Ces résultats nous permettent de confirmer notre hypothèse selon laquelle l'ANSEJ avec ses

politiques ont permis d'attirer davantage des jeunes porteurs de projets et d'investissements par rapport aux autres dispositifs.

Pour conclure, nous estimons que le dispositif d'aide à la création d'entreprise ANSEJ constitue un atout indéniable sur le plan économique.



# **Bibliographie**

## **Ouvrage**

- 1-Denis Anne et Yannick L'horty « économie de l'emploi et du chômage »
- 2-DUTHIL Gérard, «Economie de l'emploi et du chômage», ellipses, France.
- 3-Hernandez E-M, « le processus entrepreneurial, vers un modèle stratégique d'entrepreneuriat », l'Harmattan, Paris, 1999, p 225.
- 4- BRUYAT. C : « Création d'entreprise : contribution épistémologiques et modélisation » thèse pour doctorat en sciences de gestion, université Pierre Mendès France 2), France, 1993, P20.
- 5-FAYOLLE. A, « Entrepreneuriat : apprendre à entreprendre », DUNOD, 2e édition, Paris, 2012, p153-157.
- 6- GASSE Y. : « Dynamique entrepreneuriale et développement économique », Ed I' Harmattan, Paris, 2007, p51.
- 7-Fayolle. A, « Entrepreneuriat : Apprendre à entreprendre »,2e édition, Dunod, Paris, 2012, p76, p77, p78, p79

## **Rapport et documents divers**

- 1- Données de l'ANSEJ, agence de la commune de Bejaia
- 2-Formation du programme comprendre l'entreprise(CLE).
- 3-Document de centre des impôts de Bejaia (CDI)

## **Décret et loi**

Journal officiel n°34,1994

## **Sites web**

- 1-<http://www.angem.dz/>consulté le 01.05.2019
- 2-<http://www.andi.dz/>, consulté le 05.05.2019.
- 3-<https://www.cnac.dz/>
- 4-<http://www.ansej.org.dz/>



# **Liste des tableaux et Figures**

## **Liste des tableaux et des schémas**

**Schéma n°1** : l'organigramme du dispositif ANSEJ au niveau régional (wilaya de Bejaia).

**Schéma n°2** : l'organigramme du dispositif ANSEJ au niveau national.

**Tableau n° 1** : répartition du nombre d'entreprise créée et d'emploi créé par l'ANGEM depuis 2013 à 2017

**Tableau n°2** : Evolution des projets d'investissement financés par l'ANDI depuis 2013 à 2017.

**Tableau n°3** : Evolution de nombre d'entreprise financés par la CNAC depuis 2013 à 2017

**Tableau n°4** : le montant d'investissement jusqu'à 5.000.000DA

**Tableau n°5** : le montant d'investissement de 5.000.001 à 10.000.000DA.

**Tableau n°6** : le montant d'investissement de 5.000.001 à 10.000.000 DA.

**Tableau n°7** : le montant d'investissement de 5.000.001 à 10.000.000 DA.

**Tableau n°8** : le montant d'investissement de 10.000.000 DA.

**Tableau n°9**: Le bilan des entreprises financées.

**Tableau n°10** : le bilan des emplois créés.

**Tableau n°11** : projets financés par secteur d'activité.

**Tableau n°12** : projets financés par niveau d'instruction.

**Tableau n°13** : projets financés selon le sexe.

**Tableau n°14** : répartition des entreprises créées par l'ANSEJ et leur montant d'investissement respectives

**Tableau n°15** : répartition de l'échantillon selon la spécialisation

**Tableau n°16** : répartition de l'échantillon selon le secteur d'activité

**Tableau n°17** : Evolution de chiffre d'affaire des entreprises créées par l'ANSEJ

**Tableau n°18** : Evolution du bénéfice des entreprises créées par l'ANSEJ

**Tableau n°19** : les entreprise actives et celle qui ont cessés leur activités

### **La liste des figures**

**Figure n°1** : évolution des entreprises créées.

**Figure n°2** : le pourcentage d'entreprises créées par année.

**Figure n°3** : répartitions des emplois créés.

**Figure n°4** : le pourcentage d'emplois créés par année.

**Figure n°5** : répartitions des projets financés par l'ANSEJ selon les secteurs d'activité.

**Figure n°6** : le pourcentage des projets financés par l'ANSEJ selon les secteurs d'activité depuis la création au 31/12/2018.

**Figure n°7** : répartitions des projets financés par niveau d'instruction.

**Figure n°8** : le pourcentage des projets financés par l'ANSEJ selon le niveau d'instruction depuis la création jusque au 31/12/2018.

**Figure n°9** : répartitions des projets financés selon le sexe.

**Figure n°10** : le pourcentage des projets financés selon le sexe depuis la création jusque au 31/12/2018.

**Figure n°11** : Evolution des Entreprises créées par secteur d'activité

**Figure n°12** : Evolution de chiffre d'affaires créées durant les 4 premières années pour 20 entreprises

**Figure n°13** : Evolution de chiffre d'affaire durant les 4 premières années pour les 20 autres entreprises

**Figure n°14** : Evolution du bénéfice durant les 4 premières années pour 20 entreprises

**Figure n°15** : Evolution du bénéfice durant les 4 premières années pour les 20 autres

**Figure n°16** : taux de mortalité des entreprises



# **Table des matières**

## Tables des matières

**Remerciements**

**Dédicaces**

**Liste des abréviations**

**Sommaire**

**Introduction Générale**

**Chapitre I : les déterminants à la création d'entreprises.....01**

**Introduction.....01**

**Section 1 : le chômage.....02**

1.1 Définition.....02

1.2 Définition du bureau international du travail.....02

1.3 Les types de chômage.....04

1.3.1 Selon la nature du chômage.....04

1.3.1.1 Le chômage frictionnel.....04

1.3.1.2 Le chômage saisonnier.....05

1.3.1.3 Le chômage conjoncturel.....05

1.3.1.4 Le chômage structurel.....05

1.3.2 Selon le type de chômeur.....05

1.3.2.1 Chômage de conversion.....05

1.3.2.2 Chômage répétitif.....06

1.3.2.3 Chômage d'exclusion (long terme).....06

1.3.3 Selon le marché du travail .....06

1.4 Causes et conséquences du chômage.....06

1.4.1 Les cause du chômage.....06

1.4.1.1 La crise économique.....07

1.4.1.2 Causes liées au facteur travail.....07

1.4.1.3 L'internationalisation des économies.....	07
1.4.1.4 La pression démographique.....	08
1.4.1.5 La substitution du travail par le capital (la mécanisation).....	08
1.4.2 Les conséquences du chômage.....	08
1.4.2.1 Pour les chômeurs.....	08
1.4.2.2 Pour les entreprises.....	09
1.4.2.3 Pour le salarié.....	09
1.4.2.4 Pour l'Etat .....	09
<b>Section 2 : la création d'entreprises.....</b>	<b>10</b>
2.1 Diversité des situations de créations d'entreprises.....	10
2.2 Processus de la création d'entreprises.....	12
2.2.1 L'évaluation de l'opportunité.....	12
2.2.2 La conception et la formulation du projet de création.....	12
2.2.3 Le montage juridique et financement du projet.....	13
2.2.4 Le lancement des activités.....	13
2.3 Les facteurs influents sur la création d'entreprises.....	13
<b>Section 3 : l'entrepreneur Définition.....</b>	<b>16</b>
3.1 Définition.....	16
3.2 Caractéristiques de l'entrepreneur.....	17
3.3 Les différentes approches typologiques de l'entrepreneur.....	20
<b>Conclusion.....</b>	<b>22</b>
<b>Chapitre II : le rôle des différents dispositifs d'aide a la création d'entreprises.....</b>	<b>23</b>
<b>Introduction.....</b>	<b>23</b>
<b>Section 1 : Présentation des dispositifs d'aide à la création d'entreprises en Algérie....</b>	<b>23</b>
1.1 Les dispositifs d'aides à la création d'entreprises.....	23
1.1.1 L'Agence Nationale de Gestion du Microcrédit (ANGEM).....	24
1.1.2 Agence Nationale de Développement de l'Investissement (ANDI).....	25

1.1.3 La Caisse Nationale d'Allocation Chômage (CNAC).....	27
<b>Conclusion.....</b>	<b>28</b>
<b>Section 2 : présentation de l'organisme d'accompagnement ANSEJ de la wilaya de Bejaia.....</b>	<b>29</b>
2.1 Présentation du dispositif ANSEJ.....	29
2.1.1 Les Missions et les objectifs du dispositif l'ANSEJ.....	29
2.2 Les modes de financements.....	31
2.2.1 Création de micro entreprise dans le cadre du financement TRIANGULAIRE.....	31
2.2.2 Création de micro entreprise dans le cadre du financement MIXTE.....	32
2.2.3 Création de micro entreprise en type de l'AUTOFINANCEMEN.....	33
2.3 Aides financières et avantages fiscaux accordés par le dispositif ANSEJ.....	33
a. Phase réalisation .....	34
b. Phase exploitation .....	33
c. Phase d'extension.....	34
2.4 Les caractéristiques de l'Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes (ANSEJ)..	36
2.5 Parcours de création de la micro-entreprise Sensibilisation et information.....	37
2.6 L'organigramme du dispositif ANSEJ au niveau national et régional.....	39
<b>Conclusion.....</b>	<b>42</b>
<b>Chapitre III : Evaluation du dispositif ANSEJ : cas de la wilaya de Bejaia.....</b>	<b>43</b>
<b>Introduction.....</b>	<b>43</b>
<b>Section 1 : La démarche méthodologique de l'enquête.....</b>	<b>43</b>
1.1 Objectif de l'enquête.....	43
1.2 Présentation de la méthode de recherche.....	43
1.3 Présentation de l'échantillon.....	43

**Section 2 : résultats de l'enquête auprès du dispositif ANSEJ.....44**

**Conclusion.....73**

**Conclusion générale**

**Bibliographie**

**Table des tableaux**

**Table des figures**

## Résumé

Notre travail de recherche a pour but d'évaluer les performances des organismes de soutien et d'aide à la création d'entreprise, en analysant les différents concepts de ce phénomène afin d'avoir une idée sur le nombre d'entreprises créées grâce à l'ANSEJ. Dans un tel contexte, notre problématique s'articule autour de la question centrale suivante : **Quel rôle joue le dispositif ANSEJ dans la création PME?**

Afin de mieux cerner ce rôle joué par le dispositif ANSEJ, nous avons décidé d'appuyer notre étude par une collecte de données au sein du dispositif ANSEJ de la wilaya de Bejaia et un échantillon d'entreprise créé par l'ANSEJ fourni par le Centre Des Impôt de Bejaia.

**Concepts clés :** Le chômage, l'entrepreneur, la création d'entreprises, les organismes, l'ANSEJ.

Our research work aims to evaluate the performance and support of start-up by analyzing the various concepts of this phenomenon in order to get an idea of the number of companies created thanks to ANSEJ. In such a context, our problematic revolves around the following central question: **What role does the ANSEJ device play in SME creation?**

In order to better understand the role played by the ANSEJ, we decided to support our study by collecting data within the ANSEJ system of the Bejaia wilaya and a business sample created by the ANSEJ provided by the Center. Taxes from Bejaia.

**Key Concepts:** Unemployment, Entrepreneur, Business Creation, Organizations, ANSEJ.